



Mémoire
Présenté par
Yaphete
MADJIRADE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
Faculté des Arts, Lettres et Sciences
Humaines
Département de Langues Africaines
et Linguistique

APPROCHE DE LA
PHONOLOGIE LEXICALE DU BEBOT
(langue du groupe Sara du TCHAD)

Septembre 2007

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

**Faculté des Arts, Lettres et
Sciences Humaines**

**Faculty of Arts, Letters and
Social Sciences**

**Département de Langues
Africaines et Linguistique**

**Department of African
Languages and Linguistic**



*APPROCHE PHONOLOGIQUE
PHONOLOGIE GÉNÉRALE
ET LINGUISTIQUE (Linguistique
Générale) (Langue du groupe Sara du TCHAD)*

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies
(DEA) en Linguistique Générale.*

Par

Yaphete MADJIRADE

Maîtrise en Linguistique Générale

Sous la direction de :

Pr. Beban Sammy CHUMBOW

Professeur de linguistique

Septembre 2007

DEDICACE

A ma chère épouse **Emilienne ASDE**

La rédaction de ce mémoire a bénéficié de la subvention du Conseil pour le Développement de la Recherche en Science Sociale en Afrique (CODESRIA) basé au Sénégal, dossier Réf. : 102/T06 sous les auspices institutionnels de l'Université de Yaoundé I.

REMERCIEMENTS

"Si l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain" (Psaumes 127 :1). Nous voudrions ainsi présenter ici toutes reconnaissances à Dieu pour la grâce et la bénédiction qu'il nous a accordées dans la conduite de ce travail.

De même, nous tenons à signaler que ce mémoire est le fruit d'une longue chaîne de solidarité entre les Etats et des personnes de plusieurs nationalités. Il nous est donc agréable d'exprimer notre sincère reconnaissance à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont apporté leurs soutiens et leurs concours à la réalisation de ce mémoire.

Nos remerciements s'adressent d'abord aux Etats :

- A l'Etat camerounais pour nous avoir admis dans son Université dans le cadre de l'accord inter-Etats.
- A l'Etat tchadien pour nous avoir recommandé à l'Université de Yaoundé I, et mis en même temps à notre disposition, les moyens financiers (bourse) et matériels pour la bonne marche de nos études. Par la même occasion, nous remercions son Excellence M. YOOSSEM Kontou l'Ambassadeur de la République du Tchad au Cameroun et l'Ex Ambassadeur M. SEKIMBAYE Bessane partant tout le personnel de l'ambassade du Tchad.

Dans cette perspective, nous voudrions réaffirmer nos sentiments de satisfaction aux responsables de l'Université de Yaoundé I et partant à nos enseignants. En particulier à notre Directeur de mémoire, le Pr. Beban Sammy CHUMBOW, à qui revient le mérite de ce travail. En dépit de ses multiples occupations, il a su ménager son temps pour nous accorder sa disponibilité. Il a assuré un suivi effectif de ce travail. Nous tenons à l'assurer de notre profonde gratitude.

Que chaque professeur du département de langues africaines et linguistique soit assuré de notre infinie reconnaissance. Il s'agit du Chef de département, Pr Edmond BILOA, Dr NSEME Cléodor, Pr Ngessimo MUTAKA, Dr OGOUANA, Pr TAMANJI Pius, Pr Jean-Marie ESSONO, Pr. BITJAA K. Z. etc.

Nous aimerions en second lieu exprimer nos reconnaissances à l'égard de :

- a) L'Association Tchadienne d'Alphabétisation de Linguistique et de Traduction de Bible (ATALTRAB) qui nous a assuré un soutien inlassable dans la prière et dans le complément de la bourse.
- b) CABTAL pour nous avoir encadré sur le plan spirituel, moral, financier etc.
- c) Au conseil pour le développement de la recherche en science sociale en Afrique (CODESRIA) pour avoir subventionné la rédaction de ce mémoire.
- d) Sil-Tchad et Sil-Cameroun pour nous avoir accordé un soutien moral, financier et technique.
- e) Groupe Biblique des Elèves et Etudiants du Cameroun (GBEEC) pour son soutien spirituel, moral et technique.
- f) Union des jeunes chrétiens (UJC-Tchad) qui a été pour nous une boussole sans faille depuis dix-huit ans.

A tous les responsables et chaque personnel des organisations citées, nous adressons nos sincères remerciements, en particulier à ANGELA Printz, LIZ Williams et Martin SAUER.

Nous voudrions aussi remercier :

- 1) Dr. KENMOGNE Michel pour nous avoir donné des orientations et des encadrements nécessaires dans nos études linguistiques.
- 2) NESSIEL N. Abel qui a toujours souhaité nous voir progresser dans notre cursus universitaire.
- 3) Feu Général ODINGAR Mbailao pour nous avoir soutenu spirituellement, moralement et financièrement.
- 4) Pr Jeanne NGONGA pour nous avoir assuré une couverture sanitaire durant notre séjour au Cameroun.
- 5) La famille DEDJIM Ngaba qui nous a servi de tutrice à Yaoundé
- 6) Nos professeurs : Pr ZAKARIA Fadoul, Pr DJARANGAR Djita, Pr KHALIL Alyo, Dr Adoum KHAMIS, Ballah DJIMADOUM, MC NAGAT Gheit, M. NDERKANZOUKOU Michel etc qui n'ont ménagé aucun effort pour nous donner accès aux études supérieures.
- 7) Pr FACHO BALAAM pour nous avoir facilité l'obtention des pièces administratives.
- 8) LIGRING Esaie pour avoir su négocier la bourse pour ces études.

- 9) NDONAM Caleb qui n'a cessé de faire des va et vient pour les transferts de nos bourses.
- 10) Tout le personnel Tchadien de la BEAC à Yaoundé pour nous avoir encouragé et soutenu matériellement, en particulier, KODINDO, Christian NGARDOUM, KINDER Ramadam, ISSAKOU, Allexandre BOUPABE, NADJITA etc.
- 11) Toute la famille NGARGNEDJE Daniel pour son soutien moral, spirituel et financier.
- 12) Famille Mbairo DERMBAYE pour nous avoir remonté le moral à chaque instant de nos études.
- 13) Tous nos informateurs qui ont fait de leur mieux pour la réussite de ce travail en particulier à Jacque ROBOTO qui a mis son temps et sa moto à notre disposition pour l'enquête.
- 14) FIFI Dam pour son soutien moral et financier.
- 15) Tous les parents ressortissants de Béboungaye, Bebo, Béboto et Begoyo (Bedouada) qui n'ont cessé de penser à nous dans nos études.

Aussi, manifestons-nous notre respectueuse considération à tous nos camarades étudiants du département des langues africaines et linguistique pour nous avoir encouragé à tenir ferme contre le défi de la langue anglaise en particulier à MAMNO Hilary et Jérôme PONARI.

A la famille RIRADJIM Séraphin, famille ALANDIGUIM Sarick à tous les amis et connaissances, à tous ceux qui ont des callbox, secrétariat, nous adressons nos sincères remerciements pour leurs service. Et enfin nous remercions l'Eglise Baptiste MID Mission, l'Eglise Assemblée Chrétienne d'Etoa Meki et les Eglises sœurs qui n'ont cessé de prier pour nous, étudiants.

A l'association des chrétiens tchadiens de l'étranger (ACT)

ABREVIATIONS ET SIGNES

Alv	: alvéolaire
API	: alphabet phonétique international
ATALTRAB	: Association Tchadienne d'Alphabétisation de Linguistique et de Traduction de la Bible.
Aux	: auxiliaire
B	: bas
Bil	: bilabiale
BCR	: bureau central de recensement
C	: consonne
CABTAL	: Cameroon Association for Bible Translation and Literacy.
CNAR	: Centre National d'Appui à la Recherche
CUA	: convention universelle d'association
CR	: cycle de la racine
DAPLAN	: Direction d'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
Dent	: dentale
Fac	: facultative
FONABIT	: Forum National des Agences de la Bible au Tchad
H	: haut
Km	: kilomètre
Lab	: labiale
Laryn	: laryngale
M	: moyen
MAT	: Ministère de l'Administration du Territoire
N	: noyau
Obl	: obligatoire
Pal	: palatale

PM	: premier Ministre
PR	: Président de la République
R	: Représentation multiple de lignes
RP	: représentation phonétique
RSJ	: représentation sous-jacente
R. Part	: réduplication partielle
SIL	: Summer Institute of Linguistics
SPE	: sound pattern of English
SP	: variété spécifique
Suff	: suffixation
TF	: Ton flottant
V	: voyelle
CUA	: Convention Universelle d'Association
UAC	: Universal Association Convention

LES REGLES

AN	: assimilation de la nasale
TBF	: du ton bas flottant
THF	: ton haut flottant
ATH	: anticipation du ton haut
All. V	: allongement de la voyelle
DTH	: déliage du ton haut
Eff-V	: effacement de la voyelle
Eff	: effacement
Ins	: insertion
Ins. MO	: insertion du marqueur de l'objet
Ins.MT	: insertion du marqueur du temps
Ouvert	: ouverture
OCP	: obligatory contour principle (ou)

PCO	: principe de contraste obligatoire
Préf	: préfixation
PTH	: propagation du ton haut
PTB	: propagation du ton bas
PT"	: propagation du ton sur un segment ayant déjà un ton
P1	: post lexicale 1
P2	: post lexicale 2
RAA	: règle d'allongement de l'attaque (OAR)
RCA	: règle de création de l'attaque (OCR)
RCN	: règle de création noyau (NCR)
RCC	: règle de création du coda
RAC	: règle d'augmentation du coda
RA	: règle d'amalgame
RM	: règle de MEEUSSEN
TMD	: ton moyen par défaut
OOP	: obligatory onset principle (principe de l'attaque obligatoire)

LES TRAITES

Ant	: antérieur
Arr	: arrière
Art	: advanced tongue roots
Con	: continu
Cons	: consonantique
Cor	: coronal
Dist.	: distribué
Voi	: voisé
Nas	: nasal
Syll	: syllabique

LES SIGNES

σ	: syllabe
*	:agrammatical
# —	: début d'un mot ou d'une syllabe
— #	: final d'un mot ou d'une syllabe
O	: effacement
→	: devient
>	: précède ($x > y \Rightarrow x$ précède y)
(...)	: phrase (inachevées)
()	: explication
[--]	: transcription phonétique
/--/	: transcription phonologique
/ /	: traduction mot à mot
à	: ton haut
ö	: ton moyen
è	: ton bas
²	: tilde de nasalisation placé sous la voyelle
#	: frontière de morphèmes (mots)
— / —	: opposition

RESUME

Cette étude vise l'analyse phonologique du äéàbóöt, langue du groupe sara, parlée au sud du Tchad. L'objectif principal consiste à justifier l'organisation interne de ladite langue, précisément le comportement tonal. Celle-ci est matérialisée par l'étude successive de l'organisation phonématique, syllabique et des phénomènes tonaux. Ces structures de la langue subissent des processus tonaux et phonologiques à la fois au niveau lexical et syntaxique que ce travail cherche à expliquer.

Pour atteindre les objectifs fixés par cette étude, le modèle de la théorie de la phonologie lexicale (MOHANAN et KIPARSKY 1982, MUTAKA 1994) qui a adopté la théorie qui fait usage des paliers, INKELAS 1987, SNIDER 1990) se prête aisément à la représentation et à l'explication des tons qui posent souvent de problèmes dans les langues à ton.

En dépit de la "pauvreté" de la morphologie du äéàbóöt, l'analyse détermine deux strates dont une strate post lexicale. Les règles post lexicales ne sont pas sensibles à la morphologie (BOLTANSKY 1999), c'est-à-dire qu'elles ne tiennent compte que des informations syntaxiques et des informations purement phonologiques.

L'analyse montre que le äéàbóöt possède deux tons au niveau sous-jacent, le ton haut (H) et le ton bas (B), et trois tons en surface : le ton haut, ton moyen (M) et le ton bas (B). Le ton moyen observé en surface est d'une part, le résultat de l'application de la règle de Meeussen adaptée au äéàbóöt et d'autre part, le ton par défaut attribuable à tout segment sans ton à la fin de l'analyse selon la théorie de la sous-spécification prônée par un certain nombre de linguistes parmi lesquels (Hyman 1988).

L'utilisation des traits distinctifs dans cette étude joue un rôle fondamental dans la détermination des variantes segmentales.

L'application des règles segmentales et autosegmentales dans l'analyse du äéàbóöt est une modeste contribution et démontre que la théorie de la phonologie lexicale peut bien être à mesure de rendre compte des phénomènes tonaux des langues à ton, même les plus complexes.

ABSTRACT

This work set out to analyse the phonology of äéàbóṭ, a Sara language, spoken in the south of Chad. The work has as main objective to examine the internal structure of the language with specific attention paid to tonal behaviour. To attain this principal objective the work examines the segmental phonology of the language, its syllable structure and above all tonal behaviour. These structures trigger a number of tonological processes both at the level of morphology as well as at the syntactic level – processes which this thesis seeks to explain.

As theoretical framework, the insights of the theory of lexical phonology (Mohanan and Kiparsky (1982), Mutaka (1994) have been adopted as the main theoretical framework within which our analysis will be couched. This theory itself makes use of the notions of segments existing in autonomous tiers, Inkelelas 1987, Snider 1990) which is deemed appropriate in the analysis of tonal phenomena.

In spite of the relatively non productive nature of äéàbóṭ morphology, the analyses proposed in this work recognises one lexical stratum and one post lexical stratum. As observed by (Boltansky 1999), the post lexical rules are insensitive to the morphology. In other words, they make reference only to syntactic and purely phonological information.

Two underlying tones have been identified for äéàbóṭ: high (H) and low (L) and three surface tones: high, mid (M) and Low. The M tone is a result of the application of Meeussen's rule which in äéàbóṭ and other äéàbóṭ assigns also a default mid tone to every segment which is toneless at the end of the derivation following the insights of the theory of under specification (Hyman 1988).

Major class features have been used in this study to determine and capture various sounds. The application of both segmental and suprasegmental rules in this study demonstrate that the theory of lexical phonology can be very efficient in handling tonal phenomena in tone languages, even the most complex of tonal phenomena.

CHAPITRE I :

INTRODUCTION GENERALE

Le but de ce mémoire consiste à faire une analyse phonologique du äéàbööt, langue parlée au sud du Tchad. L'accent sera mis particulièrement sur le comportement des tons dans la langue à travers une théorie appropriée. Il s'agit de la phonologie lexicale. Ce chapitre va de la présentation générale de la langue aux limites et plan du travail en passant par la présentation générale du sujet. Cette dernière est constituée de l'objet d'étude, les questions de recherche, la revue de la littérature, le cadre théorique, la méthodologie et enfin le corpus.

1.1. PRESENTATION GENERALE DE LA LANGUE ÄÉÀBÖÖT

La langue äéàbööt, à l'instar de la plupart des langues africaines, est une langue à ton parlée au Tchad. Le Tchad, faut-il le rappeler, est un pays enclavé de l'Afrique Centrale. Il a une superficie de 1284000 km² (aux moins deux fois la France) ; le Tchad est le cinquième plus grand pays d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, le Congo démocratique et la Libye. (Wikipédia 2006 :1) D'après la réforme en cours, le Tchad est subdivisé en dix -huit régions (contre 14 préfectures autrefois) dont la région du Logone Oriental où est parlée la langue äéàbööt. Sur le plan démographique, le Tchad compte 8,7 millions d'habitants dont la plus grande concentration est au Sud. Le pays renferme plus de cent trente (130) langues et de nombreux dialectes répartis en trois grandes familles linguistiques (chamito-sémitique, nilo-saharienne et nigéro-congolaise) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH : 1993) cité par l'encyclopédie libre (Wikipédia 2006 : 4). Mais avec plus de précision, Ethnologue affirme que le Tchad dénombre 134 langues dont 132 sont vivantes et deux (2) ne sont plus parlées (Grimes, 2000 : 61)

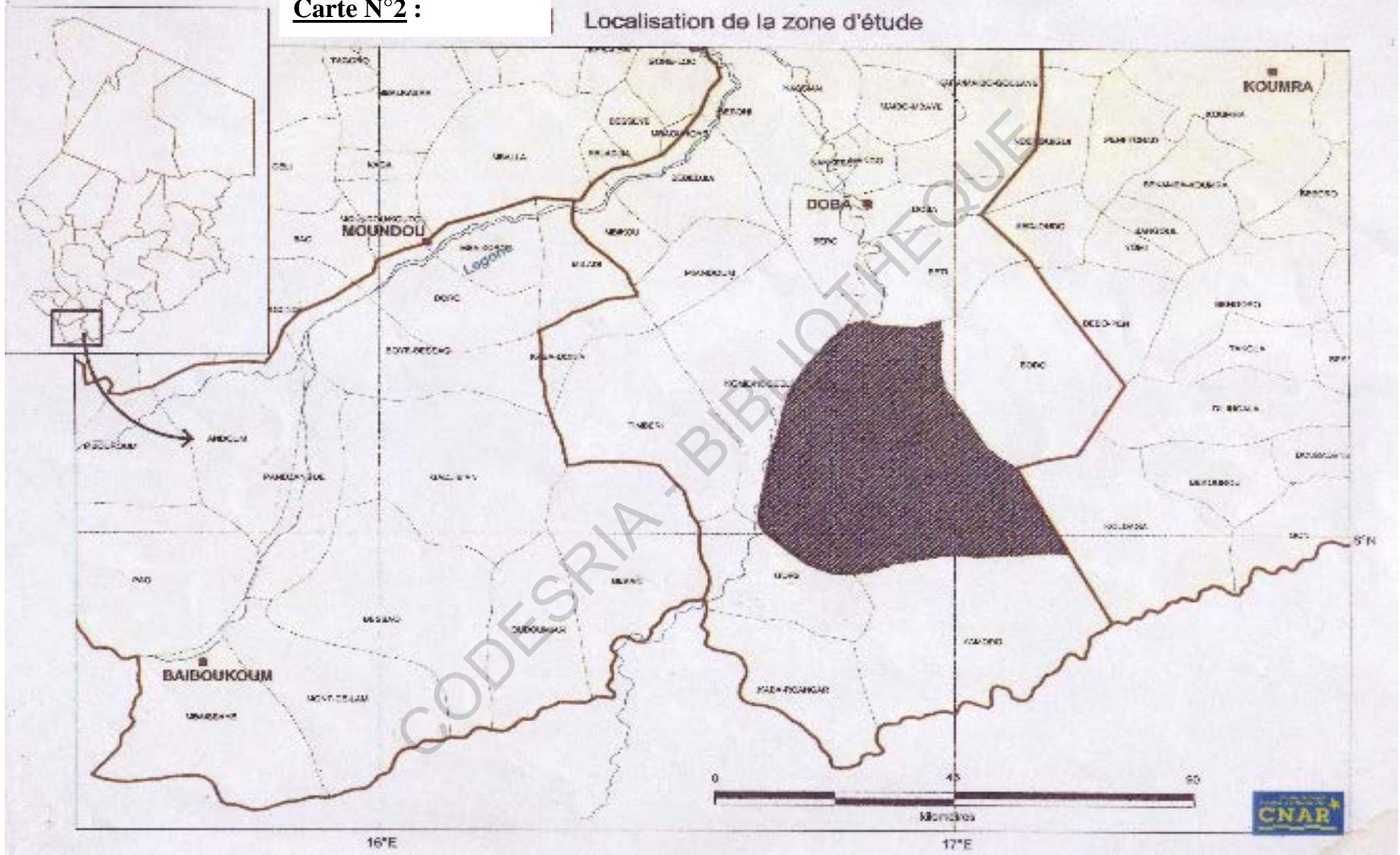
Carte n°1 : Carte du Tchad

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Source : (Johnson 2001)

Carte N°2 :

Localisation de la zone d'étude



Ces langues sont réparties dans les trois phylums suivant:

- les langues afro-asiatiques
- les langues nigéro-congolaises
- les langues nilo-sahariennes

Les langues officielles sont, l'arabe et le français (Wikipédia 2006 : 1). Le système politique est la république unitaire. Quant à la politique linguistique, le décret du 6 janvier 1962 portant organisation de l'enseignement de la langue arabe dans les ordres du premier et du deuxième degré de l'enseignement public. Il a fallu plus tard que l'article 9 de la constitution du 31 mars 1996 puisse autoriser la promotion des langues nationales, d'où la création au sein du ministère de l'Education Nationale, la Direction de l'Alphabétisation et de la promotion des langues Nationales (DAPLAN).

1.1.1. La langue äéàbóöt

« Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté, en une suite d'unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique ». (Martinet 1960 : 20). Dans le même ordre d'idée, Saussure définit la langue comme étant à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus, elle est acquise et conventionnelle. (Saussure 1979 : 25)¹. Ces définitions intègrent bien le äéàbóöt dans ce qu'on peut appeler une langue. Cette langue est désignée par les locuteurs eux-mêmes par les concepts [taè äéàbóöt] qui signifie "parler de Beàbóto" ou la langue de Béboto. Alors, que signifie le terme äéàbóöt? Selon nos informateurs, le nom äéàbóöt provient du nom des plantes herbacées dont les feuilles sont très tranchantes. Cette plante s'appelle [bóètíè]. Le morphème

¹ Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure, édition critique, Payot, Paris, 1979 est publié à titre posthume par les étudiants de Saussure.

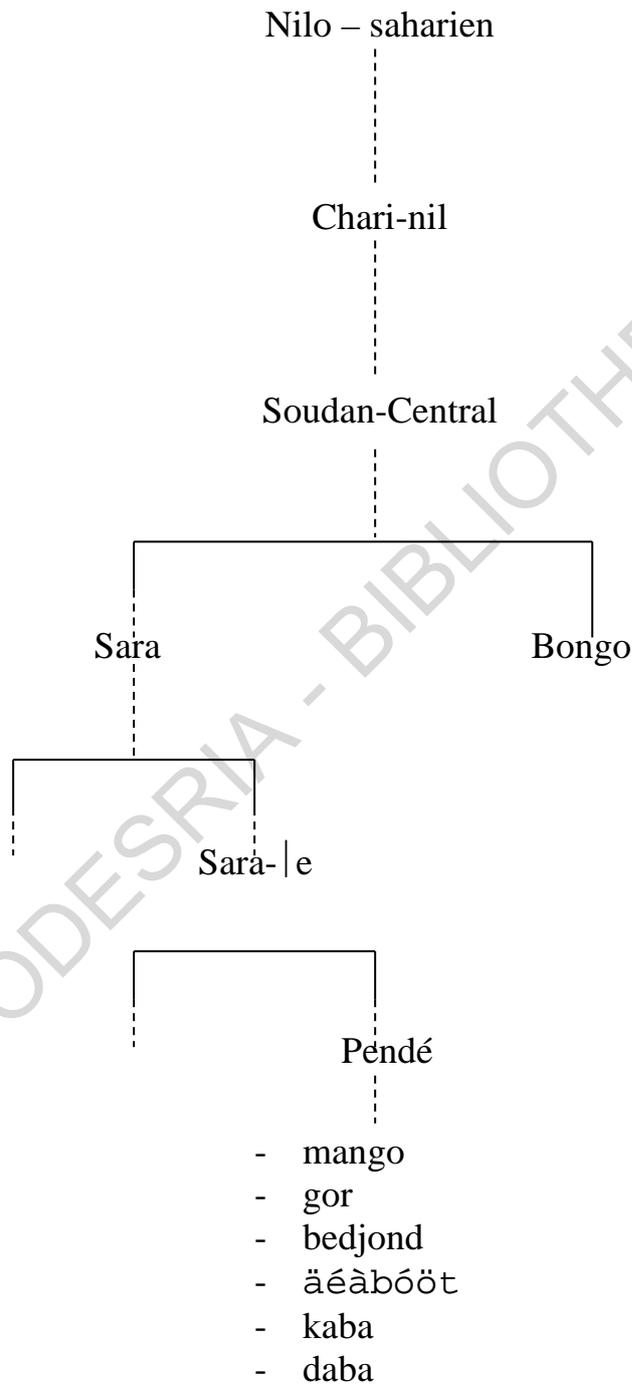
[äeö] qui est préfixé à [bóèt íè], désigne un village ou un logis. Le tout donne le nom Béboto qui signifie le village des plantes herbacées. Ceux qui habitent dans ce village parlent une langue appelée taè äéàbóöt ou la langue äéàbóöt. Le concept äéàbóöt désigne à la fois la langue et les locuteurs de ladite langue. Il y a aussi le terme [naöñg-ndaö] qui est utilisé pour désigner la langue äéàbóöt.

1.1.2. Classification du äéàbóöt dans la famille Nilo-saharienne.

La langue äéàbóöt fait partie des variétés linguistiques de la région du Logone oriental. Il s'agit du bédjond, le gor, le mango et le äéàbóöt. La SIL a fait une étude et un rapprochement de ces variétés et fini par conclure que ces quatre variétés pourraient être des dialectes d'une seule langue. (Johnson 2001 : 25). Mais cette conclusion a créé une vive polémique inter-communautaire. Mais à notre avis, cette tension serait due au vice de procédure dans la proposition et non dans le rapprochement en tant que telle. Quelque fois on utilise le terme « Mbai Doba » (Fortier 1967 : 11-12) pour désigner le trio bédjond, äéàbóöt et mango. En ville, telle que, à Ndjamena, Sarh, Moundou, on appelle gor, la langue parlée par les locuteurs des variétés précitées. Mais étant de la région, les locuteurs ne se reconnaissent pas dans cette appellation gor. Cette variété linguiste du Logone oriental s'intègre dans le grand groupe qu'on appelle les langues Sara. Djarangar a tenté de faire la classification de ces langues dont le äéàbóöt (Djarangar 1989 : 19-20). Cette classification va de la famille Nilo-saharienne à la classe sara-|e en passant par la branche chari-Nilotique et sous-groupe sara-bango. La classification de Djarangar a été suivie dans la même logique par celle de Grimes ; cependant, Grimes a retenu äéàbóöt comme étant le dialecte du bédjond (Grimes 2000 : 62). En dépit des similitudes lexicales et sémantiques entre le bédjond et le äéàbóöt, nous retenons et considérons ces parlars comme étant deux langues à part entière car la langue telle que définie par Saussure et Martinet (op.cit.) illustre bien la

réalité du äéàbóöt et du Bédjond. D'ailleurs la classification de Djarangar (op.cit.) atteste le äéàbóöt comme langue du sous-groupe de la pendé

Schéma de classification selon (Djarangar 1989 : 22)



1.1.3. Situation géographique

1.1.3.1. Aire de la langue

Comme nous l'avons dit précédemment, la langue äéàbóöt est parlée à Béboto. Mais quelle est exactement l'aire de cette langue ? Située entre le 7^{ème} et 9^{ème} degré de latitude nord, puis entre le 16^{ème} et le 18^{ème} degré de longitude Est. Le äéàbóöt occupe un vaste territoire constitué de 52 villages. Le département de Kouh-Ouest est limité au nord par la sous-préfecture de Béti, au sud par la sous-préfecture de Goré, au sud-est par la sous-préfecture de Yamodo, à l'Est par la sous-préfecture de Bodo et à l'Ouest par la sous-préfecture de Komé. Initialement, Béboto était une sous-préfecture du département de la pendé et de la région du Logone Oriental. Mais, le décret n°442/PR/PM/MAT/06 du 14 juin 2006 a érigé ladite sous-préfecture en département de Kouh-Ouest, avec chef lieu Béboto et du ressort territorial : la sous-préfecture de Béboto, la sous-préfecture de Baké et la sous-préfecture de Dobiti. Ce même décret a aussi érigé la sous-préfecture de Bodo en département, avec chef lieu Bodo et du ressort territorial, les sous préfetures de Bodo, Béti et Bédjo. D'après nos informateurs, la langue Nang-nda est une référence géographique attribuée à la langue parlée dans un vaste territoire. Six (6) cantons parlent le Nang-nda selon nos informateurs. Il s'agit de Béboto, Béti, Bébo-pen, Bédjondo, YOMI, Bédjo. Ces cantons cités sont des étendues avant l'ère actuelle des sous-préfectures et départements. Ce concept Nang-nda est actuellement exploité par le comité de langue qui se charge de la promotion desdites langues. De même, l'Association Tchadienne d'Alphabétisation de Linguistiques et de Traduction de la Bible (ATALTRAB) fait usage dans ses littératures du concept nang-nda pour désigner les langues bédjond et äéàbóöt. C'est ce qui ressort dans le rapport du forum national des Agences de la Bible au Tchad (FONABIT 2004 : 31). L'association Nationale des comités de langues du Tchad (ANACOLAT 2004 :17) reconnaît le nang-nda en tant que membre affilié.

1.1.3.2. La démographie

Les locuteurs de la langue résident dans le département de Kouh-Ouest et sont estimés à 65 275 personnes. (NUTTENS 2000 : 19), (FONABIT 2004 : 31). Quant aux chiffres du recensement de 1993, la zone était en pleine rébellion et guerre si bien que rien n'a été clair puisque le recensement a été fait partiellement (Johnson 2001 : 5). Au sein de cette population, il y a une nuance très remarquable dans la langue. Mais cette nuance est due à l'environnement immédiat de la langue. On peut noter ces nuances dialectales dans les villages allant de Bébo à Bongmara et delà à Beido en passant par Bétédjé, Dobiti, Békoura et Baké.

1.2. PRESENTATION GENERALE DU SUJET

La recherche est un ensemble des travaux scientifiques qui contribuent à la découverte de connaissances nouvelles (Robert 1999 : 851). C'est dans ce sens que s'inscrit ce projet d'étude qui nous amènera à explorer le fonctionnement interne de la langue äéàbööt. Ainsi, le champ de notre étude est la langue äéàbööt. Le sujet qui nous conduira dans ce champ est : **l'approche de la phonologie lexicale du äéàbööt**. Chaque langue a son propre système. Elle a des traits distinctifs qui pourraient varier d'une langue à une autre. L'aspect de la langue äéàbööt qui fera l'objet central de notre étude, c'est l'aspect suprasegmental. En d'autres termes, c'est l'étude du ton qui retiendra notre attention. Les autres aspects de la langue sont considérés comme complémentaires mais très indispensables.

1.2.1. Objet d'étude

Il y a deux raisons principales pour lesquelles ce projet d'étude sur la phonologie du äéàbööt par un cadre multilinéaire est envisagé. Le premier objectif est de décrire les régularités tonales du äéàbööt, de façon à être capable d'expliquer toutes les mélodies tonales en surface comme le dit si bien

(Boltanski 1999 : 24) « *Le cadre théorique de la phonologie doit permettre d'exprimer explicitement toutes les régularités phonologiques de la langue. Ces régularités sont tenues pour des réalités objectives, des données dont il faut rendre compte (...), le linguiste, une sorte de détective, doit découvrir la vérité* »

Deuxièmement, nous estimons que ce travail va en outre contribuer à l'établissement d'un ton orthographique pratique à la langue.

1.2.2. Questions de recherche

Dans les perspectives de conduire ce travail, nous formulons quelques questions auxquelles nous allons tenter de chercher les réponses tout le long de notre parcours.

- 1- Quels sont les éléments morphophonologiques de la structure de la langue äéàbóöt?
 - a) Quels sont ces éléments et leur organisation au niveau segmental ?
 - b) Quel est le système tonal du äéàbóöt? Quels sont les éléments fondamentaux du ton et comment fonctionnent-t-ils ?
- 2- La théorie de la phonologie autosegmentale et lexicale permet-elle de rendre compte de manière adéquate la morphophonologie du äéàbóöt?

1.2.3. Revue de littératures.

1.2.3.1. Revue de littératures sur la langue äéàbóöt

Dans le cadre des recherches linguistiques, très peu de choses ont été réalisées sur la langue äéàbóöt. En dehors de l'enquête sociolinguistique menée conjointement par la SIL-Tchad et l'ATALTRAB (Johnson 2001), deux autres travaux ont été accomplis sur la langue par les étudiants. Il s'agit des mémoires pour l'obtention des maîtrises en linguistique (Masnan 2001) et (Madjirade 2003). Mais doré et déjà ces quelques rares travaux ont jeté les bases pour les recherches notamment celles en cours. Il est maintenant question de les approfondir dans la mesure du possible à la lumière d'une théorie

multilinéaire. Par ailleurs, il faut noter que la langue äéàbóöt fait partie du groupe Sara et du sous-groupe de la Pendé (Djarangar 1989 : 22) dont le bédjonde et le mango. Ces langues ont des fortes similitudes lexicales et sémantiques avec le äéàbóöt. (Johnson 2001 : 16). La langue bédjonde et la langue mango ont fait l'objet d'une étude approfondie. Il s'agit des travaux de thèse de doctorat réalisés respectivement par (Khamis1983) et (Djarangar1989). Pourquoi travailler encore sur la phonologie du äéàbóöt alors que la phonologie a été suffisamment faite sur la langue et ses langues sœurs ? La thèse suivante de (Boltanski 1999 : 9) justifie parfaitement ce retour à l'étude de la phonologie : « *La théorie phonologique est un petit monde très mouvementé : les trente dernières années ont connu plusieurs révolutions et ces révolutions ont été l'occasion d'une foule de travaux, presque tous d'un intérêt certain* ». A notre connaissance, aucune langue du groupe sara et partant de la famille Nilo-Saharienne n'a fait l'objet d'une étude à base de la théorie de la phonologie multilinéaire en général et lexicale en particulier. C'est la raison pour laquelle nous voulons tester les principes de cette théorie sur la langue äéàbóöt pour voir s'ils vont permettre une description adéquate des phénomènes tonaux de cette langue.

Il faut noter que ces travaux constituent certes un atout pour les recherches ultérieures mais ils renferment assez d'erreurs et lacunes dont nous allons relever quelques unes et tenter de remédier dans la mesure du possible. A cet effet, nous allons évoquer succinctement le contenu de chaque ouvrage et partant souligner les lacunes.

L'enquête réalisée par (Johnson 2001) a pour but la recherche des similitudes lexicales et les tests d'intercompréhension entre le äéàbóöt, le bédjond, le gor et le mango. Cette étude a donné au pourcentage de similitude lexicale qui varie entre 84 à 92%. Elle affirme que « la variété äéàbóöt n'est pas plus rapprochée au bédjond, du point de vue linguistique qu'aux trois autres variétés étudiées. Selon les données linguistiques ainsi que dans les perceptions

des locuteurs äéàbóöt, le äéàbóöt semble plus similaire au gor qu'au bédjond » (Johnson 2001 :25). Cette affirmation est contraire à celle que nous avons enregistré auprès des locuteurs äéàbóöt. Elle est même contraire aux travaux de Grimes (op.cit).

Quant au mémoire de (Masman 2001), ce dernier a fait une esquisse phonologique du äéàbóöt. Il a décrit le système des sons du äéàbóöt et son organisation dans la chaîne parlée. Les lacunes que renferme ce mémoire, résident dans le fait que l'auteur s'était donné de la peine à faire une description fine et détaillée des phonèmes du point de vue phonétique sans tenir compte des éléments phonémiques en tant que tels. Alors quels sont les sons phonémiques ? Lesquels sont phonétiques ? Et partant, pas de règles qui génèrent les sons de la représentation phonémique à la représentation phonétique. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre.

(Madjiradé 2003) quant à lui, avait axé son mémoire sur la morphologie verbale du äéàbóöt. Mais comme il a pris en compte le résultat des travaux de (Masman 2001), il était embarqué dans les lacunes citées précédemment. Il serait donc nécessaire de corriger ces erreurs.

Par ailleurs, (Khamis 1983) a fait dans ses travaux une esquisse grammaticale et lexicale du mango en mettant l'accent sur la phonologie. De même, (Djarangar 1989) a porté son choix sur la description phonologique et grammaticale du bédjond. Pour ses deux travaux de thèse, les lacunes résident dans le fait qu'ils n'ont pas utilisé une théorie autosegmentale ou du moins théorie multilinéaire pour justifier les phénomènes de tons. (Djarangar 1989 : 285) a tenté d'analyser les régularités tonales par la méthode de la phonologie générative standard mais pour l'analyse de tons, cette méthode affiche une limite notoire. Par conséquent, on peut faire la statistique des tons observés en surface à travers ces théories utilisées mais justifier la régularité tonale pose problème ; c'est pourquoi le choix de la théorie de la phonologie lexicale semble pour nous une nécessité.

1.2.3.2. Revue de littératures sur la théorie de la phonologie

Selon les phonologues générativistes, la phonologie moderne a commencé à partir de la première phonologie générative. Avec (Schane 1967), la phonologie générative a une existence officielle (Boltanski 1999). Mais celle-ci va prendre une tournure décisive quand Noam Chomsky et Morris Halle en 1968 publient leur *Sound Pattern of English* (SPE). Cet ouvrage s'appuie sur le postulat que la langue, propre à l'espèce humaine est innée. Ce postulat avait entraîné l'existence d'une grammaire universelle qui formulerait, à travers des règles de transformation, les étapes allant des structures syntaxiques sous-jacentes (donc en langue) aux structures de surface (donc en langage).

Historiquement, en plus des théories de la phonologie autosegmentale (Goldsmith 1976), les années 80 à 90 ont vu un engouement très prononcé des approches phonologiques (Adobé 2003 : 6). A titre indicatif, nous citons entre autres les théories les plus connues :

- La phonologie lexicale. (Kiparsky 1982)
- La phonologie du gouvernement. (Kaye 1988)

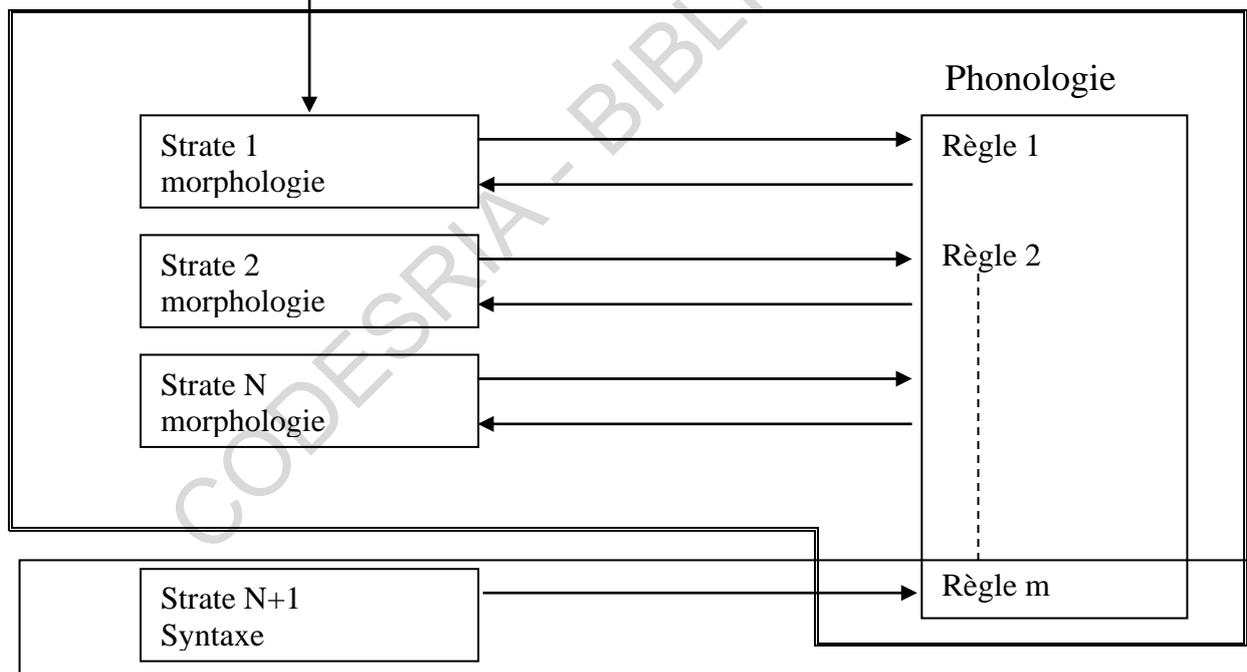
Nous allons revenir sur cette revue de littérature dans les chapitres suivants chaque fois que les problèmes spécifiques de la théorie se posent.

1.2.4. Cadre théorique du travail : la phonologie lexicale

« *La théorie de la phonologie lexicale est un modèle particulier fourni par la grammaire universelle pour la phonologie et la morphologie de la langue* » (Archangeli 1984). Celle-ci s'est inspirée des travaux de Halle sur la formation de mots (Halle 1973) et des propositions de Siegel sur l'interaction entre morphologie et la phonologie (Siegel 1974). Elle a été développée à partir de 1982, en particulier par (Mohanan 1982, 1985), (Kiparsky 1982, 1985) et (Pulleyblank 1986) pour les langues à ton. La phonologie lexicale donnait ainsi l'architecture générale dans laquelle les diverses structures auto segmentales se sont insérées (Scheer 2004 : 9). L'idée fondamentale de cette théorie est la

suivante : « certaines opérations phonologiques ont lieu dans le lexique en tandem avec les opérations morphologiques. La sortie d'une opération phonologique va à son tour être soumise à une opération morphologique dont la sortie va elle-même subir d'autres opérations phonologiques » (Mohan 1982 : 3). En d'autres termes, les règles phonologiques s'intercalent dans les processus morphologiques (Mutaka MS). Et toute la dérivation se fait au sein de deux types d'application des règles : le type des règles lexicales et le type de règles post lexicales. Cette théorie a été largement exploitée par (Mutaka 1994, 2001) pour les langues bantu et (Kenmogné 2000) pour la langue bakoko. C'est justement l'analyse de Mutaka sur la langue Kinandé qui a aiguisé notre motivation dans le choix de cette théorie. Les démarches dans l'analyse de la phonologie lexicale est schématisée dans le tableau suivant par (Archangeli 1984 : 08) :

Tableau 1 : Tableau de structure du modèle de la phonologie lexicale



Source : (Archangelie 1984 : 08)

Par ailleurs, nous allons appliquer dans ce travail les principes de la phonologie générative pour justifier la variation des phonèmes en fonction de leur trait respectif. Et enfin la théorie de la phonologie autosegmentale qui va de

paire avec la phonologie lexicale nous servira de cadre pour l'analyse de ton. La théorie autosegmentale est caractérisée par la condition suivante :

- a) Tout segment approprié du palier autosegmental doit être associé à un segment approprié du palier segmental.
- b) Tout segment approprié du palier segmental doit être associé à au moins un élément autosegmental.
- c) Les lignes d'association ne peuvent pas se croiser

1.2.5. Corpus et méthodologie

Parlant de ce qui démarque la phonologie des autres sciences ou disciplines linguistiques, (Scheer 2004 : 20) dit : « *ce qui est utile de retenir au-delà des problèmes conceptuels et techniques liés aux corpus, c'est que les phonologues n'ont plus désormais le choix : ils doivent fonder leurs analyses sur des corpus qui donnent un aperçu numérique des forces lexicales en jeu. La phonologie a comme objet d'étude un ensemble fini d'unité. Cette spécificité se révèle donc être un avantage lorsque l'on se penche sur ses conséquences méthodologiques qui concernent notamment, l'utilisation des corpus* ». Pour illustrer cette thèse, Scheer a cité (Saussure 1915 : 23) qui dit : « *ce qui explique que le métier de linguiste est plus difficile que celui de physicien, chimiste ou biologiste, c'est l'identification des propriétés, nature de la phonologie ; car le linguiste avant de pouvoir exercer, doit définir l'objet de son étude* » (Scheer 2004 : 25) met en perspective cette obligation du linguiste de construire son objet avant d'agir. Le corpus, dans ces conditions n'est pas un luxe en phonologie, il est une obligation. Il en découle une exigence théorique plus importante que la phonologie impose au phonologue : celui-ci doit avoir une position théorique explicite avant de commencer le travail sur les matériaux bruts (Scheer 2004 : 26). En d'autres termes, des corpus phonologiques sont plus orientés, plus théoriques et plus construits que ceux qui servent dans d'autres disciplines. Pour l'élaboration de notre corpus, nous avons adopté la méthode

classique de description des langues. Celle qui consiste à descendre sur le terrain, recueillir les données auprès des locuteurs, transcrire et traiter ces données. Cependant, nous avons utilisé les outils appropriés qui place ce corpus dans le cadre de la théorie. Nous avons fait usage d'une partie du questionnaire de (Kenmogné 2001) pour orienter nos recherches voir (Mutaka et Chumbow 2001 : 289). Kenmogné lui aussi s'est inspiré du questionnaire de (Bouquiaux and Thomas 1976). De même, l'article de Mutaka intitulé « *data building for a lexical phonology analysis of a bantu language* » (Mutaka et Chumbow 2001: 1-22) nous a servi de cadre référentiel. Mais où et comment trouver les données qui serviront de cadre d'analyse ?

1. Ayant reçu ces outils méthodologiques, nous étions descendus sur le terrain en décembre 2006. Pour réaliser une enquête linguistique, nous avons ciblé trois villages plus la ville de Béboto. Il s'agit de Béboungaye, Bébo, Dobiti et Béboto. Les moyens que nous avons utilisés lors de cette enquête sont ceux qui devraient être à la portée du phonologue comme disait (Scheer 2004 : 18): « *les matériaux de base du phonologue sont les mots (...) le phonologue se promenait avec un calepin et notait tous les jours, les mots que le vent lui apportait (...) les moyens techniques, depuis, ont fait des progrès dans deux domaines. D'une part, les dictionnaires ont été informatisés et existent maintenant sous forme électronique. D'autres part, les moyens d'interrogation sont tels qu'en principe n'importe quelle requête peut être satisfaite instantanément en appuyant sur un bouton* ». Justement, c'est à l'aide d'un calepin et d'un radio enregistreur que nous étions partis à la conquête des mots. Pour étayer cette enquête d'un support visuel, nous avons utilisé un appareil photographique. Vous trouverez en annexe quelques images qui illustrent le paysage du milieu enquêté. La réalisation de cette enquête a été possible grâce aux hommes, femmes et jeunes de bonne volonté qui se sont prêtés à nous (voir la liste et photos de quelques uns à l'annexe).

Les éléments ainsi enregistrés ont été transcrits et classifiés selon les outils recommandés par la théorie. Dès lors, l'objet de notre étude est déterminé. Et en tant que locuteur natif de la langue, nous allons faire usage de notre intuition dans la gestion de l'analyse de langue et surtout l'analyse tonale.

Nous précisons que d'une manière générale, la phonologie comporte deux composantes : la composante statique et la composante computationnelle. D'où l'élaboration de ce corpus qui sert de lexique à notre étude. Cela s'inscrit dans l'affirmation de Scheer (opcit) qui dit : *« le linguiste ne cherche pas à convaincre mais à comprendre. Il part à la rencontre de l'inconnu avec un questionnement mais sans solution, même hypothétique. C'est le corpus lui-même qui suggérera des hypothèses et idéalement des solutions. Le corpus agit ainsi en tant que conseiller qui propose, jette une nouvelle lumière sur la réalité et restreint les analyses possibles »*.

1.2.6. Limite et plan du travail

Le travail qui nous attend dans ce mémoire consiste à expliquer les régularités des tons de surfaces en partant de la représentation sous-jacente. Le cadre approprié est l'analyse dérivationnelle d'où l'application des règles morphophonologiques. Mais compte tenu des lacunes relevées dans la revue de littérature, nous allons nous attarder un peu sur la phonématique, la syllabe et la morphologie avant d'aborder le système tonal et son analyse. Ce mémoire est constitué de sept chapitres y compris le chapitre introductif et conclusif. De même, les chapitres sont subdivisés en sections et sous-sections matérialisées simplement par des numérotations.

Conclusion

Ce chapitre présente un aperçu de ce qui va être révélé au cours du travail. Les cadres théoriques et méthodologiques adoptés dans ce chapitre nous

serviront comme base de notre analyse segmentale et suprasegmentale. C'est aussi le lieu où la langue a été présentée.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE II : LA PHONEMATIQUE

2.0. INTRODUCTION

Ce chapitre consiste à décrire le système de sons äéàbóöt et ses traits distinctifs. En d'autres termes, c'est l'étude du phonème qui fera l'objet de notre préoccupation dans ce chapitre. Pour ce travail, nous avons adopté l'alphabet phonétique international (API).

2.1. LES SYSTEMES CONSONANTIQUES ET VOCALIQUES DU ÄÉÀBÓÖT

L'objectif visé dans ce chapitre consiste à inventorier les sons et tenter de cerner les processus phonologiques dans lesquels ces sons apparaissent dans la langue. Après avoir recensé et classé les sons du point de vue phonétique et phonémique, nous allons tenter de dégager les propriétés distributionnelles de ces sons et surtout d'une manière brève. Le tilde de la nasalisation sera mis sous la voyelle porteuse de la nasalité afin de faire de la place au symbole tonal. D'après (Masnan 2001), la langue äéàbóöt atteste cinquante trois (53) consonantiques et vocaliques. Mais il reste à vérifier si les présents travaux vont confirmer ou infirmer ce nombre attesté.

2.1.1. Le système consonantique

Les consonnes sont les sons produits avec une obstruction importante dans la cavité buccale au-delà de la glotte. Ils sont généralement en nombre limité dans chaque langue et le äéàbóöt ne peut faire exception.

2.1.1.1. Les consonnes phonétiques systématiques

Selon le travail réalisé par Masnan (opcit), le système consonantique du äéàbóöt compte vingt deux (22) sons. Mais nous venons de constater que la langue atteste plutôt vingt trois (23) sons au niveau phonétique donc un son de plus. Il s'agit de la nasale [ñ] qui apparemment, n'apparaît pas seule mais après

un processus phonologique, on la voit seule. Les sons attestés par la langue peuvent être illustrés comme suit :

Sept (7) occlusifs oral, [p, b, t, d, k, g, |]

Deux (2) injectifs glottals [ä, ë]

Quatre (4) nasales [m, n, ʃ, ñ]

Quatre (4) mi-nasales [mb, nd, ʃ|, ñg]

Deux (2) fricatifs [s, h]

Un (1) vibrant [r]

Un (1) latéral [l]

Et deux (2) semi-voyelle [j, w]

Tableau 2 : inventaire phonique des consonnes

		Bil.	Alv.	Alv-palatal.	Vél.	Lab-vél.	laryn
Occlusif	Sourd	p	t		k		
	Sonore	b	d		g		
Injectif		ä	ë				
mi-nasal		mb	nd	ʃ	ñg		
Nasal		m	n	ʃ	ñ		
Fricatif			s				h
Latéral		l					
Vibrant		r					
Semi-voyelle			j		w		

Ces consonnes sont déterminées par les traits des points d'articulation qui sont entre autres : labial, coronal, antérieur haut, bas, arrière et les traits des modes d'articulation qui sont continu, distribué, strident, latéral, nasal etc (Burquest 1998).

2.1.1.2. Les segments ambigus

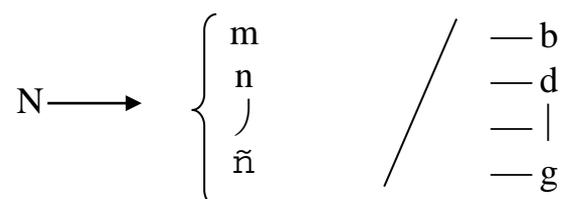
« *La labialisation, prénasalisation, l'aspiration et autres consonnes phonétiquement complexes sont sujet à des interprétations variées et doivent être déterminées dans leur contexte d'apparition dans la langue* » (Burquest 1998 : 160). Le segment ambigu concerne la séquence de deux consonnes cc qu'on interprète comme une seule consonne homorganique. C'est le cas en äéàbóöt des mi-nasales [mb, nd, ʃ | et ñg].

(1)	mbaö :	"étranger"	ʃ í à je ð	"marcher"
	mbéà l	"verser"	ʃ í à we ö	"cantharide"
	ndé è m	"envelopper"	ma à ñ g í ö	"tabac"
	ku à nd í ö	"balafon"	ñ ga à ñ g í ö	"la dent"

Il s'agit ici d'un processus d'assimilation, un processus dans lequel les consonnes conditionnent d'autres consonnes environnantes. C'est dans cette perspective que Burquest (opcit) dit : « *one of the most common natural processes in language is that of nasal assimilation. Nasals which directly precede other consonants commonly assimilate to match them in point of articulation. The number of languages which manifest this phenomenon is legion* » (Burguest 1998: 117).

À ce sujet, Burquest (opcit) considère cette séquence comme étant un processus de dénasalisation car celle-ci est considérée comme la base d'un phonème ou la variante d'une occlusive voisée. « *the standard analysis for this process is to consider it as denasalization. That is, the nasal consonants are considered to be the basic phonemes and the voiced plosives as the variants* » (Burquest 1998: 128). Voici la règle qui sous-tend cette assimilation.

Règle 1 :



Cette règle dit, toute nasale N devient m quand elle précède b, elle demeure n quand elle précède d, elle devient ʃ quand elle précède | et enfin elle

devient ñ quand elle précède g. D'après Burquest (op.cit) ces mi-nasales sont toujours suivies d'une voyelle orale.

2.1.1.3. *Processus distributionnel des consonnes (opposition dans le contexte identique)*

2.1.1.3.1. *Les labiales*

Les phonèmes /p/ et /b/, /m/, /ä/ et /mb/ s'opposent en position d'attaque, comme le montre le corpus suivant :

(2)	paö :	"chant"	méèr	"penser"
	baö :	"fleuve"	béèr	"phacochère"
	paàtíö	"poisson"	beö :	"germer"
	baàtíö	"mouton"	äeö :	"clouer"
	maàtíö	"nére (arbre fruitier)"	maöl	"mandier"
	mbaàtíö	"refuser"	äaöl	"avoir une couleur"
			mbaöl	"rocher"

2.1.1.3.2. *Les alvéolaires*

Les phonèmes /t/ et /d/ s'opposent en position d'attaque, on peut observer cela dans le corpus suivant :

(3)	tóö :	"nom"	dóèm	"ma tête"
	dóö :	"attacher"	tóèm	"mon nom"
	teö :	"sortir"	daè :	"viande"
	deö :	"dire un conte"	taè :	"bouche"

Les phonèmes /s/ et /l/ s'opposent en position d'attaque (s/l) :

(4)	saèñgíè	"chercher"
	laèñgíè	"rat au rayure blanc-noir"
	suèweè	"égrainer (le mil)"
	luèweè	"Dieu"

siàjeö	"vanner"
liàjeö	"remuer quelque chose"

Les phonèmes /nd/, /d/ et /t/ s'opposent aussi en position d'attaque comme l'indique le corpus suivant (nd/d/t) :

(5)	déàl	"poisson sp."	toà:	"souffler"
	ndéàl	"réveiller"	toàgíà	"laver"
	duöl	"biche-cochon"	ndoàgíà	"cri d'un babouin"
	nduöl	"noir"		
	ndoà:	"apprendre, enseigner"		
	doà:	"chauve-souris"		

Les phonèmes /n/ et /nd/ s'opposent aussi en position d'attaque comme suit (n /nd) :

(6)	ndéàl	"réveiller"	neö:	"chose"
	néàl	"sucré"	ndaà íö	"imiter"
	ndéèm	"envelopper"	naà íö	"étaier"
	néèm	"ma femme"		
	ndeö:	"poser contre, mettre"		

Quant aux alvéolaires [ë] et [r], ce sont des variantes libres du phonème /r/. Cette variation est observée d'un locuteur à un autre tout comme on peut observer chez un même locuteur, une différente prononciation du même mot. Le locuteur peut utiliser deux sons ou prononciation différente mais cela n'apporte aucun changement dans le sens. Le corpus suivant est une illustration :

(7)	[reö:]	~	[ëeö:]	"venir"
	[roö:]	~	[ëoö:]	"brûler les tas"
	[raö:]	~	[ëaö:]	"faire"
	[rià:]	~	[ëià:]	"quoi"
	[róö:]	~	[ëóö:]	"corps humain"

2.1.1.3.3. Les alvéo-palatales

Les phonèmes /j/ et /j̃/ s'opposent aussi en position d'attaque comme montre le corpus suivant (|/|) :

- (8) |uèweè "embêter"
 |uèweè "nous (2) prénoms"
 |íàjeö "marcher"
 |íàjeö "nous cachons"

2.1.1.3.4. Distribution complémentaire

Les sons [j] et [j̃] sont des allophones du même phonème /j/. Le /j/ n'apparaît rien que dans les contextes des voyelles orales tandis que le [j̃] n'apparaît que dans les contextes des voyelles nasales. Exemples :

- (9) joèleè "brûler sp." ja²ö: "plante à sève gluante"
 aèj "sécher" jé²öm "maigrir"
 goèj "pilon" kaö²j "partager"
 lièjeà "le sien" naö²j "perdre"
 jaà: "jeu sp." jéö²: "laisser"
 lóàj "pétrir" i²àja²öj "le tien"
 i²àja²ödeà "le leur"

Nous pouvons formuler comme règle :

Règle 2 : $j \rightarrow \left. \begin{matrix} \text{---} V^2 \\ V^2 \text{---} \end{matrix} \right\}$

Cette règle dit : la sémi-consonne palatale devient nasale palatale dans le contexte de voyelles nasale. Nous y reviendrons plus tard en terme de trait distinctif.

2.1.1.3.4. Les vélares (k/g/ŋg)

Les phonèmes /k/, /g/ et /ŋg/ s'opposent en position d'attaque comme le montre le corpus suivant :

(10)	géör	"connaître"	ñgóödíö	"courir, poursuivre"
	kéör	"rouge"	kóödíö	"tam-tam"
	kóàl	"se quereller"	ñgeè:	"trouver"
	góàl	"plante à fibre"	geè:	"vouloir, accepter"
	guàgíö	"déambuler"	keè:	"van (à tamiser)"
	kuàgíö	"tas d'herbe"	ñgeà:	"gratter"
			keà:	"sésame"

Le labio-vélaire /w/ oppose le vélaire /k/ dans les exemples suivants : (w/k).

(11)	wéèndeè	"piège sp."	kaàsíö	"piler"
	kéèndeè	"cithare"	waàsíö	"melon"
	wéèdíè	"hanche"	kaàreö	"un"
	kéèdíè	"éléphant"	waàreö	"caresser"
	kuàl	"charbon"		
	wuàl	"poid de terre"		

Toutes les consonnes apparaissent en initiale de mot ou en position d'attaque sauf le fricatif glottal /h/. De même, toutes les consonnes apparaissent en position d'intervocalique sauf les injectifs glottals /ä/ et /ë/. Par contre seules les sonnantes apparaissent en position finale. Les exemples du corpus suivant illustrent le contexte d'apparition de ces consonnes dans la langue.

(12)a) Initiale	b) Intervocalique	c) Finale
paàtíö	"poisson aèbíè	maö ² m "serpent
sp."	"hippopotame"	bois"
baèñgíèraè	mbaöpíöl "foyer"	maö ² n "eau"

"babouin"

äéètíà	"singe"	kóèdíè	"artisan"	kaè²)	"le fait de courir"
duèl	"biche-cochon"	gíèmeè²	"guêpe"	laö1	"bambou"
maöñgíö	"bœuf"	dóèmbaö1	"sommet montagne"	de bíör	"mortier"
mbaèleè	"éta1er"	góàkíö	"aviaire"	laöw	"être affamé"
kaàsíà	"píler"	puàtuà	"fleurir"	goöj	"pilon"
tuàlíà	"délièr"	maèndíè	"jeune fille"		
ndíèleè	"glisser"	guàneö²	"scorpion comestible"		
naègíà		maösíö	"tamarien"		
	"arracher"				
suàreö		ñgaèliè	"manioc"		
	"s'allonger"				
liö:	"serpent"	äéàreö	"frotter"		
réàw	"route"	góö íö	"être court"		
ëíèreè	"bois fourchu"	mià)eö²	"couteau de jet"		
íègíè	"souche"	kaèjaè	"brigand"		
)/uèweè	"cantharide"	kaè)/íè	"poisson"		
jeègíè	"souris"	síèkíàtiö	"entrelacer"		
)/a²ö:	"liguane sp"	léàñgíö	"osciller"		
kaèw	"grand parent"	óègíè	"chapeau"		
gaö íö	"briser"	kuàlíöwéàdeö	"criquet"		
ñgíàseö	"pou"	máöháö	"six"		
waöreö	ö "aigle"	koàhoöne²à	"semence"		

Les consonnes obstruantes n'apparaissent en position finale que lorsque la voyelle finale, noyau de la dernière syllabe s'efface. Exemples :

- (13) kaès "rouge"
 gòèd "courir"
 méèkéès "genou"

Tableau 3: consonnes phonémiques

Il relève de ce qui précède, le tableau phonémique suivant :

p	t		k		
b	d		g		
ä		丿			
mb	nd		ñg		
m	n				
	s				h
	l				
	r				
		j		w	

2.1.2. Les traits distinctifs

La notion de trait distinctif a été élaborée par (Chomsky et Halle 1968).

Cette notion assure trois fonctions importantes :

- Les traits distinctifs permettent de décrire les sons du langage dans leurs propriétés phonétiques.
- Sur le plan phonologique, ces traits apportent la différence de sens entre les items lexicaux.
- Enfin, ils pourraient assurer l'élaboration des classes naturelles qui distinguent les sons les uns les autres. Nous allons étudier ces traits distinctifs dans les lignes suivantes à travers les sons du äéàbóöt.

Tableau 4 : traits distinctifs des consonnes

	p	b	t	d	k	g	m	n	丿	ñ	ä	ë	mb	nd	丿	ñg	s	h	l	r	j	w	
Cons.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+
Ant.	+	+	+	+	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-	+	-	+	+	-	-	+
Son.	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-
Nas.	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-

Cor.	-	-	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	-	+	-	+	+	+	-	+
Lat.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-
Voisé	-	+	-	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+	+

2.1.2.1. Description des traits distinctifs des consonnes

Nous allons décrire entre autres les traits distinctifs des sons du äéàbóöt.

1) Consonantique

Les sons [+cons] sont produits avec une obstruction importante dans la cavité buccale au-delà de la glotte. Les vraies consonnes (obstruantes, nasales, liquide) sont [+cons], alors que voyelles et les semi-voyelle sont [-cons].

2) Antérieur

Une consonne [+ant] est articulée avec la constriction principale à un point égal avec ou au devant des alvéolaires. La valeur [+ant] regroupe les labiales, les dentales et les alvéolaires ensemble, les distinguant de toutes les autres consonnes (postalvéolaire, palatale, retroflexe, vélaire, etc), qui sont [-ant].

3) Sonnant

Est considéré comme [+son], tout son produit avec une configuration de l'appareil phonatoire qui rend possible le voisement spontané. En générale, ceci veut dire que l'appareil phonatoire est relativement ouvert, et que l'air passe librement. Il y a résonance perceptible à cause de la forme de la cavité dans laquelle l'air résonne. Ce trait distingue les obstruantes qui sont [-son], des consonnes résonnantes et des voyelles qui sont [+son].

4) Continu

Pour les sons qui portent le trait [+cont], l'air passe par la partie centrale de la cavité orale sans fermeture soutenue au point de la constriction principale. Les voyelles, les vibrantes, les fricatives sont [+cont], les sons [-cont] déterminent les occlusives, les nasale et les latérales.

5) *Nasal*

Tout son qui se produit avec le voile du palais abaissé, de sorte que l'air s'échappe par les fosses nasales, conférant ainsi une résonance nasale au son, est [+nas]. Ce trait concerne les occlusives nasales, ainsi que tout son nasalisé (les voyelles nasalisés). Tous les autres sons sont oraux, donc [-nas].

6) *Coronal*

Un segment [+cor] est articulé avec la lame de la langue rehaussée au dessus de sa position de repos (qu'elle assume avant le moment de parler). Un tel geste est impliqué dans toutes les articulations dentales, alvéolaires, post alvéolaire (y compris les rétroflexes) et palatales. Les sons ayant d'autres points d'articulation sont [-cor].

7) *Latéral*

Le trait [+lat] caractérise uniquement les latérales. Il s'agit d'une constriction qui empêche l'air de passer par le centre du canal oral. Il passe plutôt par un ou deux côtés de la langue. Tous les autres sont [-lat]. En äéàbóöt il n'y a qu'une seule consonne latérale /l/.

8) *Voisé*

Ce trait concerne la vibration régulière des cordes vocales. Les sons sonores portent le trait [+voi] et les sons sourds sont [-voi]. Ce trait de voisement fait normalement ses distinctions les plus pertinentes parmi les obstruantes.

2.2. LE SYSTEME VOCALIQUE

2.2.1. Les voyelles

L'autre versant des sons de la langue est constitué des voyelles. Les voyelles sont les sons musicaux dus aux vibrations périodiques de l'air laryngé qui s'écoule librement à travers le chenal buccal. (J. Dubois 1973 : 513). Celles-ci sont donc des phonèmes présentant le trait vocalique et n'ayant pas de trait consonantique.

En phonologie, les voyelles sont considérées du point de vue de leurs traits distinctifs généraux ; tels que :

- l'aperture (\pm fermé)
- l'antériorité (\pm antérieur)
- la labialité (\pm arrondi)
- la nasalité (\pm nasal)

Pour la langue äéàbóöt, (Masnan 2001 : 200) a démontré que celle-ci atteste 31 sons vocaliques allant des voyelles brèves aux voyelles longues en passant par les voyelles nasales. Les sons ainsi attestés sont-ils confirmables ou bien y-a-il de modification à apporter ? Quand on observe le travail de Masnan (opcit), toutes les voyelles sont présentées comme des voyelles phoniques donc nous n'avons pas une base qui pourrait nous permettre de nous prononcer sur ce chiffre. Mais nous allons présenter et analyser ces voyelles et nous verrons ce qui va en découler.

D'après notre corpus, le système phonique des voyelles du äéàbóöt comporte neuf (9) voyelles orales et six (6) voyelles nasales. Les voici dans le tableau suivant :

Tableau 5 : voyelles phonétiques

Antérieure	Centrale	Postérieure
Etirée	Neutre	Arrondie
i i ²	í í ²	u u ²
e e ²	é	o o ²
á á ²		ó

2.2.1.1. Distribution des voyelles

2.2.1.1.1. Opposition des voyelles hautes (i/i²), (i/í), (i/u), (í/u)

les phonèmes ci-dessus cités s'opposent dans les contextes suivants :

(14) piö: "serpent sp."	/	pi ² : "ronflement d'éléphant"
tià: "enfler"	/	tià ² : "devenir, sortir"
tià: "enfler"	/	tíà "locatif"
iâ: "tarir"	/	iâ ² : "se lever"
biö: "tourner (corde)"	/	biö ² : "poil"
tuàlíà "délié"	/	tuàlià "ils dont délié"
taèkuàtíö "anus"	/	taèkuàtiö "ton anus"
tià: "enfler"	/	tuà: "avaler plusieurs choses"
äiö: "dormir"	/	äuö: "glaner"
buà íö "effacer"	/	bià íö "rotation du bras"
kuö: "gourde"	/	kíö "jonctif coordinatif"
uö: "nous (2) avalons"	/	í "bras"
kuàl "charbon"	/	kíàl "le fait de sucer, téter"
buèr "idiot"	/	bíèr "mortier"
baètuà "chat"	/	baètíà "mouton"

2.2.1.1.2. Distribution des voyelles moyennes et basses (e/o), (e/ó), (o/o²), (o/ó), (é/o), (é/ó)

Les phonèmes ci-dessus cités s'opposent dans les contextes suivants :

(15) toö: "faire mal (plaie)"	/	tóö: "nom"
toà: "souffler"	/	tóà: "attacher"
loà: "bailler"	/	lóà: "bouillie de haricot"

tóàsíà	"piquer plusieurs fois"	/	tosíà	"tomber plusieurs fois"
joèleè	"brûler"	/	jóèleè	"mouiller"
tóàl	"tailler"	/	téàl	"retour, revenir"
äóàl	"joue"	/	äéàl	"peur"
béèr	"phacochère"	/	bóèr	"boue, brique"
éè ² n	"nager en profondeur"	/	oè ² n	"guetter"
géör	"connaître"	/	goör	"langue sœur du äéàbóöt"
goösíö	"bercer, louer"	/	géösíö	"être mûr"
ñgeè:	"trouver"	/	ñgoè:	"calebasse"
geè:	"vouloir"	/	goè:	"nuque"
roà:	"brûler"	/	reà:	"venir"
loö:	"couler"	/	leö:	"poudre, mettre"
reö:	"venir"	/	róö:	"bagarre"
deè:	"raconte (il)"	/	dóè:	"tête"
beè:	"germer"	/	bóè:	"margouillat"
keà:	"sésame"	/	kóà:	"folie"
keè:	"crier"	/	kóè:	"fatigue"
poö:	"carpe"	/	po ² ö:	"la chaud"
toö:	"pirogue"	/	toö ² :	"maladif"

Par contre, les voyelles [e], [é] ne s'opposent nulle part. elles apparaissent dans les contextes suivants :

(16)a) initial	b) inter consonantique	c) final			
éèl	"parler, dire"	äéàtíö	"glaner ça	kíèndeè	"soif"
	et là"				
éèdíö	léàñgíö	"osciller"	roàäeö	"ruche"	
"pleuvoir"					

éètíö "sentir"	réàtíö plumes"	"enlever les plumes"	kíö eà "poule"
éè ² n profondeur"	déè íö	"demander"	tuèsíà e ² ö "abandonner"
é ² èm (le)"	"nez léâ ² m	"le mien"	siàséö léàleö "ver de terre"
éèw "loin"	béàl "initiation"		kuàlíöwéàdeö "criquet"
éèñgíö "maigrir"	béèr "phacochère"		méàñgíöreà "insecte sp."
éàdíö "tromper"	déögíà "belier"		ruàweà "hacher"
	méèkéàsíö "genou"		poàleà "un rite"
			ñgeà "gratter"
			ñgeè "trouver"

Les sons [e] et [é] sont des allophones du phonème /e/. Ils sont en distribution complémentaire.

La règle de centralisation suivante atteste cette distribution.

Règle 3 : $e \rightarrow \acute{e} \left/ \begin{array}{l} \{C - C\} \\ \{# - \} \end{array} \right.$

Cette règle dit : une voyelle [+atr] (tendue) devient [-atr] (relâchée) quand elle apparaît entre deux consonnes et à l'initiale de morphèmes ou mot. Par ailleurs, les phonèmes /e/ et /á/ sont deux phonèmes distincts. On peut les opposer dans les contextes suivants : (e/á)

- (17) beö : "germer" / báö : "insecte sp."
|eö : "marqueur pluriel" / |áö : "grenouille"

||eà: "propriétaire" / ||áà: "nauséabond"

2.2.1.1.3. Distribution des voyelles basses.

Les voyelles citées ci-dessus s'opposent dans les contextes suivants (a/a²):

- (18) kaà: "bruit de" / ka²à: "déféquer"
 baö: "fleuve" / ba²ö: "rancune"
 taà: "d'abord" / ta²à: "préparer la bouillie"
 raö: "faire" / raö²: "ciel"

Les sons [a] et [a²] sont deux phonèmes /a/, /a²/ distinctes.

Tableau 6 : voyelles phonémiques

Antérieure	Centrale	Postérieure
Etirée	Neutre	Arrondie
i i ²	í í ²	u
e e ²		o o ²
á		ó
	a a ²	

2.2.1.2. Description des traits distinctifs des voyelles

En phonologie générative, on dit que les phonèmes sont analysables en traits distinctifs. « *Les segments sont des conglomerats de traits appartenant au même répertoire universel* » (Boltanski 1999 : 15). Nous allons décrire ici quelques traits distinctifs des voyelles du äéàbóöt.

1) Syllabique :

Est-dit syllabique tout son qui fonctionne comme noyau de syllabe, ayant donc le plus haut degré de prééminence dans la syllabe. Ce trait sert à distinguer

des voyelles (v) [+syll] des consonnes et semi-voyelles (semi-consonne j, w) (c) [-syll], et à organiser la syllabe en élément nucléaire (vocalique).

2) *Haut* : ce trait désigne les segments articulés avec la masse de la langue relevée vers le palais, au-dessus de sa position de repos. Il définit surtout les voyelles fermées et les semi-voyelles correspondantes qui sont [+haut]. Les voyelles moyennes et ouvertes sont [-haut].

3) *Bas* : les sons [+bas] sont articulés avec un rabaissement de la masse de la langue en-dessous de sa position neutre (de repos). Il définit les voyelles ouvertes (á, a, ó) qui sont [+bas]. Par contre les voyelles moyennes et fermées sont [-bas].

4) *Arrière* : une rétraction de la masse de la langue derrière sa position de repos caractérise les sons [+arr]. Les voyelles phonétiquement centrales et postérieures possèdent ce trait. La classe naturelle des voyelles antérieures se définit donc par la valeur [-arr].

5) *Avancée de la racine de la langue* : le trait [+atr] (de l'anglais "advanced tongue root") concerne l'avancement de la racine de la langue en avant de sa position normale. Les voyelles tendues [i, e, í, o, u, i², e², u²] ont la valeur [+atr], alors que les autres voyelles relâchées [á, ó, é, a, a²] ont la valeur [-atr].

6) *Rond* : le trait [+rond] caractérise tout son produit avec un arrondissement des lèvres. En äéàbóöt, seules les voyelles arrondies ont cette valeur [+rond]. Car la langue n'atteste pas les consonnes arrondies du type (P^w, k^w etc).

6) *Nasal* : ce trait [+nas] concerne les occlusives nasales mais il détermine aussi les voyelles nasales et nasalisées. Tous les autres sons oraux sont [-nas].

7) *Long* : ce trait se réfère aux segments d'une durée relativement longue. Une voyelle dite longue, par exemple sera [+long], par rapport à sa correspondante brève, qui sera [-long]. En äéàbóöt, il n'y a pas de contraste entre une voyelle brève et une voyelle longue. Mais selon une convention bien connue, les voyelles longues seront considérées comme de voyelles double au niveau sous-

jaçant. Les morphèmes et mots monosyllabiques et à syllabe ouverte portent toujours la marque de la longueur vocalique sauf si le noyau de la syllabe est /í/. Même les pronoms sujets ne portent pas cette marque.

Tableau 7 : Tableau phonique de voyelles et leurs traits distinctifs

Voyelle Trait	i	i ²	í	í ²	e	e ²	é	é ²	á	á ²	a	a ²	o	o ²	ó	u	u ²
Syllabique	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Haut	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+
Bas	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-
Arrière	-	-	+	+	-	-	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+
Atr	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	+	+
Rond	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+
Nasal	-	+	-	+	-	-	-	+	-	+	-	+	-	+	-	-	+

2.3. LA NASALE ET LA NASALISATION DES SEGMENTS

La nasale est un segment vocalique ou consonantique dont la production se fait avec le voile du palais abaissé, de sorte que l'air s'échappe par les fausses nasales conférant ainsi au son une résonance nasale. La langue äéàbóöt atteste moins de voyelles nasales par rapport à leurs correspondantes orales. Sur les treize (13) voyelles phonémiques qu'atteste la langue, il y a cinq (5) voyelles nasales et huit (8) voyelles orales (cf. tableau 6 relatif aux voyelles phonémiques). La langue atteste aussi quatre consonnes nasales. Ces consonnes nasalisent les voyelles contiguës. La nasalisation des voyelles est un phénomène qui est tout à fait prévisible. Elle est due à l'assimilation progressive ou régressive de la nasalité d'une consonne nasale voisine. Il y a aussi quatre consonnes mi-nasales qui, par contre ne nasalisent pas les voyelles. A travers les corpus suivants, nous allons observer les mots constitués de voyelles nasales et les mots avec les consonnes nasales ensuite nous allons tenter d'examiner les processus de nasalisation qui s'y découle.

(19)a. i²ö : "se lever" b. é²èn "nager en profondeur"

o ² ö:	"manger"	uè ² n	"prendre"
dià ² :	"poursuivre"	é ² èm	"nez"
diè ² :	"ramasser"	a ² ö/	"boire"
goà ²	"examiner"	na ² ö	"goûter"
doè ² :	"mordre"	na ² à	"qui"
kaà ² :	"déféquer"	maö ²	"planter"
koà ² :	"mère, femelle"	no ² ö:	"pleurer"
bià ² :	"poil"	mià ² :	"cinq"
sa ² ²:	"oreille sauvage"	da ² èn	"centre, milieu"
siè ² ²:	"excrément (déchet)"	da ² èm	"grenier"
toö ² ²:	"petite souris sp."	bíène ² ö	"son de mil"
taà ² :	"préparer la bouillie"	kuàneö ²	"coq"
taö ² :	"fendiller, déchirer"	ma ² ön	"eau"
teà ² :	"sortir"		
tiö ² :	"succulent sp."		
c)	ñgaàníö eà	"les enfants"	kuèléàkíö ² m "cordon ombilical"
	naèñgíàraö	"sable"	méèkéàsíö "genou"
	kaèndíàkéo ² m	"pupille"	kéèdíàma ² ön "urine"
	méàñgíöreö	"insecte sp."	ñguèr "envie de viande"
	baölaèñgíè	"coup d'œil"	ñgoèr "testicule"
	kuàñgaögaèñgíöraà	"araignée"	ñgoà:
	"calebasse"		
	ñgíàseà	"se déplacer (étant assis)"	ñgòè: "souche sp."
	ndoàleà	"briller"	ñgeà: "gratter"
	ndíàleà	"glisser"	ñgeè: "trouver"
	léàñgíö	"osciller"	/ eö: "propriétaire"
	ndaà íö	"imiter"	ndeè: "battre, frapper"

ndaön "être rassasié" ndéëm "envelopper"

Nous formulons comme suit la règle de nasalisation

Règle 4 : $V \rightarrow V^2 / \left\{ \begin{array}{l} \text{— N} \\ \text{N —} \end{array} \right\}$

Cette règle dit : toute voyelle orale à l'intérieur d'un morphème et qui précède ou succède une consonne nasale devient nasale.

Cette règle générale de nasalisation s'applique bel et bien dans l'assimilation des voyelles du äéàbóöt mais avec quelques exceptions que nous allons relever dans les points suivants :

1. La langue admet la nasalisation progressive que lorsque l'élément nasalisable est dans le contexte de syllabe ouverte à la fin d'un morphème ou d'un mot (cf. l'exemple (19 b)).
2. La règle prévoit la nasalisation d'une voyelle qui précède une consonne nasale si et seulement si la nasale est en position finale. Les exemples du corpus (19b et c) est une illustration frappante.

Cette dernière exception a de son côté une autre exception. Même si la nasale est en position de coda (finale), elle ne nasalise pas la voyelle précédente par ce que cette voyelle succède la mi-nasale (19.c). Nous rappelons que les voyelles qui précèdent et succède les mi-nasales restent toujours orales sauf les voyelles nasales sous-jacentes Burquest (opcit). De même, la langue atteste les voyelles nasales qu'on peut trouver à la représentation sous-jacente, c'est ce qui fait qu'on observe dans certains mots la nasalité sans la présence d'une consonne nasale (cf exemple 19a).

Par ailleurs, on peut bien analyser la nasalité dans une autre perspective. (Goldsmith 1976) et (Hyman 1982) ont démontré l'essentiel des caractéristiques de la nasalité dans les langues telles (guarani et gokana). Ceux-ci ont appréhendé la nasalité comme étant un élément prosodique et suprasegmental au même titre que le ton et l'accent. C'est dans cette optique que (Chumbow 1987 : 81) a analysé la nasalité dans la langue ogberia. Il a affirmé que « *le cadre*

théorique de la phonologie autosegmentale paraît adéquat pour l'analyse de la nasalité : le trait [+nas] est autosegmentalisé sur un palier séparé des traits segmentaux. Ces traits sont reliés par les règles d'association applicables dans les dérivations autosegmentales » (Chumbow 1987 : 93).

Nous allons tenter d'appliquer cette approche dans l'analyse de la nasalité du äéàbóöt en considérant les morphèmes et mots constitués uniquement des segments oraux suivants :

(20)	äaö :	"bruit"	doà :	"chauve-sourie"
	äeà :	"village"	äaèraèraè	"adverbe"
	äoàà :	"faim"	doö :	"plaie"
	äaèj	"bute"	baögí	"épaule"
	gíèrèè	"astuce"	koàjoà	"fleur
	comestible"			
	gaöj	"éleveur (mineur)"	daö :	"viande"
	goöj	"pilon"		

La langue admet dans ce corpus, quatre (4) unités porteuses de nasalité « nasality – bearing units (NBU) » ; équivalentes de quatre nasale la langue. Il s'agit de ä ~ m ; d ~ n ; j ~ ʃ et g ~ ñ. Tout le reste des consonnes constituent ce qu'on appelle unité non porteuse de nasalité.

Nous formulons comme condition de la validité d'une structure morphémique en anglais c'est à dire règle qui régie les séquences permmissibles dans un Morphème structure conditions (MSC) (Chumbow 1987 : 86).

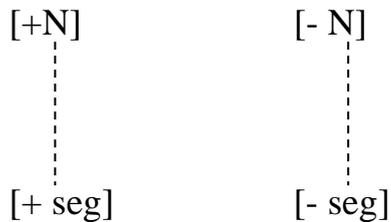
Morpheme structure condition (MSC)

Si ([+seg])	$\begin{pmatrix} + \text{syll} \\ - \text{cons} \end{pmatrix}$	$\begin{pmatrix} + \text{cons} \\ + \text{nas} \end{pmatrix}$	$\begin{pmatrix} + \text{syll} \\ - \text{cons} \end{pmatrix}$	([+seg])
	↓		↓	
alors	[+ nas]		[+ nas]	

Selon cette condition, chaque morphème ou mot est lié à un autosegment de [+N] ou [-N]. pour les morphèmes auxquels est lié [+N], les unités porteuses

de nasalité (UPN) sont nasalisées suivant une règle d'association initiale « MSC » qui assigne la nasalité de manière prédictible à la première unité porteuse de nasalité. Le reste se fait par une règle de propagation de la nasalité jusqu'à ce que la règle soit arrêtée par un segment non porteuse de nasalité.

Règle 5 : Initial Nasal Association Rule



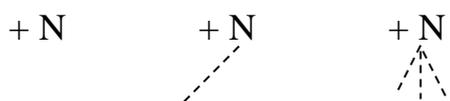
Cette règle assigne la nasalité (+N, - N) à la première unité porteuse de nasalité du morphème. Si le premier élément du morphème n'était pas porteur de la nasalité, la liaison se fait avec l'autosegment (-N) et cela n'apporte aucun changement dans le morphème initial.

Nous revenons sur le corpus (20) pour y analyser ce phénomène.

(20) + N + N + N
 a) äaèraèraè → äaèraèraè → äaèraèraè → ma²èraèraè
 "viande sp."

"adverbe"
 + N + N + N
 b) goàreö → goàreö → gore → ño²àreö "poisson
 sp."
 "morceau de bois"

+ N + N + N
 c) gíàreö → gíàreö → gíre → ñí²àreö "peau"
 "astuce"



- d) äaöd → äaöd → äaöd → maö²n "eau"
 "tombe (la)"
 + N + N + N
- e) gaàj → gaj → gaj → ña²à) "beaucoup"
 "éleveur sp."
 + N + N + N
- f) äoà: → äoà: → äo: → mo²à: "chef d'initiation"
 "faim"
 + N + N + N
- g) äeö: → äe: → äe: → me²ö: "ventre"
 + N + N + N
- h) äaö: → äa: → äa: → ma²ö: "planter"
 + N + N + N
- i) daö: → da: → da: → na²ö: "goûter"
 "viande"
 + N + N + N
- j) doö: → do: → do: → no²ö: "front"
 "plaie"
 + N + N + N
- k) doà: → doà: → do: → no²à: "pleurer"
 "chauve-souris"
 - N - N - N
- l) koöjoö → kjojo → kjojo → koöjoö "fleur comestible"
 "fleur comestible"
 + N + N + N

m) baögíö → baögíö → baögíö → ba²öñíö² "prendre un corps par plusieurs"

"épaule"

-N -N -N

n) kuàluöluã → kuàluöluà → kuàluöluà → kuàluöluà

"insecte sp"

"insecte sp."

o) RSJ: CUA : propagation : eff-V : amalgame :

+N	+N	+N	+NN	+NN
/kaa/ →	kaa →	kaa →	ka →	ka →
H	H	H	HH	HH

All-V: RP:

+N		
ka: →	[kaà ² :]	"déféquer"
H		

p) RSJ: CUA : propagation : RM : RP :

-N +N	-N +N	-N +N	-N +N	
/néka j/ →	néka j →	néka j →	néka j →	[néàkaö] "boisson"
H	H	H	H M	

q) RSJ: CUA : propagation : RM :

-N +N	-N +N	-N +N	-N +N
/kandíkém/ →	kandíkém →	kandíkém →	kandíkém →
B H	B H	B H	B H M

RP :

[kaèndíàkéö²m] "pupille"

Nous signalons que dans cette analyse, les consonnes initiales comme [k] dans [koöjöö] et [b] dans [baögíö] ne sont pas affectées par la nasalité par ce qu'elles ne sont pas les unités porteuses de nasalité dans la langue äéàbóöt. De même la consonne [r] dans les trois premiers mots bloque la propagation de la nasalité parce qu'elle n'est pas l'unité porteuse de nasalité dans cette langue.

2.4. CONCLUSION

La phonologie segmentale, depuis l'école de Prague jusqu'à nos jours, ne cesse de résoudre l'épineux problème des phonèmes, les plus petites unités fonctionnelles de la chaîne parlée. Ces phonèmes sont des unités linguistiques abstraites. Ils sont toujours en nombre fini dans chaque langue. La langue äéàbóöt comporte trente neuf (39) sons sur le plan phonique dont vingt trois (23) consonnes et seize (16) voyelles. Sur le plan phonémique, elle compte trente deux (32) sons dont vingt (20) consonnes et treize (13) voyelles contrairement à (Masnan 2001) qui a trouvé que la langue äéàbóöt atteste cinquante trois (53) sons phoniques. Cette différence réside dans le fait que ce dernier n'a pas fait des analyses pouvant permettre de différencier les sons phoniques des sons phonémiques. Par ailleurs, ces unités linguistiques peuvent se réaliser dans un contexte déterminé appelé allophone. C'est la distribution complémentaire des sons comme [é] et [e]; [ʌ] et [j] attestés par la langue äéàbóöt. La langue atteste aussi les variantes libres comme [r] et [ë]. Ces sons ont chacun au moins un trait qui le distingue des autres, c'est la raison pour laquelle nous avons défini et élaboré les tableaux des traits distinctifs. Ces traits nous aideront dans nos prochaines analyses dans les chapitres suivants.

De même, la nasalité occupe une place très importante dans ce chapitre. La langue äéàbóöt atteste les consonnes nasales et les voyelles nasales. En plus de la règle standard de nasalité, nous avons appliqué une autre règle de nasalité, c'est la condition de validité d'une structure morphémique. Celle-ci adopte une approche autosegmentale de la nasalité qui, selon (Chumbow 1987 :

81) est plus avantageuse que l'analyse (linéaire) segmentale de la perspective générative. L'analyse de la nasalité comporte trois paliers dans cette approche : le palier nasal, le palier segmental et le palier tonal. Les règles qui sont appliquées à la dérivation tonale sont aussi applicables à la dérivation de nasalité. C'est ce que nous avons montré dans l'exemple (20 : n-q) ; cette approche de la nasalité est bel et bien applicable sur la langue äéàbóöt mais nous estimons qu'une analyse approfondie dans ce sens permettra de découvrir beaucoup de choses sur la nasalité.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE III :

LA SYLLABE ET LA SYLLABATION

3.0. INTRODUCTION

L'ensemble des travaux en phonologie s'appuie sur et se réfère à la syllabe, autrement dit à l'agencement, à l'ordre, à la distribution des phonèmes. C'est dans cette perspective que Burquest 1998 : 147) dit : « *The syllable level is the phonological level immediately above the level of the segment ; it is a structural unit into which segmental phonemes are distributed* ». Ainsi, avec la syllabe, la phonologie envisage des processus dynamiques dont les constituants (les segments, les phonèmes) sont interdépendants. Mais comme disait Adobé « *la syllabe subit aussi bien des contraintes par l'effet des fréquences, des contraintes structurelles et des contraintes universelles. Ces complexifications théoriques sont les propres de la phonologie qui a pris la syllabe comme fondement d'étude* » (Adobé 2003 : 7). Ainsi, le rôle de la syllabe dans la théorie phonologique devient de plus en plus significatif au fil des décennies. De ce fait, la plupart des théories de la phonologie ont reconnu que la syllabe est une unité fondamentale dans l'analyse phonologique. Mais en fait, qu'est-ce qu'une syllabe ? En quoi est-elle fondamentale dans la chaîne parlée ? Comment est-elle structurée ? Et quels sont ses principes d'organisation ?

Nous n'allons pas nous attarder sur les multiples théories mais l'objectif de ce chapitre consiste à parler de la syllabe en trois sections : la première section portera sur les généralités sur la syllabe, la seconde section va relever la typologie de syllabe du *ãéàbóöt* et enfin la troisième section va tenter d'examiner les principes de syllabation en *ãéàbóöt*. L'analyse de la syllabe est une préalable importante à notre étude car dans cette langue, le ton porte beaucoup plus sur la syllabe ; donc nous ne pouvons étudier les tons dans la chaîne parlée sans parler de la syllabe.

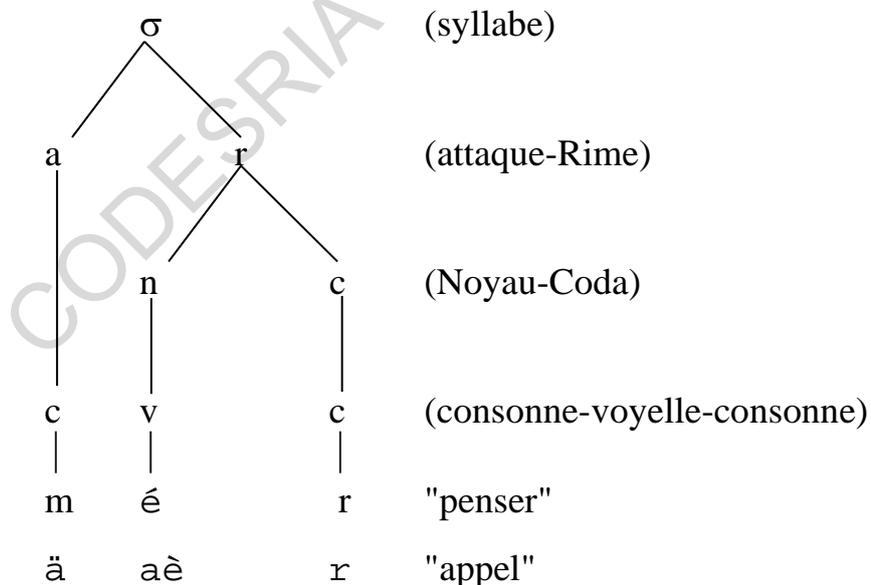
3.1. GENERALITES SUR LA SYLLABE

Dans la chaîne parlée, les segments sont organisés en séquences sonores, s'élevant ou descendant avec chaque point culminant de sonorité qui définit une syllabe unique. La syllabe est donc l'unité phonologique qui organise les mélodies segmentales en terme de sonorité : les segments syllabiques équivalent à des sommets sonores dans ces unités organisationnelles. En terme simple, c'est un groupe de phonèmes que l'on prononce d'un seul coup. Cette structure se fonde sur le contraste de phonèmes traditionnellement appelés voyelles et consonnes.

La syllabe, pièce maîtresse de la phonologie (Adobé 2003 : 12) a suscité beaucoup de controverses dans son appréhension. Vue de l'extérieur, on n'arrive pas toujours à isoler phonétiquement syllabe dans la chaîne parlée, c'est à dire que l'on est souvent incapable de déterminer, acoustiquement, à gauche et à droite de la chaîne parlée, où elle commence, et où elle s'arrête. Déjà très tôt, Jakobson et Halle l'on définit comme une unité phonologique constituée de segments organisés entre eux, alors que (Firth 1951) la voyait comme une unité suprasegmentale d'organisation prosodique. D'ailleurs, chacun a une certaine conscience de la syllabe et l'identifie naturellement au rythme lorsqu'il scande une phrase. Plusieurs théories ont en commun de voir en la syllabe une structure dynamique complexe dont les limites ne sont pas à chercher à sa périphérie (où commence et où finit la syllabe ?), mais à l'intérieur même de la syllabe, par les propriétés intrinsèques de ses segments (Adobe 2003 : 12). Mais avant la série des phonologues des années 90, il y avait des phonologues qui avaient appréhendé et cerné la syllabe à partir de l'intérieur. Ceux-ci ont constaté que les tentatives de définition de la syllabe de l'extérieur ne sont pas convaincantes. Ainsi, ils ont préféré étudier les propriétés combinatoires des constituants d'une syllabe (consonnes et voyelles). Ces constituants ne sont plus considérés de façon linéaire, chronologique, dans la chaîne phonémique, délimités par des frontières. Mais ils sont plutôt regroupés en un tout, en une unité phonologique,

avec sa structure et ses règles. Cette approche non linéaire de la syllabe a été mise en route par (Goldsmith 1976), (McCarthy 1979). Domaine à part entière de la phonologie, la syllabe est vue comme une organisation abstraite de segments spécifiques. D'où la difficulté de définir ce concept « *puisque'elle n'a pas de statut linguistique claire* » (Mahamat 2005 :150). Néanmoins, une définition qui convient le mieux est celle de Fujimura. Ce dernier définit la syllabe comme étant l'unité minimale d'articulation au niveau phonétique et que tout usage de ce terme devrait être intimement rattaché à cette notion phonétique. « *I think a syllable should be defined as a minimal unit that is utterable in isolation at the phonetic level, any uses of the term should be in some ways consistently related to this phonetic notion* » (Fujimura 1990; Adam 2005 : 150). C'est justement sur la syllabe que s'appliquent des processus phonologiques, et non sur les phonèmes qui la constituent. On parle alors d'unité syntagmatique.

La représentation structurale de la syllabe peut être la suivante (Pike 1967 : 37) ; Kenstowicz 1994, Akumbu 2006 : 56).



Par cette représentation, les éléments de la syllabe apparaissent mieux en relation de dépendance (Adobe 2003 : 10). L'élément essentiel de la syllabe est le noyau. Il domine la syllabe et gouverne l'attaque et la coda. D'après Adobe,

cette structure classique de la syllabe en attaque et rime est universelle, même si certaines langues autorisent des attaques et ou coda vides. Il y a donc, selon les langues, une variation de la structure syllabique, qu'il serait nécessaire de connaître pour mieux comprendre le comportement des règles phonologiques.

Les variations sont les suivantes :

- l'attaque est obligatoire
- la coda est facultative (syllabe ouverte si absence de coda, et fermée si présence de coda)
- qualité du noyau (voyelle, diphtongue, voire consonne syllabique)
- attaque branchante ou non
- coda branchante ou non
- le caractère facultatif de l'attaque et de la coda permet l'enchaînement puis la liaison dans certaines langues.

Cette section nous a permis d'avoir une vue panoramique sur la syllabe. Mais la langue äéàbóöt n'admet pas les diphtongues et les consonnes syllabiques comme dans les autres langues. L'attaque n'est pas obligatoire comme dans d'autres langues. L'attaque et la coda sont facultatives dans la langue äéàbóöt. Cette dernière comporte deux types de syllabes : syllabe ouverte et syllabe fermée. Ces types sont répartis dans quatre groupes de syllabe présentée dans la section suivante :

3.2. LA TYPOLOGIE DES SYLLABES DU ÄÉÀBÓÖT

Dans la langue äéàbóöt, on note deux (2) types de syllabes réparties comme suit :

vv, cv:, vc et cvc.

3.2.1. Structure syllabique des morphèmes (mots)

Le morphème peut être défini comme la plus petite unité douée de signification. Il est indivisible. Dans le cadre de la langue äéàbóöt, le mot

peut être constitué d'un seul morphème ou de plusieurs morphèmes. Dans ce point nous allons montrer la structure des morphèmes à travers les structures syllabiques.

3.2.1.1. les mots monomorphémiques

Ce sont des morphèmes ou mots qui sont constitués de racine sans affixe. Les monomorphémiques peuvent être constitués d'une ou de plusieurs syllabes. Mais à ne pas confondre la structure du morphème et celle de la syllabe. Le morphème est porteur de sens alors que la syllabe peut ou ne pas avoir de sens. C'est dans cette perspective que (Akwen 2002 :45) dit « *a syllable is gotten by getting the chest pulses whereas a morpheme must have a meaning. Syllables may or may not convey any meaning* ». Les mots constitués d'un seul morphème peuvent être illustrés dans les exemples suivants :

(21)a. [v:]		b. [vc:]	
iâ:	"tarir"	uèl	"élever"
íö²	"tu"	óèrö	"enlever"
o²ö:	"forger"	íèl	"sucrer, téter"
óö:	"être fatigué"		
c. [cv:]		d. [cvc]	
tóà:	"attacher"	äíèr	"enrouler"
teè:	"sortir"	daèr	"heurter"
ñgeè:	"trouver"	mbéàl	
"verser"			
e. [cv-cv]		f. [cv-cvc]	
äíà-geö	"vieillir"	díè-ñgéèm	"homme"
síà-kíà	"tirer"	géà- í²èm	"morceau de jarre brisée"
toà-gíà	"laver"		

g. [cv-cv-cv]

äíà-síö-rià "coaguler"

síè-kíà-tiö "entrelacer"

saè-ñgíà-laö "malaxer"

buè-guè-luè "troubler (eau)"

kuà-guö-luà "mille pattes (insecte)"

buà-ruö-ruà "lézard"

h. [cv-cv-cvc]

Tel que présenté dans l'exemple (21) le morphème peut être constitué d'une syllabe, de deux ou plusieurs syllabes. Dans ce cas le morphème et le mot sont presque confondus. C'est justement cette structure qui caractérise la langue äéàbóöt.

3.2.1.2. Les mots multi-morphémiques

Les mots constitués de plusieurs morphèmes sont ceux qui renferment la racine et les morphèmes affixaux. Les exemples suivants montrent ces mots avec leurs structures syllabiques

(22)

Mot	Morphème préfixal	Racine	Morphème suffixal	Sens
naè-ñgíà-raö	-	naè-ñgíà "terre"	-raö "faire"	"sable"
déà-néö- eà	-	déà-neö ² "femme"	- eö "marqueur pluriel"	du "les femmes"
síà-ndéö- eàö	-	síà-ndeà "cheval"	- eö "marqueur pluriel"	du "les chevaux"
koè-neà ²	-	koè: "action voir"	de -neà ² : "chose"	"vision"
kéè-díà-	-	kéè-díà	-naö "marqueur"	"se trompé l'un"

naö		"tromper"	réciprocité"	et l'autre"
néà- eö	-	neà: "chose"	- eö "marqueur pluriel"	du "les choses"
néà-kuè-	neà:-	kuè-sóè	"le	-
sóè	"chose"	manger"		"nourriture"
néà-ka ² è)	neà:	ka ² è)	"l'action de	-
	"chose"	boire"		"boisson"
éà-ndóö	éà:	ndóè: "cultiver"		-
	"propriétaire"			"cultivateur"
éà-laö	éà:	laö: "danser"		-
	"propriétaire"			"danseur"
kéè-díà-	kéè-díà	maö ² n	"eau"	-
maön	à"uriner"			"urine"
kaè-ndíà-	kaè-ndíà	kéöm	"œil"	-
kéöm	à"grain"			"pupille"
kuè-léà-	kuè-leà	kíöm	"nombril"	-
kíöm	"corde"			"cordon ombilical"
kéè-líè-	kéèl "dire"	taö	"parole"	-
taè				"parler"

Dans les trois derniers mots apparaît clairement la différence entre syllabe et morphème. Ces trois mots renferment chacun trois syllabes. Mais ils sont constitués chacun de deux morphèmes lexicaux : racine du mot et le morphème préfixal.

3.3. STRUCTURE INTERNE DE LA SYLLABE

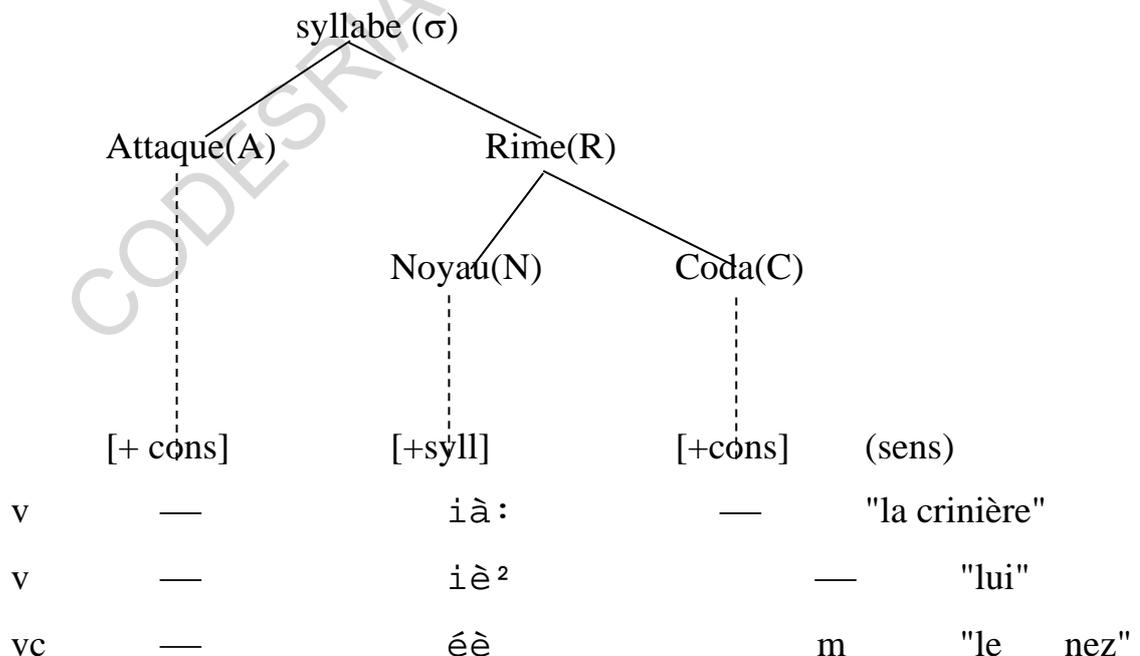
Les termes de structure syllabique, en effet désignent l'organisation de la chaîne des phonèmes en une unité d'ordre supérieur (Mahamat 2005 : 165). Dans cette section, nous allons répertorier et observer les structures dans

lesquelles les éléments phonologiques c'est-à-dire les consonnes, voyelles et même les tons s'incorporent. Nous allons présenter les constituants syllabiques du *äéàbööt* à travers le schéma théorique évoqué.

3.3.1. Les constituants de la syllabe

La syllabe peut être définie comme une structure hiérarchique de la chaîne parlée. Cette structure est constituée des sons. Dans la chaîne, ces sons phonématiques se regroupent en unité d'ordre supérieur et y occupent des positions avec un statut spécifique. Cette spécificité du statut des différentes positions syllabiques amène à attribuer à chaque élément de l'arborescence des fonctions différentes. Nous allons présenter ces constituants à travers la représentation syllabique d'après la figure de (Pike 1967 : 37). Mais nous rappelons que les éléments constitutifs de la syllabe sont variables. Nous avons dit qu'il y a des éléments qui sont obligatoires dans certaines langues. D'autres sont facultatifs. Nous avons dit que l'attaque et la coda peuvent être branchantes ou non. C'est justement ce que nous allons observer dans la figure suivante :

(23)



cv	d	oè	—	"la plaie"
cvc	t	éà	l	"répartir"
cvc	n	a ² ö)	"perdre"

En effet, ces constituants de la syllabe peuvent être détaillés autrement. L'attaque est la consonne initiale (ou groupe de consonne initiale pour d'autres langues). En dehors de l'attaque, le reste des phonèmes constitue ce qu'on appelle la rime. Cette dernière renferme deux éléments dont le noyau (la voyelle) et la coda (la consonne finale).

3.3.2. Echelle de sonorité

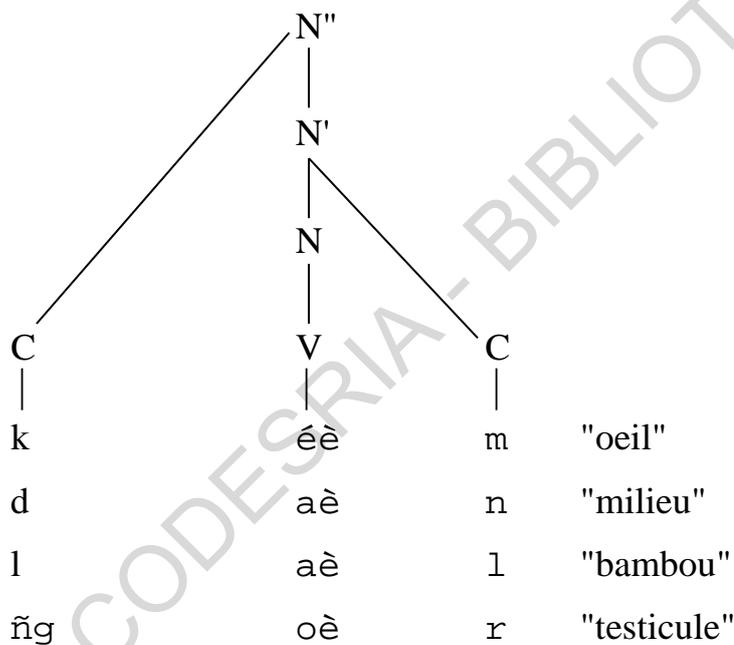
La syllabation est un phénomène de structure des segments. Celle-ci est fondée sur le principe de sonorité permettant la description explicite des phonèmes en terme de sonorité. Ainsi, une syllabe bien formée est la résultante d'une suite de phonèmes présentant un accroissement puis une diminution de la sonorité des segments qui la constituent. (Clements 1990). D'après les phonologues, les phonèmes d'une langue sont classables en échelle de sonorité partant des plus sonants aux moins sonants, c'est-à-dire des voyelles aux obstruantes. Voici l'ordre de classement dans l'exemple suivant :

(24)	Voyelles	(+syll +son)
	↓	
	semi-voyelles (glides)	(-syll +son)
	↓	
	liquides	(+cons +son)
	↓	
	nasales	(+cons +nas)
	↓	
	obstruants.	(+cons -son)

Le principe de sonorité exige aux phonèmes d'accroître en sonorité de l'attaque vers le noyau syllabique et de diminuer en sonorité du noyau vers la position de coda (Clements 1990), (Mahamat 2005 : 167).

En effet, d'après (Lévin 1985), la syllabe est une projection d'une seule catégorie : le noyau représenté par N. la coda d'une syllabe est considérée comme le complément du noyau qui domine la première projection N'. l'attaque est appréhendée comme le spécifieur de la syllabe dominée par la seconde projection N". Ainsi, dans la structure de la syllabe, la rime représente la première projection. Telle que nous avons représenté dans le schéma de l'exemple (23), la voyelle qui constitue le noyau (N), peut fonctionner comme une syllabe en absence de l'attaque et de la coda. Pour bien saisir la conception léviniste de la syllabe en äéàbóöt, voyons les exemples schématisés.

(25)



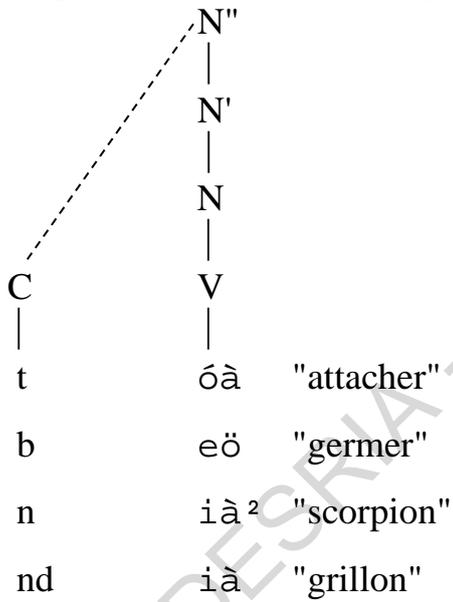
L'auteur de cette conception de syllabe a élaboré des règles qui justifient la création de tel ou tel constituant de la syllabe. Relevons ces règles pour voir si elles peuvent nous aider éventuellement dans la justification des structures syllabiques complexes du äéàbóöt.

(26.a) Règle de création du Noyau (RCN)

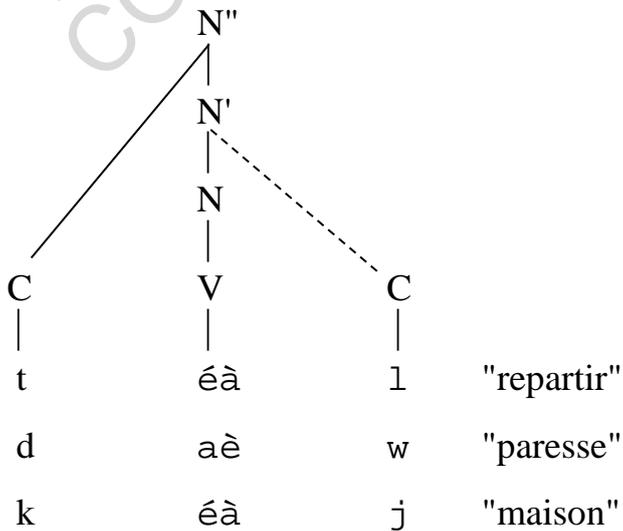
Règle 6 : N''
|

N'
 |
 N
 |
 V
 |
 oà : "forger"
 aè : "se tenir"
 óö : "être fatigué"
 iâ : "tarir"

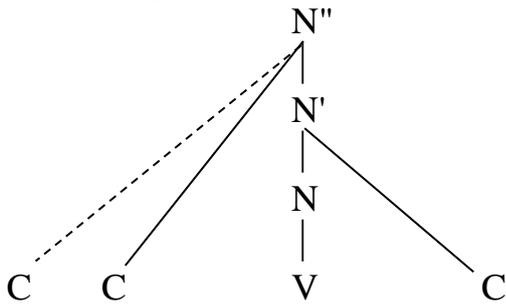
(26.b) Règle de création de l'Attaque (RCA)



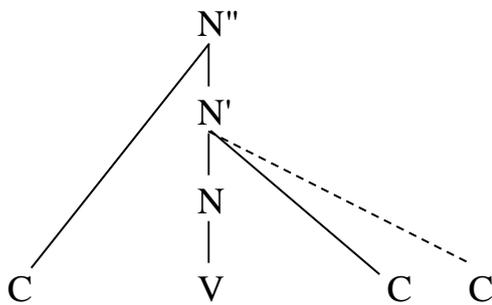
(26.c) Règle de création de Coda (RCC)



(26.d) Règle d'augmentation de l'attaque (RAA)



(26.e) Règle d'augmentation de Coda (RAC)



Nous signalons d'ores et déjà que ce n'est pas évident que les règles des exemples (26.d et e) soient applicables dans la langue äéàbóöt. Puisque celle-ci n'admet pas la syllabe complexe c'est-à-dire une syllabe ayant une séquence de consonnes successives. Nous avons constaté à travers les travaux antérieurs, qu'à chaque fois qu'il se trouve une séquence de consonnes, il faut syllabifier de sorte qu'il n'y ait pas de syllabe complexe. Donc à notre avis, les règles d'augmentation d'attaque et de coda ne seraient pas serviables dans la langue äéàbóöt.

3.4. LES PRINCIPES DE SYLLABATION

Dans cette section, nous allons parcourir d'une manière succincte les principes et le processus de syllabation. Nous estimons que ceux-ci pourraient nous aider à comprendre pourquoi la structure syllabique du äéàbóöt se comporte de telle manière plutôt que telle autre. Mais comme disait un penseur qui affirme : rassurons-nous du fait avant de nous inquiéter de la cause. Il est

important qu'on sache ce que c'est qu'une syllabation avant de revenir sur ses principes. Ce concept est défini par le dictionnaire linguistique (Dubois 1973 : 470) comme étant « *l'opération qui consiste à décomposer en syllabe différente des séquences phoniques de la chaîne parlée* ».

Pour (Goldsmith 1990 : 117), la syllabation est le processus d'association d'une chaîne linéaire de segments avec une structure syllabique. En d'autres termes, c'est un processus qui permet aux locuteurs d'organiser les segments en syllabes ; c'est aussi un processus dynamique dans lequel chaque morphème apparaît avec sa structure syllabique. (Kénmogné 2000 : 145).

En effet, le principe de syllabation a fait l'objet d'une littérature prolifique mais nous ne pouvons nous en tenir qu'à quelques positions théoriques pour justifier l'organisation des syllabes du äéàbóöt. Pour les uns, les étapes de la construction d'attaques dans l'approche basée sur des règles aboutissent sur des exigences directionnelles différentes : le repérage du cv en étape unique doit se faire de la gauche vers la droite ; le repérage du v avec une formation ultérieure d'attaque se fait de la droite vers la gauche. Pour d'autres, les représentations phonologiques intermédiaires et sous-jacentes ne constituent pas souvent des séquences de syllabes bien formées à l'intérieur d'une langue donnée. Là où de telles violations ont lieu et surtout à la frontière du domaine de la syllabation, elles sont souvent tolérées en surface et des successions aberrantes en résultent. Itô (1989) par exemple, a affirmé que la directionnalité de la syllabation prévoit la position de voyelles épenthétiques dans les langues comportant une épenthèse de voyelles. Dans certaines langues, les segments qui ne peuvent être incorporés dans les syllabes bien formées sont supprimés. Ce procédé, quand il affecte les consonnes est appelé "effacement isolant". Quand il affecte les voyelles, il peut en résulter des règles sur le raccourcissement des voyelles fermées. Dans l'un comme dans l'autre des cas, le procédé général peut être énoncé comme suit :

- "Effacement isolant" : les segments non syllabifiés sont supprimés.

Cette "effacement isolant" est tenu comme la cause de la suppression de consonnes dans de nombreuses langues (Clements 1983, Levin 1985). Cet effacement isolant peut aussi être perçu comme le procédé à l'œuvre dans les règles de raccourcissement des syllabes fermées telles que :

[cvvc] → [cvc] en surface par la suppression ou raccourcissement d'une voyelle (noyau).

Pour nous permettre d'observer la structure syllabique du äéàbóöt à la lumière de ces théories, examinons maintenant chaque constituant de la syllabe.

3.4.1. Le statut des consonnes en position d'attaque (onset)

Dans l'examen des phonèmes consonantiques du äéàbóöt, nous avons dit que toutes les consonnes apparaissent à l'initial d'un mot en isolation sauf le /h/. Mais ce qui reste à vérifier, c'est de savoir si deux consonnes adjacentes peuvent occuper la position d'attaque ?

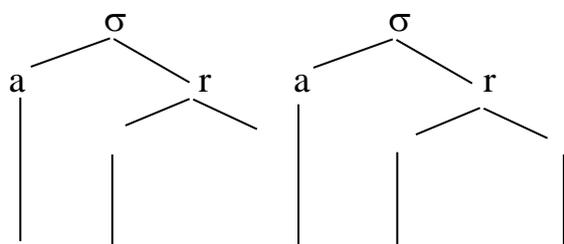
Le statut des consonnes en position d'attaque serait mieux examiné si on fait recours à "l'obligatory Onset principle" (OOP), entendu le principe de l'attaque obligatoire, élaboré par (Hooper 1972). Ce dernier a proposé un principe de syllabation selon lequel toute syllabe doit comporter une attaque (Mahamat 2005 : 172). Ainsi selon ce principe, par exemple la séquence cvcvc peut être syllabifiée de la façon suivante : cv-cvc car toute syllabe doit comporter une attaque ; dans ce sens, la consonne médiane doit nécessairement être à l'attaque de la seconde syllabe. En appliquant ce principe au äéàbóöt, nous aurons des exemples qui illustrent cette procédure de syllabation.

(27) cv-cvc,

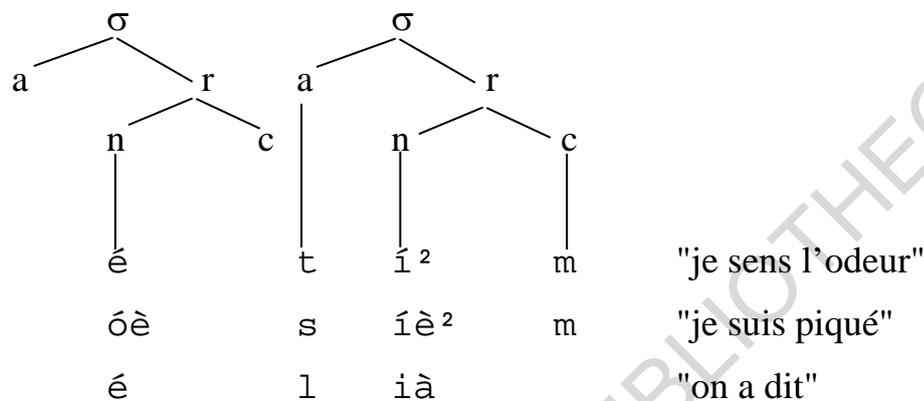
ñgoö-né²àm "mon enfant"

díè-ñgé²èm "l'homme"

nduö-né²àm "poser contre moi"



	n	c	n	c	
ñg	o	n	í	m	
(28)	v-cvc,				
	éè-tíè ² m				"je sens l'odeur"
	óè-sí ² èm				"je suis piqué"
	aè-díè ² m				"on m'a donné"
	ià-ja ² öm				"le mien"



Par contre, nous avons constaté que la séquence de deux consonnes adjacentes en médiane peut entraîner la syllabation de deux manières.

La première est celle qui consiste à faire de sorte que la première consonne devient l'attaque de la seconde syllabe.

(29) [cvccv]

(29.a) [cvc-cv]

kuàl-weö-deà	"criquet sp."
róàk-sià	"scarabé comestible"
naà-ñgraö	"sable"

La deuxième manière consiste à insérer la voyelle épenthétique /í/ entre ces deux consonnes rendant ainsi le mot qui était initialement dissyllabique, un trisyllabique. Mais toujours, est-il que dans les deux cas, la syllabation n'entraîne pas la formation d'attaque complexe ni de coda complexe.

(29.b) [cv-cv-cv]

kuà-líö-weà-deö	"criquet"
-----------------	-----------

kóà-kíö-sià "scarabée comestible "

naà-ñgíö-raà "sable"

kóè-gíè-róè "s'abstenir, le fait de s'abstenir"

Nous formulons comme règle d'insertion :

Règle 7 : O → [ɪ] / c – c

O → $\left(\begin{array}{l} + \text{syll.} \\ + \text{haut} \\ + \text{Atr} \\ + \text{arr.} \\ - \text{rond} \end{array} \right) / \left(\begin{array}{l} + \text{cons.} \\ - \text{syll} \end{array} \right) - \left(\begin{array}{l} + \text{cons.} \\ - \text{syll} \end{array} \right)$

3.4.2. Le statut du noyau syllabique

Dans cette sous section, nous allons tenter d'examiner pour voir comment les séquences de voyelles peuvent se syllabifier en noyau syllabique respectif. Mais tout d'abord, nous voudrions rappeler que la position de noyau dans cette langue n'est occupée que par les voyelles.

3.4.2.1. Les séquences des voyelles

L'examen de cette partie nous conduira à des interrogations pour savoir si deux voyelles adjacentes peuvent se combiner pour occuper le noyau de la syllabe, elles peuvent être syllabifier de sorte qu'elles occupent de positions de noyaux syllabiques distinctes. Cela nous amène à l'évidence de la longueur vocalique évoquée précédemment.

En effet, en äéàbóöt, tous les mots monosyllabiques avec la syllabe ouverte ont comme noyau syllabique, la voyelle longue. Sauf le cas des pronoms personnels et des particules tels que les locatifs, les jonctifs etc.

(30) [v :, cv :]

iâ: "tarir"

óâ: "s'habiller"

óö: "être fatigué"

taè: "prendre"

äéö : "clouer"

toà : "souffler"

De même la séquence de deux voyelles de nature différente est attestée par la langue äéàbóöt mais cette fois ci ces voyelles appartiennent à deux syllabes différentes ; par contre la séquence de trois voyelles n'est pas admise. Dès qu'il se trouve une séquence de ce genre, l'insertion de la consonne par défaut permet d'éviter la succession de ces trois voyelles. Nous pouvons illustrer ces séquences dans les exemples suivantes :

(31) [cv-v-v]

ñgóèdiàeö → ñgóèd -ià -e	"ils l'ont poursuivi"
courir / ils / lui	
wéèjiàeö → wéè- jià -eö	"ils l'ont attrapé"
attraper / ils / lui	
suèriàeö → suèr- ià -eö	"ils l'ont poussé"
pousser / ils / lui	
léèjiàeö → léè -jià -eö	"ils l'ont terrassé"
terrasser / ils / lui	

Il faut noter que i-e dégagés dans cet exemple d'amalgame (31) sont des morphèmes flexionnels marqueurs du nombre et du complément d'objet direct. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre.

3.5. CONCLUSION

En somme, ce chapitre nous a permis de cerner les contours du concept de syllabe. Dans un premier temps, nous avons défini ce mot selon les différents points de vue. En substance, la syllabe est un élément fondamental de la chaîne parlée. Elle permet de réguler les règles d'association segmentales. Dans un deuxième temps, nous avons déterminé les constituants d'une syllabe et leur structure. La structure canonique préférée du äéàbóöt est vv, v, cv, vc et cvc.

A travers cette structure syllabique, nous avons montré la structure des morphèmes et mots que constitue la chaîne parlée du äéàbööt. A chaque fois que cette structure est violée, nous procédons à la syllabation ; d'où le passage en revue du principe de syllabation. Ce principe consiste à élaborer les règles de création de tel ou tel aspect de la syllabe, notamment l'insertion de la voyelle /í/ et la semi-voyelle /j/ en vue de résoudre le problème de la violation. En fait, la structure canonique a montré que la langue n'admet pas la séquence de consonne (cc) sauf le cas des mi-nasales qui est considéré comme cas d'une consonne unique.

Ce chapitre constitue un pas important vers l'analyse phonologique du äéàbööt. Car on ne peut avoir l'analyse de tons sans segments. Le noyau syllabique est l'élément porteur de ton, voire la syllabe toute entière qui porte le ton dans la langue. Contrairement à certaines langues africaines qui ont des nasales syllabiques, la langue äéàbööt n'atteste pas de nasales syllabiques car dans cette langue, le ton porte toujours sur la voyelle qui succède la mi-nasale donnant ainsi à la mi-nasale le caractère d'un son unique.

CHAPITRE IV :

LA MORPHOLOGIE NOMINALE ET VERBALE DU ÄÉÀBÓÖT

4.0. INTRODUCTION

(Nida 1952:1) définit la morphologie comme étant : « *Morphology is the study of morphemes and their arrangements in forming words* » « *dans la description, si les combinaisons donnent lieu aux mots, on les décrit dans la morphologie, mais s'ils constituent des phrases on les décrit dans la syntaxe* » (Nida 1952 : 78) Dans le même ordre d'idée (Dubois 1973 : 326) et bien d'autres linguistes ont attribué à ce concept de morphologie, une définition ambivalente. Pour ceux-ci, la morphologie est, soit : « *la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison des morphèmes pour constituer des "mots", et la description des formes diverses que prennent ces mots* » (Demougin 1992 : 1045), soit « *la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrase. La morphologie se confond alors avec la formation des mots, la flexion et la syntaxe et s'oppose au lexique et à la phonologie. Dans ce cas, on dit plutôt morphosyntaxe* » (Dubois 1973 : 326). Comme l'analyse de la phonologie lexicale consiste à faire intervenir alternativement les règles morphologiques et les règles phonologique, alors, tout comme la phonologie, il serait aussi nécessaire de passer en revue les différents éléments de la morphologie du ÄÉÀBÓÖT. Car, celle-ci nous sera d'une utilité non négligeable pour l'étude de la tonologie du ÄÉÀBÓÖT. Dans cette partie du mémoire, nous allons relever successivement les différents constituants de la morphologie nominale et verbale du ÄÉÀBÓÖT. Comme nous avons déjà travaillé sur la morphologie verbale du ÄÉÀBÓÖT en maîtrise (Madjirade 2003), nous pensons qu'après l'étude de la morphologie nominale, il faut passer en revue les éléments essentiels de la morphologie verbale pour des raisons de

commodité et de cohérence dans le travail. Du reste, les chapitres portant sur la tonologie prendront en compte certains aspects qui n'ont pas été évoqués.

D'après Essono, « *la morphologie a pour but de traiter des changements dans la forme des mots, d'analyser le processus de formation des nouveaux mots, bref, de décrire les règles de structure interne des mots* » (Essono 1998 : 109). A travers ce chapitre, nous voulons parler de l'étude de la formation et de la variation des noms et des verbes dans la chaîne parlée du äéàbóöt.

Ce chapitre sera subdivisé en deux sections. La première sera consacrée à l'analyse des substantifs, notamment l'étude des différentes formes des nominaux et le processus de formation de ces derniers. La seconde section donnera un bref aperçu sur la morphologie verbale du äéàbóöt.

4.1. LA FORMATION DES SUBSTANTIFS

Le substantif est souvent employé comme synonyme de nom. Alors cette section portant sur la formation des substantifs consiste à analyser les morphèmes qui constituent un mot. En äéàbóöt, les substantifs se forment à partir de deux processus morphologiques : la dérivation et la composition. Il y a des formes simples et des formes complexes.

4.1.1. Les nominaux simples

Les nominaux simples sont des morphèmes (mots) qui se présentent sous une forme unique, c'est-à-dire à un seul constituant. (Daota 2006 : 49). C'est la forme la plus répandue dans la langue äéàbóöt. La forme simple peut être monosyllabique, dissyllabique ou trisyllabique. Les exemples des substantifs suivants attestent bien cette forme citée.

- (32) kuè : "marigot – forêt"
mu²è : "herbe"
jíàw "alcool ou bière"

äéàteö	"singe"
síàndeö	"cheval"
kuèreö	"sorgho"
kuàreö	"beau"
maètíàkóöl	"aisselle"
géàwíöreà	"citrullus lanatus"

Dans la classe des nominaux simples, deux catégories sont attestées en äéàbóöt. Ce sont des nominaux non-verbaux et des verbo-nominaux.

4.1.1.1. Les nominaux non-verbaux

Les nominaux non-verbaux constituent une catégorie grammaticale qui diffère du verbe, du pronom, d'adverbe, d'adjectif etc. cette catégorie fonctionne en tant que nom.

(33) saö:	"chaussure"
kuö:	"gourde"
kuöbíö	"habit"
déàne ² à	"femme"
kaè íö	"poisson"
kíö eà	"poule"
méèkéàsíö	"genou"
kuàluöluà	"mille pattes (insectes)"
buàruöruà	"lézard"
siàséölléàleö	"ver de terre"

4.1.1.2. Les verbo-nominaux

Les verbo-nominaux constituent une autre catégorie dans laquelle le verbe fonctionne comme un nom ou comme verbe et vice-versa. Dans cette catégorie, c'est surtout le contexte d'emploi qui permet de déterminer si le mot employé est un verbe ou un nom. Pour illustration, nous donnons quelques exemples à travers les trois(3) structures syllabiques suivantes.

(33a) Structure [cv]

Verbe	Nom
naà ² : "essayer"	na ² à : "essai"
laö : "danser"	laö : "danse"
ni ² à : "rêver"	nià ² : "rêve"
ndóè : "cultiver"	ndóè : "champ"

(33b) Nous allons donner ici des exemples contextuels de mots qui servent de nom et de verbe en même temps.

a) kuötuö laö "Koutou a dansé"

b) laö leö kuötuö maè|íö ñgaè) "la danse de Koutou est très appréciable"

a) mö ndóè gaè|íè "j'ai labouré le champ d'arachide"

je / labourer / arachide

b) aèbíèsoèn oèsíè má²ö ndóè tíà léà²m

avion / tomber / dans / champ / locatif / mon

"l'avion est tombé dans mon champ"

(34a) a/ O äaèr baèwíènee² "il a appelé son père"

il / appeler / père /son

b/ äaèr kíö téàk-téàk raö kuèleö ró²öm tíö aâl

appel / jonctif / répétition / faire / travail / corps/ locatif / négation

"l'appel répété n'agit pas sur moi"

(35) Structure [cvc]

Verbe	Nom
ndaöm "s'amuser"	ndaöm
"amusement"	
méèr "penser"	méèr "pensée"
äaèr "appeler"	äaèr "appel"
naè ²) "perdre"	na ² è) "perte"

(36) Structure [cv-cv]

Verbe	Nom
ndíègíè "aimer"	ndíègíè "amour"
píàtíà "louer"	píàtíà
"louange"	
äíàgeö "vieillir"	äíàgeö
"vieillard"	
äoègíè "voler"	äoègíè
"vol"	

4.1.2. Les nominaux complexes

Les nominaux complexes sont souvent caractérisés par leur structure plus ou moins longue. Ils sont constitués le plus souvent de plusieurs morphèmes.

Les procédés de formation de ceux-ci sont :

- la dérivation
- la composition
- la reduplication
- l'emprunt
- le nombre

4.1.2.1. La dérivation

La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant en une forme unique. (Dubois 1973 : 141). Elle peut être définie comme une association des morphèmes dérivationnels et des morphèmes libres pour créer des nouveaux mots, dont le sens ou la catégorie diffère des mots de départ (Nida 1952) cité par (Raihanatou 2004 : 41). Ces morphèmes dérivationnels sont encore appelés préfixes lorsqu'ils précèdent le radical et suffixes quand ils suivent le radical. En äéàbóöt, ces deux procédés ne sont pas attestés dans le cadre des nominaux en tant que tels mais possibles et applicables dans le cadre de la dérivation déverbative.

4.1.2.1.1. La dérivation nominale déverbative

Dans ce type de dérivation, l'on obtient le substantif à partir du verbe. Les nominants peuvent être des préfixes ou des suffixes. En äéàbóöt, on obtient les substantifs par adjonction du préfixe /k-/ au radical du verbe à initial vocalique. Quant aux verbes à initial consonantique, on adjoint souvent le préfixe [ʃ|eà] pour obtenir les noms d'agents. Exemples :

(37) Radical Verbal	Nom dérivé
uèl "élever" →	kuàl "élevage, l'action d'élever"
u ² èn "prendre"	ku ² àn "prise"
ièjeè "cacher"	kiàjeö "piège"
oè íè "enfanter"	koà íö "accouchement"
óègíè "refuser"	kóàgíö "refus"
(38) Radical Verbal	Nom dérivé
laö : "danser"	ʃ éàlaö "danseur"
ndóè : "labourer"	ʃ éàndóö "cultivateur"
ndoà : "enseigner ou apprendre"	ʃ éàndoö "enseignant"
tíàdeö "lire"	ʃ éàtíödeö "lecteur"

Quant aux suffixes, il n'y a pas de suffixe nominant comme tel en äéàbóöt néanmoins les morphèmes [neö²] et [eö] peuvent être suffixés respectivement au radical du verbe et du nom pour donner le nom ou le pluriel de nom. Ces cas peuvent être illustrés dans les exemples suivants :

- (39) oè ö: "voir" koàne²ö "vision (préfixation et suffixation)"
 raö: "faire" raàne²ö "artisan"
 ndoè: "apprendre" ndoàne²ö "apprentissage"

4.1.2.2. La dérivation impropre

La dérivation impropre est un syntagme nominal utilisé pour désigner le processus par lequel une forme peut passer d'une catégorie grammaticale à une autre sans modification formelle (Dubois 1973 : 142). Elle relève plus de l'évolution sémantique que de la structure morphologique. Elle permet un changement de catégorie grammaticale (Essono 1998 : 116). Ce type de dérivation est manifeste dans la langue äéàbóöt. Il se matérialise quand on passe d'un nom au verbe ou du verbe au nom sémantiquement sans modification de la forme du mot en question. Exemples :

- (40)
- | a) Nom | | b) Verbe | |
|---------|-------------|----------|----------------------|
| kéàsíö | "toux" | kéàsíö | "tousse" |
| ndéèm | "égarement" | ndéèm | "envelopper" |
| äoègíè | "vol" | äoègíè | "voler" |
| äíàgeö | "vieillard" | äíàgeö | "vieillir" |
| déè íè | "demande" | déè íè | "érupter" |
| ñgóödíö | "course" | ñgóödíö | "courir" |
| saöñgíö | "recherche" | saöñgíö | "chercher" |
| tóö íö | "éloge" | tóö íö | "montrer, enseigner" |
| Je²ö: | "abandon" | Je²ö: | "laisser" |

ke ² è	"respiration"	ke ² è	"respirer"
äià:	"sommeil"	äià:	"dormir"
äaàl	"couleur"	äaàl	"embellir"

4.1.2.3. La formation du pluriel

En äéàbóöt, le pluriel s'obtient par la suffixation du marqueur [|eö] à un nom au singulier sauf un seul cas du pluriel irrégulier. Le phénomène de ce cas semble être phonologique mais nous n'avons pas pu avoir les éléments de justification de cette alternance. Alors comme c'est un cas unique, nous ne pouvons pas formuler une règle à ce sujet ; donc nous considérons cela comme une exception.

L'adjonction du marqueur du pluriel au morphème nominal qui se termine par une consonne ou une semi-consonne entraîne l'insertion d'une voyelle épenthétique.

(41) Nom + |eö

singulier			Pluriel	
bíèsíö	"chien"	→	bíösíö eö	"les chiens"
neà:	"chose"		néà eö	"les choses"
ndóö:	"jour"		ndóà eö	"les jours"
äeö:	"village"		äéà eö	"les villages"
kaèw	"œuf"		kaèwíè eè	"les œufs"
díèñgéèm	"homme"		díèñgéömíö eö	"les hommes"

cas irrégulier :

(42) singulier		Pluriel	
ñgoön	"enfant"	ñgaàn	"les enfants"

Mais on peut dire aussi ñgaàníö|eà "les enfants".

Si le nom au singulier se termine par une consonne (semi-consonne), l'adjonction du marqueur du pluriel s'accompagne toujours avec l'épenthèse de la voyelle /í/.

Toujours dans le cadre de la dérivation suffixale, on adjoint souvent le morphème négateur c'est à dire marqueur de la négation [aö1] au radical du nom pour obtenir un nom dérivé qui donne un sens contraire à celui du nominal de départ.

- (43) kuàreö + aâ1 → kuàraâ1 "laideur"
 beauté Nég
- maè|íè + aâ1 → maè|aâ1 "mauvais"
 bon Nég
- néèl + aâ1 → néàlaâ1 "non succulent"
 succulent Nég

Lors de la suffixation de ce morphème [aâ1], nous avons observé un phénomène phonologique qui serait nécessaire de relever au passage. Il s'agit de l'élision des voyelles dans l'exemple (43). La voyelle du marqueur de la négation serait à l'origine de l'effacement des voyelles finales du mot de départ. Nous pensons que la règle suivante pourrait justifier ce phénomène.

Règle 8 : $v \rightarrow O / \text{---} vc$

$$\left(\begin{array}{l} +\text{syll} \\ +\text{arr} \\ -\text{rond} \end{array} \right) \rightarrow O / \text{---} [+ \text{syll}] [+ \text{cons.}]$$

Cette règle dit : toute voyelle centrale s'efface au contact direct d'une autre voyelle suivi d'une consonne.

4.1.3. La composition

Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. C'est dans cette perspective que Essono a défini ce concept en ces termes : « *la composition est un processus morphologique qui forme par*

association de lexèmes, des unités lexicales complexes pouvant figurer de façon autonome dans une phrase et, susceptible de fonctionner comme élément simple et indépendant ». (Essonno 1998 : 113). Ce processus ainsi défini, figure de plus bel dans la langue äéàbóöt. Dans cette langue, presque toutes les classes de mots peuvent entrer dans la formation du nom composé. Pour ce faire, la composition fait appel aussi bien aux items de même nature (substantif + substantif) qu'aux items de nature différente (substantif + verbe/substantif + substantif qualifiant). Elle peut également faire appel à plus de deux items (substantif+ verbe + substantif) ou (substantif+ substantif + substantif).

4.1.3.1. Noms composés de deux morphèmes

Ce procédé consiste à associer deux lexèmes pour former un "nouveau" substantif. Ces lexèmes peuvent être soit tous deux des substantifs, soit un déterminant et un substantif. Les exemples suivants attestent dans la langue äéàbóöt, ces procédés de composition définie.

(44.a) ko ² à-maèñgíè	→ koàmaèñgíè	"vache"
/mère+bœuf/		
kuèleà-kí ² èm	→ kuèléàkí ² öm	"cordon ombilical"
/corde+nombril/		
kaèndíà-kéè ² m	→ kaèndíàké ² öm	"pupille"
/grain+œil/		
ñgoön-jél	→ ñgoöjél	"oiselet"
/petit+oiseau/		
ñgon-maèñgíè	→ ñgoömaèñgíè	"veau"
/petit+bœuf/		
ñgoön-lé ² àm	→ ñgoàlé ² öm	"mon enfant"
/petit+mon/		
ñgaàn-m	→ ñgaàní ² öm	"mes enfants"
/petits+mes/		

móèsíè-ndaö → móèsíèndaè "cheval blanc"
 /cheval+blanc/

(44.b) Quelques exemples qui démontrent que le mot composé en äéàbóöt fonctionne comme un seul mot.

ñgoömaèñgíè síè a²è) ma²èn "le veau est entrain de s'abreuver"

/petit+bœuf/ être entrain / boire/ eau

moèdeà aèdí²èm ñgoömaèñgíè kíö ndaö
 /patronyme masculin / donner / petit+bœuf/ locatif/ blanc

"modé m'a donné un veau blanc"

ñgaàníö²m toèjià äoö: "mes enfants sont restés affamés"
 /enfants / dormir / faim/

loö leö ñgaàníöm eà toö kíên
 /terrain / de / mes enfants / jonctif/ coucher / particule locatif/

"ceci est le terrain de mes enfants "

Dans l'exemple (44.a), nous avons révélé soit la juxtaposition de deux substantifs, soit celle d'un déterminant et d'un substantif. L'agencement de ces constituants entraîne des modifications morphologique et phonologique. Les processus qui interviennent sont entre autres, l'épenthèse de la voyelle /í/ et l'effacement de /í/ avant toute voyelle sonante et même des modifications tonales. Il y a l'élision de consonne si le premier terme du mot composé finit par une consonne (semi-consonne) suivi par une autre consonne à l'initiale du second terme du mot composé (cf exemple 44). Nous allons revenir sur ces processus dans les prochaines sections.

4.1.3.2. Substantif + verbe

Tout comme l'association de deux substantifs, ou celle du substantif et le déterminant pour composer un nom, le nom composé peut être obtenu par la

juxtaposition d'un substantif et d'un verbe. Ce type d'association est courant dans la langue äéàbóöt. Nous retenons quelques exemples pour illustration.

(45)

äeà-ndoöroö → äeàndoöroà "termitière (devenue trou)"

/trou+creuser/

taèj-ñgéètíèrèè → taèñgéètíèrèè "sauce de haricot"

/sauce+essayer/

naöñgíà-raö → naöñgíàraö "sable"

/terre+faire/

ndoè-raö → ndoèraè "misérable"

/misère+faire/

deàneö²-tuà|íö → deàtuö|íà "femme de malheur"

/femme+détruire/

4.1.3.3. Noms composés de trois items

Substantif + substantif + substantif

Nous voudrions montrer à travers cette sous section, que dans la langue äéàbóöt un nom composé peut être constitué de trois morphèmes libres ou du moins de substantifs. Cependant, la juxtaposition de ces morphèmes entraîne souvent la modification morphologique.

(46)

kuèr-ñgaèw-gaöñgíèraö → kuèñgaègaè²ñgíàraö
"araignée"

/insecte+mari de + ga²öñgíèraö/

kíè|eè-dóè-ndoögíö → kíè|éèdóèndoègíè "légume fruitier"

/poule+tête + secko/

kuèleà-äeà-kuönduö → kuèléöäéàkuönduà "fine liane"

/corde+trou + balafon/

síèndéà-leö-niö² → síèndéàleönià²

"araignée sp."

/cheval+de + scorpion/

La composition de ces substantifs obéit à la règle d'épenthèse formulée précédemment ; cependant, la règle d'épenthèse ne s'applique pas aux consonnes homorganiques car la séquence de ces deux consonnes est considérée comme une seule consonne.

4.1.4. La reduplication

Un autre processus qui permet la formation des substantifs du äëàbóöt est la reduplication. Celle-ci en effet, est le redoublement, la répétition d'un ou de plusieurs éléments (syllabes) d'un mot ou du mot tout entier à des fins expressives. On dit reduplication partielle du mot ou reduplication totale ou le redoublement du mot.

(47)

Base	Rédupliqué	Sens
lóèj	lóèj-lóèj	"caractère pâteuse"
íèliàliö	íèliàliö- íèliàliö	"...de ce qu'on enlève un à un"
ríàgíötià	ríàgíötià- ríàgíötià	"caractère de ce qu'on écrase à fond"
ló ² èm	lóè ² m- lóè ² m	"caractère de ce qui est doux"
juàruö	juàruöruà	"caractère de ce qui est mouillé à excès"
éèñg	éèñg- éèñg	"caractère d'une course affolée"

A noter que les morphèmes qui ont constitué la base de notre processus de reduplication n'ont presque pas de sens en äéàbóöt. D'ailleurs cette base ne s'emploie toute seule dans une phrase. Par contre, la partie redupliquée a un sens tenant lieu d'un élément qualificatif d'une action ou d'un nom. Pour mieux observer ce processus, nous allons employer ces reduplications énumérées dans les phrases ou syntagmes nominaux.

(48)

- a) muèduà leè koèroè teè lóèj-lóèj
 /boule (couscous)/ de /patronyme / être / pâteuse/
 "la boule de koro est très molle"
- b) ñgoön tóàr biö² dóè koèneà |íèliàliö-|íèliàliö
 /enfant/ fréquentatif /poil / tête / mère / sa/ reduplication/
 "l'enfant a soutiré un à un des cheveux de sa mère"
- c) kaèkaà riâ: maèñgíà ríàgíötià- ríàgíötià
 /grand-père/ écraser /tabac / reduplication/
 "le grand-père a écrasé le tabac à fond, au plus fin"
- d) kuàtuà tíàleè ñgaèlià aèdíè sóèl lóè²m-
 lóè²m
 /pat. féminin/ tremper /manioc / donner / doux/ reduplication/
 "koutou a trempé le manioc de sorte qu'il devienne très doux"
- e) ñgaèlià leè kuàtuà kíà maèni²à Jo²àm
 juàruöruà
 /manioc/ de /pat. féminin / jonct. / eau dans/ mouiller/ reduplication/
 "le manioc de Koutou trempé dans l'eau s'est mouillé excessivement"
- f) mbaèjíèraèpià leö |éèñg-|éèñg
 /pat. féminin / errer / reduplication/
 "Mbairapi a erré ça et là (sans but)"
- g) ñgaèlià leè kuàtuà kíà taègíèneè aètíà kaàñg
 kaàñg

/manioc /de/ pat.fem./ jonctif/hier/ amer / réduplication/

"le manioc de koutou d'hier était très très amer"

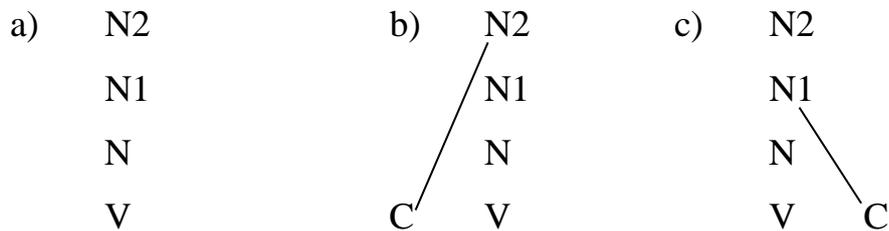
4.1.5. Les substantifs d'emprunt

Un autre procédé formateur des substantifs d'une langue est l'emprunt. A cet effet, (Bitjaa 2006), dans son cours de sociolinguistique dit : « ... avec l'évolution et le contact avec d'autres langues, les locuteurs empruntent des lexèmes aux langues environnantes pour désigner des réalités étrangères à leur culture antérieure ». Ainsi, l'emprunt est donc l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère. (Dubois 1973 : 188-189) estime pour sa part que « l'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues (...). L'intégration du mot emprunté à la langue emprunteuse se fait de manières très diverses selon les mots et les circonstances. Dans le domaine économique et commercial, on importe souvent d'un pays étranger le mot avec la chose ».

Quant on observe le lexique du äéàbóöt, on se rend compte qu'il existe plusieurs mots qui ont été empruntés à d'autres langues (français, arabe, etc). Ce qui frappe à première vue dans ces mots empruntés, c'est que ces mots ont respecté strictement la structure syllabique du äéàbóöt bafouant ainsi celle de langues sources. A titre illustratif, nous allons rappeler le modèle syllabique selon (Levin 1985) évoqué dans le chapitre précédent. Cela nous permettra de montrer succinctement le processus d'intégration des emprunts dans la langue äéàbóöt. Cette procédure a été appliquée par (Kenmogné et Chumbow 2000) mais nous n'allons pas revenir sur tous les aspects de ce processus. Après le rappel de la structure syllabique, nous allons présenter les changements qui s'opèrent lors du passage de la langue source à la langue récipiendaire.

En rappel de la règle de syllabation proposée par Levin (op.cit), selon ce dernier, o tient lieu de déterminant (C1), N de noyau et C de coda (C2). N1 représente la rime, niveau hiérarchique qui inclut le noyau et la coda tandis que

N2 représente la syllabe, niveau où le déterminant s'associe à la rime. En fonction de ces éléments, Levin a proposé trois règles :



Comme nous l'avons montré,

- a) est la règle de création du noyau syllabique,
- b) est la règle de création de la consonne d'attaque (C1)
- c) est la règle de création de la consonne de coda (C2)

D'après (Kenmogné et Chumbow 2000 : 107) cette approche de syllabation, en conjugaison avec le principe de séquence de sonorité qui stipule une augmentation du degré de sonorité lorsqu'on passe des marges de la syllabe vers le noyau et les filtres qui s'exercent sur la structure syllabique permettent de mieux rendre compte de l'insertion des emprunts.

4.1.5.1. Les filtres sur la syllabe

La langue äéàbóöt présente des restrictions sur le type de consonne qui apparaît lors de l'adoption des emprunts. Elle veille sur le respect de ces contraintes. En effet, cette langue n'admet pas la succession (séquence) de consonne telle que évoquée dans le chapitre précédent. Alors à chaque fois que le mot de la langue de départ contient une séquence de consonne, la langue äéàbóöt syllabifie cette séquence de sorte qu'on retrouve dans le mot la structure cv, cvcv, vc, cvc ou cvv.

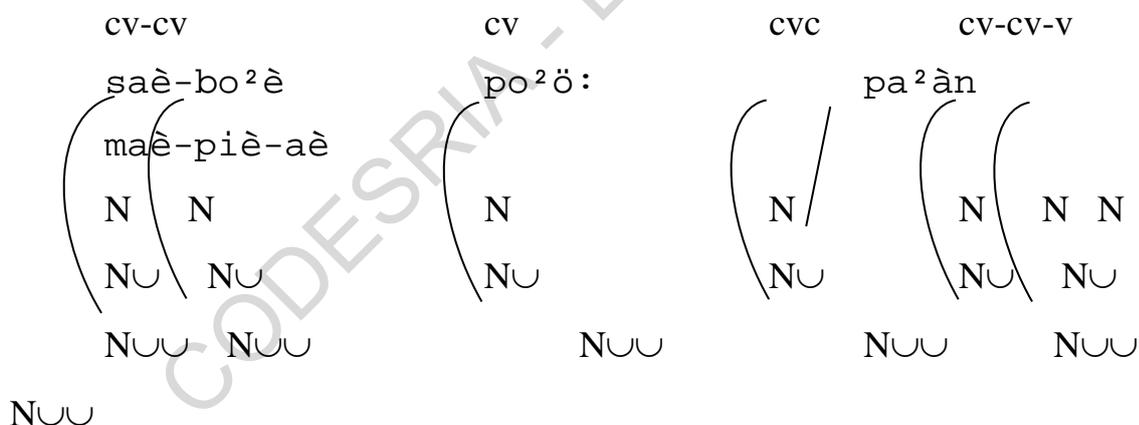
De même, la langue n'admet pas les fricatives [-dist.] telles que (f, v, etc). Ainsi elle remplace ces fricatives dans le mot de départ par les occlusives bilabiales correspondantes (p ~ f, b ~ v). En fonction de leur position dans la syllabe, les sons subissent différents types de changements dont nous relevons ici les deux. Ces processus phonologiques sont entre autres l'insertion et le

remplacement. Ce processus peut être observé dans l'analyse de données suivantes :

(49)

Concepts	Langue source	äéàbóöt	sens
savon	français	saèbo ² ö	"savon"
ampoule	français	aèmíöpuàl	"ampoule"
village	français	bièlaà íö	"village"
sucre	français	suàkaèr	"sucre"
fonds	français	poà ² :	"argents"
fille	français	pià:	"fille, demoiselle"
Fan	français	paà ² n	"force armée du nord"
mafia	français	maèpiàaö	"argent sp."
faute	français	poàtíö	"faute"
allat	arabe	aölaö	"Dieu"
?álas	arabe	kaèlaàsíö	"c'est tout"

Au cours de l'emprunt, la syllabation procède de la façon suivante :

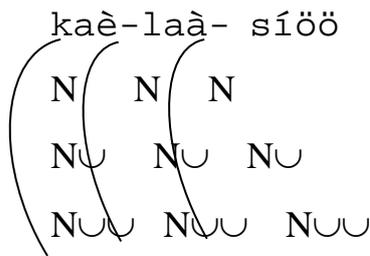


Règle 9:



La langue äéàbóöt n'admet pas les fricatives f et v ; elle les remplace par les occlusives correspondantes partout. C'est pourquoi cette règle n'est pas formulée en terme de contexte d'apparition.

CV-CV-CV



Comme nous avons observé dans le chapitre de la phonématique, normalement, seules les sonnantes apparaissent en position finale de mot. C'est pourquoi l'insertion de /ɨ/ permet de palier à cette règle d'où la règle d'insertion:

Règle 10 :

$$O \rightarrow \left(\begin{array}{l} + \text{ syll} \\ + \text{ haut} \\ + \text{ atr} \\ + \text{ arr} \\ - \text{ rond} \end{array} \right) // \left(\begin{array}{l} + \text{ cons} \\ - \text{ son} \end{array} \right) \text{ —}$$

Cette règle dit toute voyelle épenthétique [ɨ] s'insère à la fin de toute consonne obstruante à la fin d'un morphème. Néanmoins, on peut trouver une exception à cette règle, ce que nous appellerons plus tard la règle facultative d'effacement de [ɨ].

Toujours dans le même exemple, nous observons le changement à l'initiale du mot. Le coup de glotte qui est une occlusive laryngale devient occlusive vélaire dans la langue d'arrivée. On peut formuler comme règle :

Règle 11 :

$$\left(\begin{array}{l} - \text{ cons} \\ + \text{ son} \end{array} \right) \longrightarrow \left(\begin{array}{l} + \text{ cons} \\ - \text{ ant} \\ - \text{ voi} \\ - \text{ nas} \end{array} \right)$$

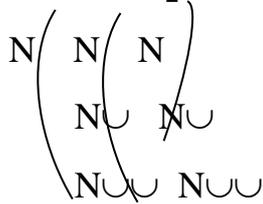
De même que les fricatives, la langue n'admet pas le coup de glotte donc elle remplace partout il y a ce coup de glotte par la consonne correspondante. Dans cet exemple, la consonne correspondante est /k/.

Autre phénomène d'insertion observé dans l'exemple (49) se trouve dans le corpus suivant :

Ampoule → aèmiöpuaël

v- cv- cvc

aè-míö-puàl



Ce phénomène obéit à la même règle d'insertion citée précédemment.

Cette étude des emprunts dans la langue äéàbóöt nous permet d'observer les changements du point de vue de la structure syllabique. Plusieurs processus phonologiques s'organisent autour de l'emprunt. Et l'approche de syllabation par règle (Levin 1985) s'est avérée apte à décrire les processus phonologiques induits par le passage des concepts des langues sources aux langues réceptrices. Nous pouvons rappeler en substance que, lorsqu'un mot dans la langue source s'achève par une obstruante, la langue äéàbóöt effectue une épenthèse vocalique pour l'adopter créant ainsi une autre syllabe de type cv. De même, lorsque la langue source admet dans le mot une séquence de consonnes, la langue äéàbóöt intègre aussi ce mot par l'épenthèse vocalique créant une syllabe de plus.

Un autre phénomène constaté est le changement de certaines fricatives et d'autres sons qui n'existent pas dans la langue äéàbóöt. Ces sons sont adoptés par le äéàbóöt en le remplaçant par les occlusives correspondantes.

Ce processus paraît intéressant et nécessite un développement mais nous soulignons ici succinctement pour montrer l'exemple de formation de mots par emprunt et partant, montrer l'importance de la théorie de syllabation appliquée dans le chapitre précédent.

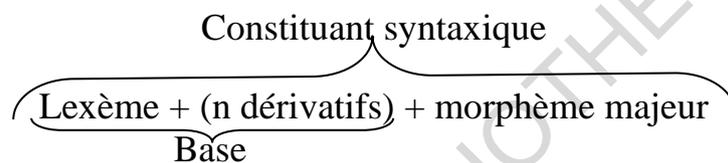
4.2. LA MORPHOLOGIE VERBALE DU ÄÉÀBÓÖT

Toutes les définitions qui ont été donné à l'introduction au sujet de la morphologie sont valables aussi bien pour la morphologie nominale que la morphologie verbale. Le concept verbal ici, est un objectif propre au verbe.

(Madjiradé 2003 : 24). Dans cette section, nous allons d'abord tenter de situer la notion de verbe dans la langue, ensuite présenter les différentes formes que peut prendre le verbe dans cette langue. La formation de ces différentes formes verbales passe également par les multiples procédés tels que la dérivation, la composition etc. Quant aux auxiliaires et les différentes particules accompagnatrices du verbe, nous allons les aborder directement en application dans les chapitres suivants.

4.2.1. Notion de verbe en äéàbóöt

Houis, dans son plan de description systématique des langues négro-africaines schématise le constituant syntaxique de manière suivante :



(Houis 1977 : 6) cité par (Djarangar 1989 : 483). Dans cette structure suggérée, pour déterminer un constituant syntaxique, il faut déterminer le dérivatif ou le morphème majeur. Ce dernier est appelé "nominant" quand il s'adjoit à un lexème pour former un constituant nominal et prédicatif ou prédicat dans le cadre des constituants verbaux. A comprendre (Houis 1977), ces éléments seraient obligatoires dans la composition de tout constituant syntaxique. Mais en äéàbóöt, on n'a pas besoin de ces morphèmes majeurs pour arriver à un constituant syntaxique et verbal. Dans cette langue, le verbe peut être appréhendé comme un ensemble de lexèmes qui constituent une classe distributionnelle délimitable par leur propriété d'affixation d'indices de nombre et de personne, et qui sont aptes à assumer la fonction de prédicat.

4.2.2. Les différentes formes du verbe en äéàbóöt.

La forme verbale du äéàbóöt est constituée du radical verbal qui porte le sens lexical stable du verbe. Le lexème verbal de cette langue n'a pas besoin

du dérivatif ni de prédicatif pour fonctionner comme un constituant verbal. La forme nue ou infinitif peut être obtenue de deux manières.

4.2.2.1. La forme nue du verbe

Cette forme correspond au radical du verbe. Elle ne porte ni les marques de l'aspect, ni les marques du temps ou de mode. Elle constitue en elle-même le lexème qui porte le sens du verbe. Ce sont des lexèmes aptes à s'affixer des pronoms sujet et partant fonctionner comme prédicat. La forme infinitive du verbe est similaire à la forme impérative mais l'impérative est toujours marquée par le ton haut. Dans la forme infinitive, on distingue deux types de lexèmes verbaux en äéàbööt, les lexèmes à initiale vocalique (v...) et les lexèmes à initiale consonantique (c...).

4.2.2.1.1. Les verbes à initiale vocalique.

Les lexèmes à initiale vocalique, dans la langue, sont des verbaux à part entière car sous cette forme lexicale, ils ne peuvent fonctionner que comme prédicat. Parmi ces verbes, il y a des monosyllabes et les dissyllabes.

Les monosyllabes

(50)a) structure [v :]

iâ: "tarir (eau)"

oö: "forger"

oè ö: "voir"

óâ: "s'habiller"

óö: "être fatigué"

aè: "être debout"

Dans les monosyllabes (exemple 50) ; comme nous l'avons dit dans le cadre des longueurs vocaliques, initialement à la représentation sous-jacente, c'est une voyelle double avec le même timbre ou timbre différent ; nous pouvons les illustrer comme suit :

- (51) /ièià/ → [iâ:] "tarir"
 /oo/ → [oö:] "forger"
 /óèóà/ → [óâ:] "s'habiller"
 /aèaè/ → [aè] "être debout"

Les règles de justification des tons flottants et des tons identiques formulées par (Chumbow 1982) et citées par (Akwen 2002 : 74) nous permettront de comprendre ce phénomène. Elles sont formulées comme suit :

$$\begin{array}{l}
 H + H \rightarrow H \\
 B + B \rightarrow B \\
 H + B \rightarrow HB \\
 B + H \rightarrow BH \\
 \begin{array}{ccc}
 V & & V \\
 \diagdown & & | \\
 \alpha T & \alpha T & \alpha T
 \end{array} \rightarrow
 \end{array}$$

Selon cette règle, deux tons similaires adjacents peuvent être simplifiés en un ton après la chute de la voyelle porteuse du deuxième ton.

Par contre, pour deux tons non identiques, l'un des deux devient flottant après la chute de la deuxième voyelle.

b) Structure [vc]

- aèl "monter"
 aèj "sécher"
 éèl "dire, parler"
 íèl "succer, têter"
 óèr "enlever"
 óèl "aiguiser, limer"
 uèl "élever, (animal)"
 uè²n "prendre, (unique)"
 aèw "aller"

Les dissyllabes : structure [vcv]

aè íè	"sauver"
oè íè	"enfanter, mettre bas"
oèreè	"presser, associer"
oèreè	"tresser(cheveux)"
óèdíè	"toucher"
óèdíè	"accepter"
óèsíè	" piquer, poignarder "
óègíè	"refuser"
éèdíè	"pleuvoir"
íètíè	"bourgeonner"
uèsíè	"frotter"
aèdíö	"donner"
aètíö	"être amer"
íèdíö	"être bien cuit"
ièjeö	"cacher, poser (piège)"
oèleö	"payer la dot"
oèsíö	"tomber"
oèsíè	"chanter"
oètíè	"porter"
óègíè	"interdire, refuser"
óètíè	"terrasser"
éèdíè	"tromper"
uèdíè	"plier"
uè íè	"allumer, se moucher"
uèsóè	"manger"
aèndíè	"donner de fruit"

aègíè "ramper"

4.2.2.1.2. Les verbes à initiale consonantique

A la différence des verbaux à initiale vocalique qui n'assument une fonction nominale que lorsqu'ils sont affixés au dérivatif /k-/, les verbaux à initiale consonantique assument une double fonction. Ces lexèmes sont dits verbo-nominaux dont la caractéristique essentielle est d'être à initiale consonantique et d'assumer des fonctions aussi bien verbales que nominales (Madjiradé 2003 : 26). Trois structures caractérisent ces verbaux à initiale consonantique, il s'agit des monosyllabes, dissyllabes et trisyllabes.

(52)a) *Monosyllabes* : structure [cv ; cvc] [cvc]

laà : "soutenir"	mbéàl	"verser"
laö : "danser"	ndéàl	"réveiller"
ta ² à : "préparer la bouillie"	kóèj	"quémander"
geè : "vouloir, accepter"	ndéèm	"envelopper"
teè : "sortir"	äíèr	"enrouler"
ñgeè : "trouver"	daèr	"heurter"
toà : "souffler"	nduàr	"superposer"
loà : "bailler"	nduèr	"se débattre"
tóà : "lier, attacher"	taàl	"copuler"
raö : "faire"	tóàl	"tailler"
riö : "écraser, broyer"	tóèl	"tuer"
no ² ö : "pleurer"	da ² ön	
"accompagner"		
na ² ö : "goûter"	ka ² ö)	"partager"
ma ² ö : "planter, transplanter"	léöl	"couler"
	ndaöm	"jouer, s'amuser"
	na ² ö)	"perdre"
	géör	"connaître, reconnaître"

mbéöl	"échanger"
mbíör	"tordre"
méèr	"penser, réfléchir"

b) dissyllabes [cvcv]

poàleà	"faire un rite"	gaö íö	"briser"
ndoàleà	"briller"	goöreö	"couper (en tranche)"
puàtuà	"fleurir"	goöseö	"bercer, louer"
tuàtíà	"déliar"	géötíö	"soutenir (avec précaution)"
kaàsíà	"piler sp."	maè íö	"nier, contredire"
taà íà	"insulter"	ndíème ² è	"emprunter"
äoègíè	"voler"	ndoögíö	"acheter, vendre"
déè íè	"érupter"	sa ² öñgíö	"chercher"
duèsuèè	"saupoudrer"	roögíö	"se vautrer"
joèleè	"brûler"	síème ² è	"trotter"
ndoèleè	"chercher"	tiàjeö ² öö	"cacher"
mbaèèleè	"étaier"	ndaà íööö	"imiter, redresser"
naè íè	"étaier (au soleil)"	tóà íööö	"montrer"
ndíètéeè	"glisser"	goètoà	"finir, terminer"
gaöñgíö	"couper, rompre"	gaèdíà	"reculer"

c) Trisyllabes

Structure [cvcvcv]

buèguàluö	"troubler (liquide)"
äíàkíörià	"coaguler"
síèkíàtiö	"entrelacer"
saè ² ñgíèlaè	"malaxer, masser"
goè ² ñgíèróèö	"recroqueviller"

La deuxième possibilité de formation des lexèmes verbaux est la composition.

4.2.3. Les lexèmes verbaux composés

Dans le cadre du processus de formation des unités lexicales nouvelles, la composition apparaît comme une sorte de coalescence de morphèmes constituant une forme unique. Dans la composition, les éléments qui forment le verbe, ordinairement au nombre de deux ou trois, sont chacun susceptible d'une existence lexicale autonome. Parmi les verbaux composés, on note les dissyllabes et les trisyllabes. Il n'y a pas de monosyllabe ni de tétrasyllabe parmi les verbaux composés à travers notre corpus.

(53)a) Dissyllabes, structure [cvcv]

léè-ndíàl → léèndíàl "pousser youyou"

/mettre + cri de joie/

kéèl-taö → kéèlíètaè "parler"

/dire + parole/

téèl-ró → téèlíèróè "se retourner"

/revenir + corps/

Dans le processus de composition de ces lexèmes verbaux, on peut insérer la voyelle épenthétique rendant ainsi ces verbaux trisyllabiques.

b) Trisyllabes, structure [cvcvcv, cvcvcv]

kéèlíötaà "parler"

téèlíöróà "se retourner"

raögoàróö "se préparer"

uèríökeà "crier"

uèríökuaèj "pousser un cri de détresse"

téètíöróà "se lamenter"

raöróàsóöl "avoir honte"

léàróösóàl "humilier"
 ndoègíèmaèn "se baigner"
 síönaèñgíè "s'asseoir"

Les mots composés du äéàbóöt répertoriés ici sont des mots qui sont constitués de deux à trois morphèmes libres. Chacun de ces morphèmes pris en isolation a un sens précis dans la langue. Le procédé de composition se fait soit par la juxtaposition des morphèmes libres soit par l'insertion de la voyelle épenthétique [í] comme jointure des morphèmes. Ce procédé est illustré dans les exemples suivants :

Tableau 8 : Inventaire des affixes du äéàbóöt

Nom	Préfixe	Racine	Suffixe	Sens
oà:	O-	oà:	-O	jarre
ndià:	O-	ndià:	-O	grillon
daàraà	O-	daàraà	-O	danse
bíàsíö	O-	bíàsíö	-O	chien
kuàluöluà	O-	kuàluöluà	-O	mille-pattes (insecte)
kuàl	k-	-uèl	-O	l'action d'élever
ku ² àn	k-	-uè ² n	-O	prise
kiàjeö	k-	-ièje	-O	piège, cacher
koà íö	k-	-oè íè	-O	accouchement
eàlaö	eè-	-laö	-O	danseur
eàndóö	eè-	-ndóö	-O	cultivateur
eàndoö	eè-	-ndoö	-O	enseignant
eàtíödeà	eè-	-tíàdeö	-O	lecteur

Pour conclure cette section, nous voulons signaler que la finale des verbaux c'est-à-dire des lexèmes verbaux à syllabe fermée ou ouverte n'apporte pas une information particulière. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas évoqué ces positions dans ce chapitre. Cependant un constat qui mérite d'être relevé à ce sujet, c'est que les lexèmes proprement verbaux sont toujours à syllabe ouverte sauf les cas des monosyllabes de structure [vc] et [cvc]. Par

contre, les verbaux composés sont tantôt à syllabe fermée, tantôt à syllabe ouverte.

4.3. CONCLUSION

En somme, l'étude de la morphologie nominale et verbale est un atout qui nous permettra de conduire l'étude de la phonologie lexicale du äéàbööt. Mais la morphologie, selon la conception de (Nida 1952 : 78-81) « *est l'étude des morphèmes et leurs arrangements dans le mot en formation (...). Il y a deux traits primaires dans l'étude de la morphologie : l'inventaire des morphèmes et leur distribution* ». Il a déterminé plusieurs types de morphèmes dont « *bound morphemes Vs Free morphemes* ». Il a défini « *bound morpheme* » comme étant un morphème qui n'apparaît jamais en isolation, c'est à dire n'apparaît jamais seul dans un discours normal. Par contre, « *Free morpheme* » ou morphème libre est celui-là qui peut apparaître en isolation. Nida a ajouté que « *la morphologie peut être simple ou complexe* » (Nida 1952 : 97). A la lumière de ces définitions, nous constatons que la morphologie du äéàbööt obéit à cette structure définie. Cependant, elle a une morphologie (pauvre) par rapport à d'autres langues qui ont des structures très complexes. La plupart des morphèmes du äéàbööt sont des morphèmes libres. L'aspect complexe ne vise que la composition et la dérivation déverbative c'est à dire dériver le verbe en nom.

Ce chapitre est constitué de deux sections, la première porte sur la morphologie nominale. A ce titre, nous avons révélé plusieurs processus de formation des substantifs. Cette étude nous a permis de distinguer les substantifs simples et des substantifs complexes. Ces derniers sont issus de la dérivation et de la composition voire la réduplication. Un autre aspect non moins important soulevé dans ce chapitre est celui de l'emprunt. Les äéàbööt utilisent assez de mots d'emprunts si bien que certains sont parfaitement intégrés au point que beaucoup de locuteurs ignorent que ce sont des mots d'emprunts. L'approche

analytique de syllabation selon (Levin 1985) nous a permis de dégager en substance le processus d'intégration des emprunts dans cette langue.

C'est ici le lieu d'affirmer que la langue äéàbóöt ne fait pas usage du genre dans la distinction des pronoms personnels ni dans les accords du genre constaté dans certaines langues. Les seules distinctions connues jusque là sont : la femme/ l'homme et la mère / le père. La désignation d'une fille ou d'un garçon est la dérivée de homme et femme. On dit "petit-homme", "Petite-femme".

De même, nous voulons réaffirmer que les champs de la morphologie nominale ne s'arrêtent pas qu'à ce qui a été développé dans ce chapitre. Mais pour éviter une éventuelle impression de répétition, nous nous arrêtons ici. Du reste, nous allons faire une application directe dans les prochains chapitres.

Quant à la morphologie verbale, après quelques éléments de définition, nous avons cerné la notion de verbe dans la langue äéàbóöt. Nous avons à travers ce chapitre, relevé les différentes formes que peut prendre un verbe dans cette langue. Il y a des lexèmes verbaux simples et des verbaux composés. Nous nous sommes aussi intéressé au processus de formation de ces lexèmes. Généralement les verbaux à initiale consonantique ont une double fonction ; ce sont les verbo-nominaux. L'analyse des éléments liés au verbe et à la structure syntaxique tels les auxiliaires (qui sont en nombre très limité en äéàbóöt), les particules et le paradigme de conjugaison et partant les indications grammaticales sur le temps, le mode et l'aspect seront abordés dans les prochains chapitres.

CHAPITRE V :

INVENTAIRE DES REGLES ET REPRESENTATION AUTOSEGMENTALES

5.0. INTRODUCTION

Ce chapitre consiste à répertorier les règles applicables dans les processus segmentaux et autosegmentaux. C'est le lieu où ces règles seront inventoriées, même celles qui ont été déjà présentées. Mais qu'entend-on par règle dans ces processus ? « *En linguistique, une règle est une hypothèse au sujet d'un mécanisme de la langue* » (Dubois 1973 : 417). C'est dans cette perspective que (Boltanski 1999 : 16) dit « *les règles par définition ne sont autres choses que l'expression des régularités (totale ou partielles) de la langue* ». Il y a deux sortes de règles, celles qui ajoutent des spécifications, et celles qui les modifient. Selon Boltanski (op.cit), le modèle de la phonologie lexicale adopte sans réserve les notions d'un répertoire universel des traits et de deux niveaux pertinents reliés par les règles. Ainsi, nous allons faire usage de ces traits dans la formulation des règles segmentales. Le présent chapitre est constitué succinctement de deux sections. La première sera consacrée aux règles segmentales. La seconde section portera sur l'identification et la définition des règles et représentations autosegmentales. Celles-ci vont être accompagnées de quelques illustrations mais l'application des règles tonologiques proprement dite aura lieu dans le prochain chapitre.

5.1. LES REGLES SEGMENTALES

Les règles segmentales sont celles qui conditionnent les processus phonologiques dans la chaîne parlée. Il s'agit des règles qui ajoutent les segments dans un morphème donné ou les modifient. Il est ici question des processus telles que l'insertion, l'effacement, la transformation, la dévocalisation, l'assimilation etc. Ces règles ont été présentées dans le chapitre

deux et trois ; néanmoins, nous allons faire un inventaire dans la prochaine section.

5.1.1. La dévocalisation (dévoc)

La dévocalisation est un processus par lequel une voyelle perd sa caractéristique vocalique au contact d'une autre voyelle qui lui est contiguë. Ce phénomène est observé dans la langue äéàbóöt dans l'environnement de la voyelle haute /u/ tel que montre les corpus suivants :

- (54) kaèuö → kaè öw "l'action de partir"
 téèuö → téè öw "biche sp."
 téàuè → téêw "fluite"
 jiààuè → jiêw "boisson"

Règle 12 : u → w / V —

$$\left(\begin{array}{l} + \text{ syll} \\ + \text{ haut} \\ + \text{ rond} \end{array} \right) \rightarrow \left[- \text{ syll} \right] / \left[+ \text{ syll} \right] \text{ —}$$

5.1.2. Assimilation

L'assimilation ici concerne la nasalisation des voyelles. Toute consonne nasale conditionne les voyelles contiguës en vue de partager le trait nasal. Il y a l'assimilation progressive et l'assimilation régressive. Néanmoins, il y a des exceptions dans le contexte des mi-nasales, dont les voyelles restent orales. En voici la règle :

Règle 13 : V → V² / $\left\{ \begin{array}{l} \text{—N} \\ \text{N—} \end{array} \right\}$

$$\left(\begin{array}{l} - \text{ cons} \\ - \text{ nas} \end{array} \right) \rightarrow \left(\begin{array}{l} + \text{ nas} \end{array} \right) / \left\{ \begin{array}{l} \text{—} \left(\begin{array}{l} + \text{ cons} \\ + \text{ nas} \end{array} \right) \\ \left(\begin{array}{l} + \text{ cons} \\ + \text{ nas} \end{array} \right) \text{—} \end{array} \right\}$$

Cette règle veut dire que toute voyelle orale devient nasale dans le contexte de consonne nasale néanmoins cette règle à des exceptions illustrées dans la règle n°4 citée dans le chapitre 2.

5.1.3. Insertion de voyelle

Ce processus est souvent connu comme voyelle épenthétique. C'est un processus dans lequel une voyelle est introduite soit pour syllabifier une séquence de deux consonnes soit pour introduire en finale d'un morphème ou mot qui se termine par une consonne obstruante. En äéàbóöt, c'est la voyelle phonétiquement centrale et haute qui est considérée comme une voyelle épenthétique mais à titre exceptionnel d'autres voyelles peuvent être insérées comme le cas de /a/ dans [sukar]. Alors que dans la langue source, c'était "sucre". Voici la règle d'insertion :

Règle 14 :

$$\begin{array}{l}
 O \rightarrow \hat{i} / \left. \begin{array}{l} C - C \\ C - \# \end{array} \right\} \\
 O \rightarrow \left(\begin{array}{l} + \text{syll} \\ + \text{haut} \\ + \text{arr} \\ - \text{rond} \end{array} \right) / \left\{ \begin{array}{l} \left(\begin{array}{l} + \text{cons} \\ - \text{syll} \end{array} \right) - \left(\begin{array}{l} + \text{cons} \\ - \text{syll} \end{array} \right) \\ \left(\begin{array}{l} + \text{cons} \\ - \text{syll} \end{array} \right) - \end{array} \right\}
 \end{array}$$

Une voyelle [i] est insérée entre deux consonnes lorsque cette dernière constituent une séquence. Cette insertion est faite parce que la langue n'admet pas ce genre de succession sauf le cas des mi-nasales.

De même, cette voyelle est insérée à la fin d'un morphème (mot) lorsque le morphème se termine par une obstruante.

5.1.4. Effacement de voyelle /i/

L'effacement est un phénomène dans lequel le morphème peut perdre un segment. Ici, nous prenons le cas de la perte du segment vocalique. Dans la langue äéàbóöt, nous avons constaté que beaucoup de morphèmes monosyllabiques seraient des morphèmes initialement dissyllabiques. Mais en perdant le noyau de la seconde syllabe, ces morphèmes deviennent monosyllabique de structure [cvc]. Mais qu'est-ce qui serait à l'origine de la chute de voyelle à la fin de mot ? (Djarangar 1989 : 51) avait affirmé que « *cette réduction syllabique s'opère sous deux conditions : elle se fait soit par la chute facultative après toute obstruante soit après une séquence c₁V₁c₂V₂ telle que c₂ est une sonnante. Dans ce cas, l'effacement est obligatoire* » la langue äéàbóöt admet ces contraintes dans la gestion de sa structure segmentale.

$$\text{Règle 15 : } \begin{pmatrix} + \text{ syll} \\ + \text{ haut} \\ + \text{ arr} \\ - \text{ rond} \end{pmatrix} \rightarrow \text{O} \quad / \quad \left. \begin{array}{l} \begin{pmatrix} + \text{ cons} \\ - \text{ son} \end{pmatrix} \text{ — (facultative)} \\ \begin{pmatrix} + \text{ cons} \\ + \text{ son} \end{pmatrix} \text{ — (obligatoire)} \end{array} \right\}$$

La voyelle haute centrale non-arrondie est effacée lorsqu'elle se trouve à la fin d'un morphème et surtout à la suite d'une consonne sonante.

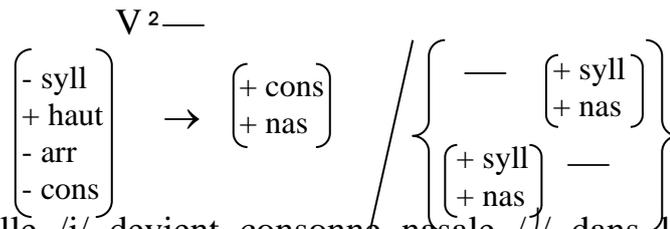
5.1.5. La centralisation de /e/

Celle-ci est un processus qui s'inscrit dans le cadre de la distribution complémentaire des allophones du phonème /e/ c'est ce que veut dire la règle suivante qui stipule que /e/ devient /é/ lorsqu'elle se trouve entre deux consonnes ou à l'initiale d'un morphème :

$$\text{Règle 16 : } \begin{pmatrix} + \text{ syll} \\ + \text{ atr} \\ - \text{ arr} \\ - \text{ haut} \end{pmatrix} \rightarrow \begin{pmatrix} - \text{ atr} \\ + \text{ arr} \end{pmatrix} \quad / \quad \begin{pmatrix} + \text{ cons} \\ - \text{ syll} \\ \# \text{ —} \end{pmatrix} \text{ — } \begin{pmatrix} + \text{ cons} \\ - \text{ syll} \end{pmatrix}$$

Nasalisation de /j/

$$\text{Règle 17 : } j \rightarrow \text{ɰ} \quad / \quad \left\{ \begin{array}{l} - \text{ V}^2 \\ \end{array} \right\}$$



La semi-voyelle /j/ devient consonne nasale // dans le contexte des voyelles nasales.

5.1.6. L'élision

L'élision est une suppression, dans l'écriture ou à la prononciation de la voyelle finale d'un mot devant une voyelle initiale (Larousse 1992 : 212) c'est cette élision qui est fréquente dans la langue äéàbóöt illustrée dans la langue de manière suivante :

Règle 18 : $V \rightarrow \emptyset / \text{ — } \# V$

5.1.7. La représentation de la longueur vocalique

C'est un processus qui consiste à ajouter deux points à la place du double de la voyelle effacée. On peut la formuler comme suit :

$VV \rightarrow V:$

5.2. LES REGLES ET REPRESENTATION AUTOSEGMENTALES

Le modèle de la phonologie lexicale prend au sérieux l'attribution à chaque morphème, une représentation de base, dite sous-jacente, considérée comme authentiquement phonologique. De ce niveau jusqu'au deuxième appelé représentation de surface ou phonétique, on peut avoir une longue chaîne de règles. Mais on distingue fondamentalement deux types : les règles lexicales et les règles post lexicales. Néanmoins, il n'y a pas de distinction de fond entre ces deux types de règles. Cette assertion est confirmée par (Kaisse 1985 : 3) quand elle dit : « *there is no distinction between lexical rules and post lexical rules, as the same rule may apply in both* ». L'élément fondamental qui fait le succès du

modèle de la phonologie lexicale est l'approche autosegmentale. C'est dans cette optique que (Leben 1973) cité par (Kenmogné 2000 : 203), avait argumenté que le phénomène tonal ne pouvait être construit à l'intérieur d'une approche segmentale de l'analyse de ton. C'est dans ce sens que (Mutaka 2001 : 12) dit : « ... nous avons choisi de représenter ces règles suivant le modèle de la phonologie autosegmentales (Goldsmith 1976) tout simplement parce que la représentation du ton est resté un grand problème dans la théorie standard de la phonologie générative (Chomsky and Hall 1968). L'approche autosegmentale représente le ton sur un palier séparé du palier segmental ».

5.2.1. Contrainte de bonne formation (convention universelle d'association (CUA)).

L'un des problèmes majeurs que l'approche autosegmentale a résolu est celui de l'autonomie du ton. Alors, le ton est donc autonome du segment toutefois, ils sont reliés par la ligne d'association (liaisons) tout en évitant le croisement de ces lignes. C'est ce qui est résumé dans ce qu'on appelle (CUA) en trois points suivants (Burquest 1998 : 236) :

- a. All autosegments must be associated with at least one appropriate segment on the segmental tier
- b. All appropriate segments on the segmental tier must be associated with at least one autosegment
- c. Association lines cannot cross

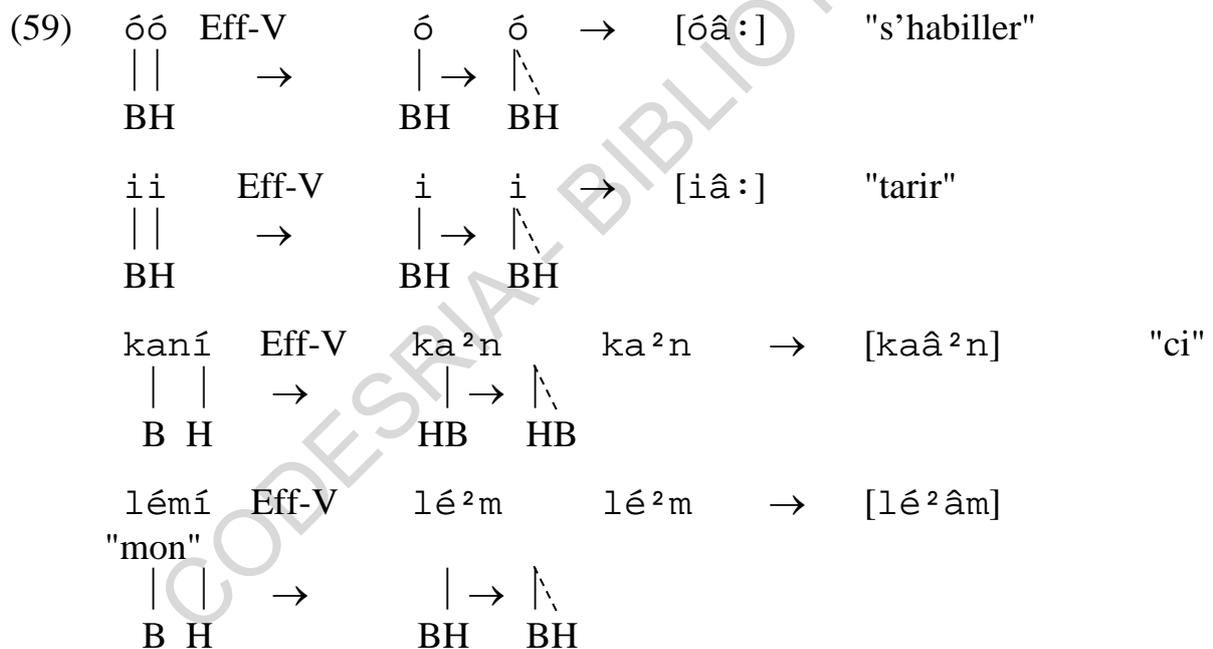
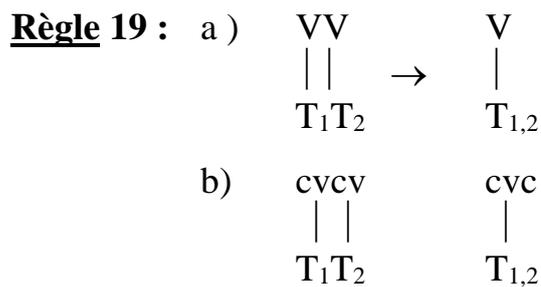
En voici dans la représentation autosegmentale suivante:

V	V : représente le palier segmental
	: la ligne verticale est la liaison
T	T : représente le palier tonal

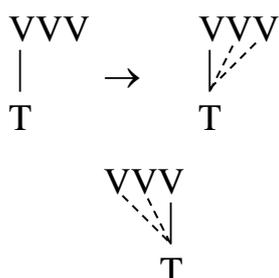
Nous pouvons illustrer ces contraintes dans la langue äéàbóöt à travers le corpus suivant :

flottant se reporte sur le segment le plus proche formant ainsi une modulation tonale.

C'est dans ce sens que (Essono 2000 : 33) dit « *un morphotonème est dit flottant lorsque, dépourvu de tout support phonématique* ». C'est cette modulation tonale qu'on appellera plus tard dans la dérivation en terme de ton flottant (TF), ton haut flottant (THF) ou ton bas flottant (TBF). On peut les représenter comme suit :



5.2.4. Règle de propagation de ton



Cette règle générale appelée « tone spreading » (Kenmogné 2000 : 213) veut que le ton d'un segment se propage sur les segments sans ton. Quand cette propagation se fait vers la droite, on appelle propagation du ton en abrégée (PTH ou B). Si cette propagation se fait vers la gauche, on appelle anticipation du ton en abrégée (ATH ou B). exemple :

(60) taga → taga → taga → [taàgaà] "dehors"
 | → | → | |
 H H H H

gókí → gókí → gókí → [góàkíà] "peste aviaire"
 | → | → | |
 H H H H

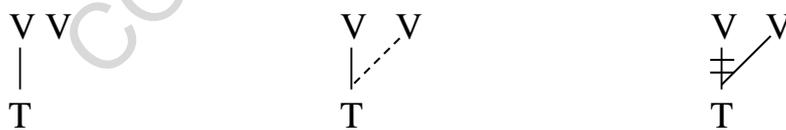
déne² ade jiw déne² → ade jiw déne² ade jiw →
 | | | | | | | | | |
 H B H H B H H B H H
 [déàneö² aèdeàjiàw] "la femme lui donne l'alcool"

5.2.5. Règle de déliage

Le plus souvent la propagation est suivie du déliage comme l'illustre les représentations suivantes :

- a) segment sans ton b) propagation c) déliage

Règle 20 :



- a) Cette règle montre que la deuxième voyelle est sans ton,
 b) Le ton du premier segment se propage sur la voyelle sans ton,
 c) La ligne d'association du premier segment est coupée du ton.

(61) kone² → kone² → kone² → kone² →
 [koöneà²] → "rage"
 | → | → † |
 H H H H

5.2.6. Règle de Meeussen (RM)

Dans le cadre de l'analyse de ton, Pulleyblank (1986) avait exprimé une généralisation de la règle de Meeussen dans le processus autosegmental. Cette règle stipule que la succession de deux tons hauts adjacents entraîne l'abaissement du second ton Haut (Pulleyblank 1986 : 168), (Kenmogné 2000 : 231). Elle est applicable sur le äéàbóöt avec une petite modification.:

$$\begin{array}{ccc} \text{Règle 21 :} & \text{VCV} & \rightarrow & \text{VCV} \\ & | \quad | & & | \quad | \\ & \text{H H} & & \text{H M} \end{array}$$

Ainsi l'application de cette règle à la langue äéàbóöt abaisse le ton du haut au moyen au lieu d'aller jusqu'au bas comme soulignait l'auteur de la règle et d'autres. Exemple :

$$\begin{array}{ccc} (62) \text{ gore} & \rightarrow & \text{gore} & \rightarrow & [\text{go}^{\text{a}}\text{re}^{\text{o}}] & \text{"arbuste"} \\ & | \quad | & | \quad | & & & \\ & \text{H H} & \text{H M} & & & \end{array}$$

$$\begin{array}{ccc} \text{kad}^{\text{i}} & \rightarrow & \text{kad}^{\text{i}} & \rightarrow & [\text{ka}^{\text{a}}\text{d}^{\text{i}}\text{o}] & \text{"tige"} \\ & | \quad | & | \quad | & & & \\ & \text{H H} & \text{H M} & & & \end{array}$$

5.2.7. Principe de contraste obligatoire (PCO)

Cette expression de (YIP 1988 : 74) consiste à faire cesser les violations mais elle doit être spécifiée par la langue sous la forme d'une règle.

En effet, le principe de contraste obligatoire (the obligatory contour principle (OCP) est une contrainte phonologique qui empêche deux tons identiques d'appartenir à la même racine. (Hyman 1998:60). L'ordre d'application de l'OCP varie selon les auteurs mais pour notre analyse, nous allons appliquer celle-ci à la représentation sous-jacente.

$$\begin{array}{ccc} \text{Règle 22 :} & \text{H} & \rightarrow & \text{O / H} & \text{—} \\ & \text{HH} & \rightarrow & \text{H} & \end{array}$$

BB → B

Cette règle dit : le ton haut s'efface lorsqu'elle succède un autre ton haut,
 Deux tons hauts adjacents deviennent un seul ton haut,
 Deux tons bas adjacents deviennent un seul ton bas.

(63) néàkuèsóè "nourriture"
 taè tóàleà "complot pour l'assassiné"

RSJ : /nékusó ; ta tóle/

PCO H B B H

Cycle 1: usó ta tól

CUA : | | |
 B B H

Cycle 2: nékusó ta tóle

Affixation : | | | |
 H B B H

PTB et H: nékusó ta tóle

| | | |
 H B B H

RP : [néàkuèsóè taè tóàleà]

5.2.8. Règle post lexicale

Selon la conception de (Boltanski 1999 : 34) sur ce type de règles, l'application des règles n'est pas sensible à la morphologie. C'est-à-dire qu'elle ne tient compte que de deux types d'informations : des informations syntaxiques et des informations purement phonologiques. C'est le lieu d'assignation des tons flottants et des tons moyens par défaut (Kenmogné 2000 : 290). A noter que le ton moyen par défaut qu'on assigne au segment non porteur de ton à la fin de la dérivation, est une pratique suivant les principes de la phonologie de sous spécification (Archangeli 1984), (Pulleyblank 1986), (Hyman 1998).

5.2.9. Schéma d'organisation des règles

L'organisation des structures d'analyse dans le modèle de la phonologie lexicale a été présentée dans le cadre théorique de ce travail dans le tableau numéro un (1) page (14). Mais nous voudrions ici spécifier ce schéma par rapport aux règles que nous venons de définir. De la représentation sous-jacente (RSJ) (au niveau de la langue) à la représentation phonétique (RP) (au niveau de la parole), nous aurons au moins deux strates qui correspondent au niveau d'application des règles (mais les strates dépendent de la structure morphologique de la langue). Au sein de chaque strate, il y a des cycles surtout la première strate car la deuxième strate en äéàbóöt ne concerne que la strate post lexicale. Voici, une fois de plus les abréviations qui doivent motiver l'application des règles.

RSJ : Représentation sous-jacente

PCO : principe du contour obligatoire

CUA : Convention universelle d'association

CR : Cycle de la racine ou cycle 1

Cycle2 : cycle d'affixation ou d'application des règles

Affix : Affixation

Préf. : Préfixation

Suff. : Suffixation

TF : Ton flottant

TBF : Ton bas flottant

THF : Ton haut flottant

Ins. : Insertion

Eff-v : Effacement de la voyelle

R : Représentation multiple de lignes

RM : Règle de Meeussen

PTH : Propagation du ton haut

PTB : Propagation du ton bas
PT'' : Propagation du ton sur un segment ayant déjà un ton
ATH : Anticipation du ton haut
DTH : Déliage du ton haut
DTB : Déliage du ton bas
ALLV. : Allongement de voyelle
AN : Assimilation de la nasale
ST. : Simplification tonale
TMD : Ton moyen par défaut
RP : Représentation phonétique
Etc. Le nombre de règles n'est pas exhaustif.

NB : Le "R" : représentation multiple de lignes que vous trouverez dans les dérivations n'est pas une règle mais une représentation qui permet de respecter la logique d'application des règles.

5.3. CONCLUSION

Enfin, ce chapitre, vient d'aborder le problème de la théorie de la phonologie lexicale soulevé à l'introduction. En effet, le présent chapitre a formulé les règles recommandées par le modèle et a procédé à l'illustration de ces règles d'où l'analyse dérivationnelle. Nous rappelons que le processus de représentation de ton dans cette analyse est celui de l'approche autosegmentale qui consiste à faire usage de deux paliers : le palier segmental représenté soit par X soit par V et le palier autosegmental représenté soit par T soit par H ou B ; néanmoins il s'ajoute un troisième palier qui est le palier de la nasalité illustré à titre expérimentale dans le chapitre deux (2). Dans la détermination des règles, nous avons retenu deux types de règles :

- les règles lexicales
- les règles post lexicales

Nous avons également retenu deux strates dans lesquelles ces règles doivent être appliquées. La première strate contient deux cycles d'application

des règles. La deuxième strate est la strate post lexicale. Celle-ci est caractérisée par le processus purement phonologique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE VI : LE SYSTEME TONAL DU Äéàbóöt

6.0. INTRODUCTION

Ce chapitre est consacré aux investigations portant sur les tons de la langue äéàbóöt. C'est le point focal de notre étude. Le ton, en effet, peut être défini comme la hauteur relative de la voix. « *Ce sont des oppositions de hauteur musicale qui dans certaines langues, sont utilisées comme unités distinctives. Dans une langue à ton, un monème n'est parfaitement identifié que si l'on a dégagé ses tons aussi bien que ses phonèmes* ». (Martinet 1980 : 86). Le äéàbóöt est une langue à ton à l'instar des nombreuses langues africaines. Dans ces langues à ton, chaque syllabe est caractérisée par le ton. En d'autres termes, tout noyau syllabique est porteur de ton. D'après Masnan, la langue äéàbóöt connaît trois tons ponctuels : haut, moyen et bas symbolisés respectivement [à], [ö], [è], donc trois registres ou niveaux pertinents. Il a aussi répertorié cinq (5) tons modulés : H-B ; B-H ; B-M ; H-M et M-H. (Masnan 2001). Maintenant, nous allons chercher à savoir s'il y a réellement trois tons ponctuels dans la langue ou bien le ton moyen est une réalisation contextuelle du ton bas et haut. Ce chapitre sera organisé en deux sections. La première sera consacrée à l'inventaire des tons lexicaux à travers les différents types de verbes et noms. La seconde section sera réservée au ton grammatical. Et enfin la troisième section portera sur l'analyse dérivationnelle en application.

6.1. TON LEXICAL

Le ton assume dans une langue une fonction très importante. C'est dans cette perspective que s'inscrit la distinction entre le ton lexical et le ton grammatical qui assume chacun, une fonction distinctive. La fonction lexicale permet une opposition distinctive au niveau des lexèmes. Tandis que la fonction grammaticale permet une opposition significative au niveau morphosyntaxique. Le plus souvent, cette dernière fonction concerne beaucoup plus les tons qui,

peuvent représenter une marque aspectuelle, temporelle ou modale de conjugaison. (Mahamat 2005 : 187).

Le ton lexical se présente comme un trait prosodique, une unité suprasegmentale qui joue un rôle distinctif dans une langue. C'est dans ce sens que (Pike1948 : 3) écrit : « *When pitch is lexical, it distinguishes the meaning of words* ». Cette définition illustre parfaitement la réalité des tons dans la langue äëàbóöt. Les exemples suivants des paires minimales constituent une illustration.

(64)

mbaö :	"voyageur"		
mbaè :	"lait, mamelle"	éè ² m	"nez"
toà :	"souffler"	é ² àm	"levure"
toö :	"douleur"	kóàl	"querelle"
toè :	"pirogue"	kóèl	"droite"
kuàl :	"charbon"	kaàreà	"rien, ça va bien"
kuèl :	"le froid"	kaàreö	"un"
gòèkíè	"sorgho sp."	gíàdíö	"talon"
gòàkíà :	"maladie de poules"	kaèreè	"panier de récolte"
koö :	"céréale (générique)"	gíèdíè	"dos"
koâ :	"le fait de voir"		
koà :	"l'au-delà, le monde des aïeux"		
bíà/e ² ö	"bouillie"		
bíè/e ² è	"chèvre"		
bíö/e ² ö	"insecte sp."		

6.1.2. Les différents types de tons

En observant notre corpus, on se rend compte qu'au niveau de la représentation phonétique, chaque syllabe est porteuse de ton, qui pourrait être soit haut, soit bas ou moyen. Nous allons, à travers les exemples ci-dessous,

présenter la mélodie tonale des racines (nom et verbe). Nous entendons par racine ici le morphème de base qui a un sens.

6.1.3. Les tons ponctuels sur la racine des noms

6.1.3.1. Mélodie tonale sur les noms

(65) Mélodie Haut (H)

a) Monosyllabes [cvà, vác, cvàc]

oà :	"jarre"
koà ² :	"mère"
ndià :	"grillon"
poules"	
éà ^{2m}	"levure"
bóàl	"joue"
kóàl	"querelle"
jiàw	"querelle"
kuàl	"charbon"
déàl	"poisson sp."
béàl	"initiation (des hommes)"
ñgaà ²ⁿ	"les enfants"
ñgíàr	"vagin"
keà :	"sésame"
poà :	"poisson (tilapia)"

b) Dissyllabes [cvà-cvà]

taàgaà :	"dehors"
daàraà :	"danse sp."
góàkíà :	"maladie des
doàneà ² :	"temps pluvieux"
jóàreà :	"oiseau sp."
koàleà :	"oiseau (mange-mil)"
péàtíà :	"entièrement"
ko ² àne ² à :	"rage"
koàteàà :	"figuier"

(66) Mélodie Bas (B)

a) Monosyllabes [cvè] (Bas)

joè :	"mort"
dóè :	"tête"
tóè :	"nom"
toè :	"pirogue"

b) Dissyllabes [cvè-cvè] (Bas-Bas)

díèñgéèm	"homme"
gíèrèè	"astuce, ruse"
ëíèrèè	"bois fourchu à trois"
gí ² èneè ²	"courbe du haut de dos"

taè :	"bouche"	díèleè	"clairière"
taè :	"parole"	bíèleè	"cri de moquerie"
ndaè :	"blanc"	bíèleè	"abri (boule et chèvre"
boè :	"grosueur"	kéèndeè	"harpe à 7 cordes"
kuè :	"forêt, marigot"	léèñgeè	"filet à calebasse"
c) [cvèc] (Bas)		béèreè	"mil rouge"

daè²n	"centre, milieux"	kéèreè	"perdrix"
äaèr	"saison de pluie"	méètíè	"infirmité"
äíèr	"enrouler"	dóègíè	"dix (10)"
méèr	"réfléchir"	kaèndaè	"boulette,
croquette"			
taèl	"rosée"	raèñgíè	"enclume"
ñgoèr	"testicule"		
ñguèr	"envie de viande"		
baèj	"ulcère"		
äóèl	"lion"		
kaèw	"oeuf"		
keèj	"maison"		

d) [vèc] (Bas)

é²èm	"nez"
éèr	"pierre, gravier"
mil"	
femmes"	

e) [cvè-cvö] (Bas-moyen)

bíèneö	"son de
gíème²ö	"guêpe maçonne"
maègíö	"initiation des
maèñgíö	"bovin"
tóègíö	"force"
taè íö	"pintade"
kéèdíö	"éléphant"

(67) Mélodie, Moyen (M)

Monosyllabes	dissyllabes
a) [cvö] (Moyen)	b) [cvö-cvö] (Moyen-Moyen)
saö : "chaussure"	baögíö "épaule"
kuö : "gourde"	baö/jíö "lèpre"
ndiö : "pluie"	baöraö
"oryctérope"	
ndóö : "jour"	äaöñgíö "dette, prêt"
daö : "animal"	äéödíö "tronc, hanche"
daö : "viande"	laöñgíö "savonnier"
mbaö : "voyageur"	laö²ñgíö "fièvre jaune"
mbiö : "oreille"	jíögíö "souche"
äéö : "village"	jóögíö "chapeau"
äoö : "faim"	kaögíö "arbre, bois"
koö : "céréale"	kaö/jíö "poisson"
goö : "nuque"	kíöbíö "habit"
taö : "parole"	kuöbíö "habit"
bi²ö : "poil"	kíöñgéö "hache"
liö : "bras"	koöjoö "plante sp."
joö : "mort"	

(68) Mélodie, Bas-Haut

Monosyllabe	Dissyllabes
a) [vâ, vâc, cvâc, cvâ] cvè-cvâc]	b) [vè-cvâ, cvè-cvâ, cvè-cvâc]
neâ² : "la femme de..."	lièjeà "son"
lé²âm "mon"	léèsià "votre"
léâj "ton"	léèdeàà "leur"

(69) [cvàcvö] (Haut-Moyen)	máèháà	"six"
äíàgeö "vieux"	síèrià	"sept"
gaàñgíö "grand tambour"		
bíàsíö "chien"		
goàreö "arbuste"		
kaàreö "un"		
kiàjeö "couteau"		
bíà)eö ² "chèvre"		

(70) Mélodie hétérotone

a) Trisyllabes [cvè-cvâ-cvö (c)] (BHM) b) tétrasyllabes (HMMB, BMMM)

kaèndíàké ² öm	"pupille"	siàséöläèleö	"ver de terre"
---------------------------	-----------	--------------	----------------

kuèléàkí ² öm	"cordon ombilical"	jóèróèróèróè
"clandestinement"		

kéèdíàmaö ² n	"urine"	taèñgéètíàreö
"sauce d'haricot"		

naèñgíàraö	"sable"
------------	---------

c) [cvâ-cvö-cvâ] (H-M-M)

äeàndoöroà	"trou du termitière"
kuàluöluà	"mille pattes (insecte)"
ndiàkóödíà	"grillon sp."
méàñgíöreà	"insecte sp."
róàkíösià	"sorte de scarabée comestible"

6.1.3.2. Les tons sur les noms dérivés

(71) oâ : "regarder"

koâ : "le fait de regarder"

aèw	"aller"
kaèw	"le départ, le fait de partir"
oèleö	"payer la dot"
koèleö	"le paiement de la dot"

6.1.4. Mélodie tonale sur les noms composés

Le nom composé est un syntagme nominal réduit à ses termes essentiels. Les termes de la détermination sont alors fortement soudés, et le tout devient un seul bloc (Djarangar 1989 :586).

(72) kéèdíàma ² ön	→	kéèdíà-ma ² ön	"urine"
		/pisser/ eau/	
raèróèsóèl	→	raè- róè -sóèl	"la honte, avoir honte"
		/faire/ corps/frais/	
kuàríökuàj	→	kuà-ríö-kuàj	"le fait de crier (détresse)"
		/lancer/cri/	
kuàríökeö	→	kuà-ríö-keà	"le cri"
		/lancer/cri/	
koèsíèpaö	→	koè-síè-paè	"l'action de chanter, la chanson"
		/chanter/chant/	

Le processus de soudure des morphèmes en un seul mot dans le composé peut entraîner l'effacement de certains éléments aux frontières lors de la jonction. Nous y reviendrons lors de l'application des règles dans les dérivations prochaines.

Nous retenons à l'aide des exemples cités que la structure dominante des noms du äéàbóöt est du type dissyllabique puis le type monosyllabique. Les polysyllabiques sont en nombre limité comme le montre le corpus. Quant aux schèmes tonaux relevés sur les noms, nous avons le ton ponctuel Haut (H), la

mélodie Haut-Haut (HH), le ton ponctuel Bas (B) la mélodie Bas-Bas (B-B) ; la mélodie Bas-Haut (B-H) ; la mélodie Haut-Moyen (H-M). Cette dernière est numériquement très nombreuse dans notre corpus. Cela semble être prévisible.

6.1.5. Les tons sur les lexèmes verbaux

A première vue on constate qu'il n'y a pas de différence dans le comportement des lexèmes nominaux et les lexèmes verbaux. Ou du moins, dans la forme nominale du verbe qu'on pourrait appeler infinitif. C'est dans cette perspective que (Djarangar 1989 : 296) écrit : « *La forme du verbe la plus "nue" ou la forme de base et que nous avons rendue en français par l'infinitif, pour une simple question de commodité, correspond à la forme de la troisième personne du singulier* ». A cette forme de base, s'adjoignent des préfixes qui indiquent la personne et un suffixe qui indique le nombre. L'adjonction d'affixes pourrait entraîner des modifications tonales. C'est à ce niveau qu'intervient la différence, sinon le traitement des tons dans les lexèmes verbaux en isolation semble être la même chose que les nominaux en isolation. L'exemple (73) suivant nous montre le comportement tonal des verbes.

(73) a) Mélodie Haut (H)

[cvà, cvàc]

laà : "soutenir"

toà : "souffler"

déplacer (au fesse)"

ñgéà: "gratter"

nduà: "peigner"

huileux)"

ndoà: "apprendre, enseigner"

mbéàl "verser"

ndéàl "réveiller"

taàl "copuler"

tóàl "tailler, éplucher"

b) Haut-Haut (HH)

[cvà-cvâ]

poàleà "faire un rite"

ñgíàseà "se

puàtuà "fleurir"

kaàsíà "piler (grain

ndoàleà "briller"

taàjíà "insulter"

c) haut-Moyen (H-M)

[cvà-cvö]

äíàgeö	"vieillir"
gaàkíöö	"réprimander"
guàgíöö	"déambuler"
jaàgíöö	"hacher, couper"
suàreö	"s'allonger"
tíàgeö	"couper"
ndaà íö	"imiter"
buàjío	"effacer"
äéàtío	"glaner"
poàleö	"avoir des ampoules"

(74) Mélodie Bas (B)

a) [vè, vèc, cvè, cvèc, vècvè]

oè²n:	"protéger"
u²èn:	"prendre"

bas"

aèl:	"monter"
éèl:	"dire, parler"
uèl:	"élever (animal)"
óèl:	"aiguiser, limer"
íèl:	"sucrer, téter"
óèr:	"enlever"
aèj:	"sécher"
geè:	"vouloir"
ñgeè:	"trouver"
ndeè:	"battre, frapper"
teè:	"sortir"

b) [vècvè, cvècvè] (BB)

aèjíèè	"sauver"
oèjíèè	"enfanter, mettre

oèreèèè	"presser, associer"
déè íè	"demander"
uèsóèè	"manger"
soèreè	"tresser (corde)"
duèsuè	"saupoudrer"
joèleè	"brûler (légère)"
ndoèleè	"chercher"

kóèj "quémander"
 ndéèm "envelopper"
 äíèr: "enrouler"
 daèr: "heurter"

c) [vè-cvö, cvè-cvö](BM)
 cvâc] (BH)

aèdíö "donner"
 aètíö "être amer"
 ièjeö "cacher"
 oèleö "payer la dot"
 oèsíö "chanter"
 oètíö "transporter"

ndoèleö "faner"
 géèr "connaître"
 e) [cvö àc] (moyen-Haut) (MH)

mbíö àr "tordre"
 maö àl "agiter"
 äéö àl "avoir peur"

(75) Mélodie, Moyen

a) [cvö, vö, cvöc](M)
 (MM)

baö: "empêcher"
 äaö: "raisonner"
 beöö: "germer"
 tranche)"
 äeöö: "clouer"
 keöö: "crier"
 ma²ö: "planter"

malaxer"

d) [vâ, cvâ, cvè-cvâ,

iâ : "tarir (eau)"
 óâ : "se vêtir"
 sóâk "enfoncer"
 äoègíà "voler"
 éèdíà "pleuvoir"
 óèdíà "accepter"

óèdíà "toucher"

b) [cvö-cvö] (Moyen-Moyen)

ga²öñgíö "couper, rompre"
 gaö|íö "briser"
 goöreö "couper (en
 goösíö "bercer, louer"
 ñgiöjeö "éplucher"
 mbíöseö "masser,

na ² ö:	"goûter, essayer"	maö íö	"contredire, nier"
raö:	"faire"	míöne ² ö	"être crasseux"
óö:	"être fatigué"	ndíöme ² ö	"emprunter"
oö:	"forger"	nduöne ² ö	"poser contre"
da ² ön	"accompagner"	ndoögíö	"acheter, vendre"
ka ² ö/	"partager"	raögíö	"raccommoder"
léöl	"couler (liquide)"	raötíö	"tacheter"
du ² öm	"être dépasser"	saöñgíö	"chercher"
		jóöleö	"arroser, mouiller"
		laöleö	"battre les cartes"

c) [cvà-cvö-cvâ] (HMH)

äíàsíörià	"coaguler"
buàguöluà	"troubler (eau)"
goàñgíöróà	"recroqueviller"
raàgoöróà	"se préparer"
saàñgíölaà	"malaxer"
síàkíötià	"entrelacer"

Contrairement aux lexèmes nominaux multisyllabiques, les lexèmes verbaux trisyllabiques sont exclusivement hétérotimbre. Ainsi, tout comme les noms, les verbes portent des tons moyens. Mais il reste à confirmer après analyse dérivationnelle.

De la structure mélodique des verbes relevée, la langue atteste le ton ponctuel Haut (H) ; la mélodie Haut-Haut (H-H) , la mélodie Haut-Moyen (H-M) ; Nous avons également relevé le ton ponctuel Bas, la mélodie Bas-Bas (BB) ; la mélodie Bas-Moyen (BM) ; la mélodie Bas-Haut (BH) et la mélodie Moyen –Haut (MH) et enfin la mélodie Haut-Moyen-Haut (HMH) sur les trisyllabiques. Nous rappelons que les mélodies (BB) et (HH) sont réductibles à (B) et à (H) dans l'application de PCO (OCP) à la représentation sous-jacente.

Quant à la mélodie moyenne, c'est un ton de surface donc applicable juste à la fin de la dérivation, c'est un ton post lexical.

6.1.6. Dérivation des lexèmes nominaux et verbaux (64-74)

Dans la présente sous section, nous allons présenter à titre illustratif la dérivation de quelques lexèmes nominaux et verbaux parmi les exemples allant de (64) à (74).

6.1.6.1. Dérivation de quelques morphèmes libres (mots mono-morphémiques)

(75) oâ : "regarder"

neâ : "femme de"

koèleè "paiement de la dot"

aèw "aller"

goàreö "arbuste"

RSJ: /oo nee au kole gore/

Ocp: BH BH B B H

Strate 1:

Cycle 1:

CUA: oo	nee	au	kole	gore
BH	BH	B	B	H

eff-v: o	ne	au	kole	gore
BH	BH	B	B	H

PTB et H: o	ne	au	kole	gore
BH	BH	B	B	H

R: —	—	—	kole	gore
			B B	H H

Dévoc : —	—	aw	—	—

			B		
RM:	o	ne	aw	kole	gore
	BH	BH	B	B B	H M
Strate 2: post lexical					
THF:	o	ne	aw	kole	gore
	\	\			
	BH	BH	B	B B	H M
All-V:	o:	ne:			
	\	\			
	BH	BH			
RP:	[oâ:	neâ:	aèw	koèleè	goàreö

-]

(76) laà: "soutenir"

 äéàtíö "glaner"

 sóâk "enfoncer"

 joèleè "brûler sp."

 ndeè: "frapper"

RSJ:	/laa	äétí	sókí	jole	ndee/
OCP:	H	H	B H	B	B
CUA:	laa	äétí	sókí	jole	ndee
	H	H	B H	B	B
PTH et B:	laa	äétí	sókí	jole	ndee
	/	/		/	/
	H	H	B H	B	B
R:	laa	äétí	sókí	jole	ndee
	HH	H H	B H	B B	BB
Eff-V:	la	äétí	sók	jole	nde
	HH	H H	BH	B B	BB

RM:	—	äétí	—	—	—
		H M			
TF:	la	äétí	sók	jole	nde
	\		\		\
	HH	H H	BH	B B	BB
All-V :	la:	—	—	—	—
	\				
	HH				
RP:	[laà:	äéàtíö	sóêk	joèleè	
	ndeè:]				
(77)	kuàluöluà	"milles-pattes (insecte)"			
	róàkíösià	"scarabée comestible"			
RSJ:	/kululu	rókísi/			
OCP:	H	H			
CUA:	kululu	rókísi			
	H	H			
PTH:	kululu	rókísi			
	\ \	\ \			
	H	H			
R:	kululu	rókísi			
	H H H	H H H			
RM:	kululu	rókísi			
	H M H	H M H			
RP:	[kuàluöluà	róàkíösià]			

Nous signalons que l'absence de repère cyclique en cycle 1 et cycle 2 dans la dérivation de ces corpus (75-76-77) s'explique du fait que le cycle 1 ou cycle de la racine est toujours le niveau de la racine du morphème (mot). Le cycle 2 qui marque le niveau d'application des règles. Mais ici dans les cas cités, ce sont des lexèmes monomorphémiques ou morphèmes libres qui représentent

la racine c'est pourquoi nous avons choisi de faire simplement la dérivation sans parlé en terme de cycle sinon il y a quand même deux strates que nous verrons dans les prochaines dérivations.

6.1.6.2. Dérivation des lexèmes multimorphémiques

(78) äëàndoöroà "trou de termitière"

ndiàkóödíà "grillon sp."

Kaëndíàkéö^{2m} "pupille"

kuèléàkíö^{2m} "cordon ombilical"

Dérivation (78.a)

RSJ: /äe#ndoro ndi#kódí/

OCP: H H

Cycle1: äe ndi

CUA: | |
H H

Cycle 2:

Suff.: äendoro ndikódí
| |
H H

PTH.: äendoro ndikódí
| |
H H

R.: äendoro ndikódí
| | | |
H H H H H H

RM: äendoro ndikódí
| | | |
H M H H M H

RP: [äëàndoöroà ndiàkóödíà]

Dérivation (78.b)

RSJ: /kandí#kém kule#kím/

OCP: B H B H

Cycle 1 :	kandí	kule
CUA:		
	B H	B H
Cycle 2 :	kandíkém	kulekím
suff:		
	B H	B H
PTH :	kandíkém	kulekím
	B H	B H
R :	kandíkém	kulekím
	B H H	B H H
RM :	kandíkém	kulekím
	B H M	B H M
AN :	kandíké ^{2m}	kulekí ^{2m}
	B H M	B H M
RP:	[kaèndíàké ² ömkuèleàkí ² öm]	

6.1.7. Les tons sur les particules et déterminants

La particule constitue le véritable maillon de la chaîne dans la structure syntaxique du äéàbóöt . A cet effet, il est nécessaire sinon important de révéler ici les tons de surface des particules et au besoin chercher à savoir quels sont les tons sous-jacents de ces particules. Mais en fait, qu'entend-on par particule ?

Une particule est un morphème grammatical non-autonome, qui forme avec un morphème lexical une unité accentuelle ou un mot. Sous le nom de particules, on regroupe souvent les affixes, les conjonctions de coordination, les adverbes, etc (Dubois 1973 : 363). Dans cette sous-section nous allons examiner les tons des particules et autres déterminants.

La langue äéàbóöt renferme plusieurs types de particules mais nous allons relever entre autres, les particules locatives, énonciatives, coordinatives et spécifiques.

6.1.7.1. La particule /tíä/, locative

Cette particule locative, dans sa représentation sous-jacente porte le ton haut mais le ton peut devenir moyen selon le contexte d'apparition. Elle est postposée au nominal en position de circonstant ayant comme référent un lieu ou un temps. Sa suffixation peut entraîner la modification du ton précédent.

(79)a		b)	
loèkí ² èn	"le lieu"	loèkíön-tíä	"c'est ici"
taè :	"bouche, couvercle"	taè-tíä	"boucher, mettre le couvercle"
meè ² :	"ventre, intérieur"	meè-tíä	"à l'intérieur"
ndóö :	"jour"	ndóä-tíä	"ce jour"
mbaö :	"voyage"	mbaää-tíä	"en voyage"
mbaè :	"sein, lait"		

Dérivation de l'exemple (79.b)

RSJ :	/lokín#tí	ta#tí	me#tí	ndó#tí	mba#tí/
OCP :	B H	B H	B H	H H	H
Cycle 1:					
CUA:	lokín	ta	me	ndó	mba
	B	B	B	H	H
Cycle2 :	lokín-tí	ta-tí	me-tí	ndó-tí	mba-tí
Suff. :					
	B H	B H	B H	H H	H H
ATH :	lokín-tí	—	—	—	—
	B				
	H				

R :	lokín-tí	ta-tí	me-tí	ndó-tí	mba-tí
	B H H	B H	B H	H H	H H
RM :	lokín-tí	ta-tí	me-tí	ndó-tí	mba-tí
	B H M	B H	B H	H M	H M
Épenthèse:	lokínítí	—	—	—	—
	B H M M				
RP :	[loèkiàníötíötaètià		méètià		ndóàtiö
	mbaàtíö]				

De même, nous avons la particule /nuà/ qui joue le même rôle de locatif ayant comme référent le lieu ou le temps. Elle a aussi le ton haut à la représentation sous-jacente mais ce ton peut être transformé en ton moyen en surface après application des règles. Elle est soit suffixée à un morphème nominal soit en position de complément circonstanciel. La dérivation du corpus (80.b) est une illustration.

(80)a)			b)	
saè ²)	"loin"	>	saè ²)-nuà	"très loin"
maàrià	"depuis"	>	maàrià-nuà	"depuis longtemps"
äeà	"village"	>	äeà-nuà	"au village là bas"
RJS :	/sa ²)#nu		mari#nu	äee#nu/
OCP:	B H		H H	H H
Cycle 1:	sa ²)		mari	äee
CUA				
	B		H	H
Cycle 2:	sa ²)-nu		mari-nu	äee-nu
Suff.				
	B H		H H	H H
Épenthèse :	sa ²)ínu	—	—	
	B H			

eff-v :	—	—	äe-nu
			H H
ATH :	sa ²)ínu	marinu	äenu
	\	\	
	B H	H H	H H
R :	sa ²)ínu	marinu	äenu
	B HH	H HH	H H
RM :	sa ²)ínu	marinu	äenu
	B HM	H MH	H M
AN :	sa ²)ínu ²	marinu ²	äenu ²
	B HM	H MH	H M
RP :	[saè ²)íànu ² ö	maàriönuà ²	äeànuö]

Une autre particule locative récurrente est /ne²/. Elle est toujours suffixée au morphème nominal avec le ton moyen ou bas. Alors comment arrive-t-on à obtenir ces tons de surface ? Les quelques exemples suivants constituent une illustration.

(81)a)		b)	
boâ :	"en bas"	boâneè ²	"en bas ici"
kaâ1	"année passée"	kaèlíàneö ²	"l'année
dernière"			
äaâ1	"année "	äaèlíàneö ²	"cette année "
taègíà	"jour passé"	taègíàne ² ö	"hier"

Dérivation (81.b)

RSJ :	/boo#ne	kalí#ne	äalí#ne	tagí#ne/
-------	---------	---------	---------	----------

OCP :	BH	B H	B H	B H
Strate 1				
Cycle1 :	boo	kalí	äalí	tagí
CUA :	 BH	 B H	 B H	 B H
Cycle2 :	boo-ne	kalí-ne	äalí-ne	tagí-ne
Suff :	 BH	 B H	 B H	 B H
PTH :	boo-ne BH	kalí-ne B H	äalí-ne B H	tagí-ne B H
R :	boo-ne BH H	kalí-ne B H H	äalí-ne B H H	tagí-ne B H H
Eff-v :	bone BHH	kalíne B H H	äalíne B H H	tagíne B H H
RM :	bone BHM	kalíne B H M	äalíne B H M	tagíne B H M
AN :	bone ² BHM	kalíne ² B H M	äalíne ² B H M	tagíne ² B H M
Strate 2: post lexicale				
THF :	bone ² BHM	kalíne ² B H M	äalíne ² B H M	tagíne ² B H M
RP :	[boâneö taègíàne ² ö]	kaèlíàneö ²	äaèlíàneö ²	

6.1.7.2. Les particules énonciatives

« *La particule énonciative se reconnaît essentiellement en bedjonde par son aptitude à ce postposer à la marque [aâl] de la négation qui boucle la proposition. Ce test est nécessaire et suffisant pour déterminer les particules énonciatives de la langue* » (Djarangar 1989 : 759). D'après notre corpus, ce test est aussi valable pour la détermination des particules énonciatives du äéàbööt.

La particule énonciative [aö:]

(82) a) [moàdeà tóöl bíösíö äoâne²ö aè:]

/Pat. Masc. / tuer / chien / aujourd'hui / interrogation/

"est-ce que Modé a tué un chien aujourd'hui ?"

b) [moàdeà tóöl bíösíö äoâne²ö aâl aö:]

/Mode / tuer / chien / aujourd'hui / négation / interrogation/

"Modé n'a-t-il pas tué un chien aujourd'hui ?"

Le ton de cette particule [aö] change selon son contexte d'apparition. Cette particule marque l'interrogation totale et peut se traduire en français par "est-ce que". A celle-là, peuvent s'ajouter d'autres particules qui pourraient nuancer le sens de l'énonciation. Nous avons les particules telles que :

[ma²è:], [äeê:], [é²ên]

Nous pouvons revenir sur notre exemple précédent pour illustrer les nuances de l'énonciation à travers les particules citées.

(83) a) [moàdeà tóöl bíösíö äoâne²ö aè:]

"est-ce que Modé a tué un chien aujourd'hui ?"

(Question dénouée de toute présupposition)

b) [moàdeà tóöl bíösíö äoâne²ö maè²:]

"est-ce que Modé a tué un chien aujourd'hui ?"

(Le comportement de l'interrogé laisse supposer que le locuteur détient l'indice)

c) [moàdeà tóöl bíösíö äoâne²ö äeê:]

"est-ce que Modé a tué un chien aujourd'hui ?"

(Le locuteur dispose d'informations contraires)

d) [moàdeà tóöl bíösíö äoâneö² é²ên:]

"est-ce que Modé a tué un chien aujourd'hui ?"

(Le locuteur a déjà tenté de nier le fait. Le ton des deux premières particules de l'exemple (83) est moyen et bas, tandis que le ton des deux dernières du même exemple est modulé haut-bas). Ce changement et la modulation des tons obéit aux mêmes règles appliquées dans les processus tonaux au niveau des morphèmes lexicaux.

6.1.7.3. Les particules coordinatives

Le jonctif de coordination ou coordinatif relie des unités de même nature et de même niveau. (Djarangar 1989 : 767) les éléments ainsi reliés peuvent être des monèmes, des syntagmes nominaux ou des propositions.

(84) a) [deâneö² u²ên bíör ríà²m goèj rí²àm]

/Femme / prendre / mortier / coordinatif / pilon / coordinatif/

"une femme a pris le mortier et le pilon"

b) [|a²ö sóè keö: ríà²m sóö muè|íè ríà²m]

"jean a mangé et du sésame et du haricot"

"jean a mangé du sésame et du haricot"

Le coordinatif [rí²àm] garde son ton haut même s'il est affixé. Dès qu'on change son ton, il devient un nom avec autre signification, telle qu'illustrée dans le syntagme nominal suivant :

(85) a) |eö-ríè²m "un hypocrite, qui a un caractère colérique"

b) ñgoön kíà rí²èm aèl diàjóö "un enfant plein d'hypocrisie ou de la colère"

6.1.7.4. Le coordinatif [taö à:]

Cette particule a initialement une voyelle longue hétérotimbre moyen-haut /taöaà/, après application de la règle d'effacement vocalique, le ton Haut devient flottant sur la première voyelle d'où [taö à:]. Elle a le sens de : d'abord, puis, avant de, selon les contextes.

(86) [ñgoön éèl baàw-ne²ö taö à: reè:]

/enfant / dire / père / son / avant / venir/

"l'enfant a signalé à son père avant de venir"

[goèñgíè weö: bíè)éè² taö à wiàjaö teö à:]

/hyène / attraper / chèvre / avant / propriétaire / sortir/

"l'hyène a attrapé la chèvre avant que le propriétaire ne sorte"

6.1.7.5. La particule [seà]

Cette particule est un coordiatif de propositions et de nominaux de structure :

N1 seà N2

P1 seà P2 d'où N est un nom et P est une proposition. Elle fonctionne généralement dans des phrases interrogatives et peut se traduire en français par "ou bien".

(87) a) [ñgoön aè²) saàj seà mbaè:]

/enfant / boire / thé / particule / lait/

"l'enfant boit du thé ou bien du lait"

b) [ñgaèweà raö kuèléè seà raö aè àl]

/mari/son / faire / travail / particule / faire / négation/

"son mari travaille ou bien il ne travaille pas"

c) [deàne²ö seê díèñgéöm waö]

/femme/ particule / homme / interrogation/

"femme ou bien homme, avec incertitude"

d) [biè/eè seê baètíà waö]

/chèvre / particule / mouton / interrogation / négation/

"la chèvre ou bien un mouton (interro-négatif)"

Nous allons observé ces changements à travers la dérivation du corpus suivant :

Dérivation de (87 a et d)

RSJ: /ñgon a²) saj see mbaa bí/e² ése batí wa/

OCP: B H H B B HB B H

Strate1: ñgon a²) saj see mbaa bí/e² ése batí wa

Cycle1: | | | | | | | |

CUA B H H B B HB B H

PTH et B: — — — see mbaa bí/e² — batí wa

∨ ∨ ∨ | |
H B B B H

R: ñgon a²) saj see mbaa bí/e² ése batí wa

| | | | | | | |
B H HH BB B B HB B H H

Eff-v: ñgon a²) saj se mba bí/e² se batí wa

| | | | | | | |
B H HH BB B B HB B H H

RM: — — — — — — — batí wa

| | |
B H M

Strate 2 : post lexicale

TF: ñgon a²) saj se mba bí/e² se batí wa

| | | | | | | |
B H HH BB B B HB B H H

All-V: ñgon a²) saj se: mba:bí/e² se batí wa

| | | | | | | |
B H HH BB B B HB B H H

TMD :

RP: [ñgoön a²è) saèj seà mbaè:, bíè)èè² seê
baètíàwaö]

6.1.7.6. Le coordinatif [ñgaè]

[ñgaè] est une particule coordinative entre deux propositions. Dans ce cas, elle porte le ton bas. Quand elle s'emploie dans une proposition subordonnée tenant d'une autorisation, ou au début d'une proposition subordonnée dont la principale est sous-entendue, elle porte le ton Haut. Elle peut être rendue en français par "mais".

(88) a) [róâj toöjâ ñgaè maö²: mö raà: baâ²n]

/corps / faire mal / mais / future / je / faire / comment/

"tu es malade mais que pourrai-je faire ?"

b) [íà- a²à) ta²à) ñgaè)e²à muöduö

mbaö:riàjeö]

/tu / boire / sauce / mais / laisser / boule (couscous) / pourquoi/

"tu as finis la sauce mais laisser la boule pourquoi ?"

Quand [ñgaè] porte le ton Haut tenant lieu d'une autorisation, elle peut être traduite en français par donc. Quelques fois elle s'accompagne d'une autre particule [níàñge]. Toutefois, comme sur toutes autres particules, la variation du ton de cette particule dépend surtout de son contexte d'apparition. Nous y reviendrons dans les prochaines analyses dérivationnelles.

(89) a) [taèj néàl waö: ñgaà sóè péàtíö]

/bouche / ta / sucré / interrogation / particule / manger / finir/

"as-tu l'appétit ? donc finis en alors"

b) [...ñgaà reè ö : loèsóèlóène²è]

/particule / venir / soir / ce/

"...viens donc ce soir"

c) [...ñgaè níàñgeö aè öw paàr taö:]

/...particule / particule / aller / seulement / locatif/

"...ainsi donc pars seulement"

Dans le même ordre d'idée, nous pouvons citer au passage d'autres particules qui jouent le même rôle que [níãñgeö]. Nous avons aèdíö qui se vide de son sens lexical du verbe "donner" et qui fonctionne comme un coordinatif de proposition.

Dérivation des corpus (89 d et c)

RSJ: /... ñgaa ree losóló#nee ñgaa níñge au .../

OCP: H B B B H B

Strate 1 :

Cycle1 : ... ñgaa ree losóló ñgaa níñge au ...

CUA: | | | | |
H B B B H B

Cycle2 : ... ñgaa ree losólónee ñgaa níñge au ...

Suff: | | | | |
H B B B H B

PTH et B : ... ñgaa ree losólónee ñgaa níñge au ...

| | | | |
H B B B H B

R : ... ñgaa ree losólónee ñgaa níñge au ...

|| || | | | | | | | | | | | |
HH BB B B B BB BB H H BB

dévoc : ... ñgaa ree losólónee ñgaa níñge aw ...

|| || | | | | | | | | | | | |
HH BB B B B BB BB H H BB

Eff-v : ... ñga re losólóne ñga níñge aw ...

| | | | | | | | | | | | | |
HH BB B B B BB BB H H BB

RM : — — — — — níñge —

| |
H M

AN: — — — losólóne² — — —

| | | |
B B B B

Strate2 : post lexical

1 ^{er} personne	Singulier	mö-
	Duel	í è.....
	Pluriel	í è.....i ö
2 ^{ème} personne	Singulier	í ö
	Pluriel	í ö.....i à
3 ^{ème} personne	Singulier	O.....
	Pluriel	O.....i à

6.1.8.2. Les formes sujets style indirect (ou discours rapporté)

Tableau 10 : a) Formes phonétiques

	Singulier	Pluriel
1 ^{er} personne		
2 ^{ème} personne	nà-	dí à
3 ^{ème} personne		

(91) Le paradigme de conjugaison

a) [uèn] verbe "prendre"

muàn "j'ai pris"

uà²n "tu as pris"

u²èn "il a pris"

| u²èn "nous (2) avons pris"

avons mangé"

| uèniö "nous (tous) avons pris"

avons mangé"

uàniö "vous avez pris"

mangé"

uèniö "ils ont pris"

c) [oö :] verbe "forger"

moà² : "j'ai forgé..."

coupé"

oà : "tu as forgé..."

oè : "il a forgé..."

b) [uèsóè] verbe "manger"

muàsóè

uàsóè

uèsóè

| uèsóè

| uèsóöj

uàsóèj

uàsóèj

d) [tíàgeö] verbe "couper"

mö-tíàgeö "j'ai

íö tíàgeö

O tíègeö "il a coupé"

"j'ai mangé"

"tu as mangé"

"il a mangé"

"nous (2)

"nous (tous)

"vous avez

"ils ont mangé"

"tu as coupé"

|oè : "nous deux avons forgé..." |íè tíègeö "nous deux avons coupé"

|oèj "nous tous avons forgé..." |íè tíàgeöj "nous tous avons coupé"

oàj "vous avez forgé..." íö tíàgeöj "vous avez coupé"

oàj "ils ont forgé..." O tíàgeöj "ils ont coupé"

Dérivation de l'exemple (91. a, b, c et d) à la première personne du singulier

a) uèn "prendre" b) uèsòè "manger"
 c) oâ : "forger, regarder" d) tíègeö "couper"

RSJ : /mí#un mí#usó mí#oo mí#tíge/

OCP : H B H B H BH H B

Strate 1 :

Cycle 1 : un usó oo tíge

CUA : | | | |
 B B BH B

Cycle 2 : mí-un mí-usó mí-oo mí-tíge

Préf : | | | |
 H B H B H BH H B

PT" : mí-un mí-usó mí-oo mí-tíge

| | | |
 H B H B H BH H B

DT : mí-un mí-usó mí-oo mí-tíge

‡ ‡ | |
 H B H B B H BH H B B

RE : mun musó moo mí-tíge

| | | |
 H H B HH H H B

Eff-v : mun musó mo m-tíge

| | | |
 H H B HH H H B

AN : mu²n musó mo² m-tíge
 | | | | | |
 H H B HH H H B

Strate 2 : post lexicale

THF : mu²n musó mo² m-tíge
 | | | | \ | | |
 H H B HH H H B

All-V:

RP : [mu²àn muàsóè moà: m tíàgeè]

6.2. TON GRAMMATICAL

On appelle fonction grammaticale du ton, le rôle que joue ce dernier dans une phrase. C'est un ton qui permet une distinction significative au niveau de la morphosyntaxe (Mahamat 2005 : 200). Dans ce même ordre d'idée, Creissels (1986) met un accent particulier sur l'importance du ton dans les différents aspects de la conjugaison. Celui-ci a été cité par (Hyman 1998- 144) « *Tonal distinctions play an important role in various aspects of the verb* ». Ce ton peut exprimer des catégories grammaticales variées. Il peut être un indicateur temporel, aspectuel ou modal et jouant ainsi un rôle significatif dans une proposition. Ce rôle du ton défini ci-haut est aussi valable dans la langue äéàbóöt. Dans la morphologie verbale par exemple, le ton permet une distinction entre une action simple et une action qui se répète plusieurs fois ou d'une manière exagérée. C'est ce que (Mahamat 2005 : 200) appelle l'aspect itératif. Nous allons examiner dans cette section les auxiliaires, les marqueurs des fréquentatifs, d'intensifs, de réciprociés et les marqueurs de l'interrogatif.

6.2.1. Les tons des auxiliaires

Nous avons constaté qu'il n'est pas aisé de détecter les constituants morphologiques des auxiliaires du äéàbóöt. Mais avant de chercher à relever

les structures morphologiques et tonales des auxiliaires, il serait nécessaire qu'on sache ce qu'on appelle auxiliaire. En grammaire traditionnelle et structurale, on donne le nom d'auxiliaire à une catégorie grammaticale qui comprend les verbes "avoir" et "être" suivi d'un participe passé (Dubois 1973 : 59-60).

De même, « *on appelle auxiliaire de temps (ou auxiliaires verbaux) les verbes et locutions verbales qui, suivies de l'infinitif, expriment le déroulement ou l'achèvement d'une action, comme aller, venir de, être sur le point de* » Dubois (op.cit.). C'est dans le dernier volet de cette définition que s'inscrivent les auxiliaires courants de la langue äéàbóöt. Les plus usuels sont au nombre de trois (3). Ceux-ci peuvent être considérés comme les modalités ou aspect du temps.

(92)

Présentation sous-jacente

Présentation de surface

a)	/aèuè/	[aèw],	"aller"
b)	/íèsíè/	[síè]	"être en train de"
c)	/aèdíè/	[aèdíè]	"permettre de"

Ces trois lexèmes étaient respectivement des verbes [aèw] "aller", [íèsíè] "être assis" et [aèdíö] "donner". Ils fonctionnaient comme verbe autonome. Quand ils sont utilisés comme le cas (92), ils se vident de leur sens lexical "d'aller", d'être assis et de "donner" pour fonctionner comme auxiliaire des verbes principaux.

a) [aè:] est l'auxiliaire du futur.

Il indique que l'action dénotée par le verbe principal est projetée dans le futur. C'est donc le marqueur du futur avec le ton B.

(93)	daè:	aè	aà ²)	ma ² èn	"l'animal va boire"
	/animal/ futur / boire / eau/				

déàne²ö aè oè|íè ñgoön "une femme va accoucher"

/femme/ futur / accoucher / enfant/

ñgoön aè: sóèneè "l'enfant va manger"

/enfant/ futur / manger quelque chose/

b) Auxiliaire aspectuel du progressif [síè]

Cette auxiliaire montre que l'action exprimée par le verbe principal est en pleine réalisation. On peut traduire en français par "être en train de". Il est donc l'auxiliaire du progressif.

(94) ñgoön síè sóèneè "l'enfant est entrain de manger"

/enfant/ est entrain / manger quelque chose/

c) L'auxiliaire du causatif [aèdíè]

Ce marqueur indique que le procès exprimé par le verbe principal est un ordre ou un souhait. Il a le sens de "donner l'autorisation à", "faire en sorte que", "permettre de".

« *Le causatif est une forme verbale qui exprime que le sujet fait en sorte que l'action ait lieu, au lieu de la faire directement lui-même* » (Dubois 1973 : 79). Les exemples suivants illustrent ce morphème dans le contexte de causatif.

(95)

[mboàroöroà aèdíè deà²ne²ö uèl maèñgíè]

/éleveur / donner / femme / élever / bœuf/

"l'éleveur a fait élever le bœuf par la femme"

[koèroè aèdíè ñgo²ön ta²à: bí²à/e²ö]

/pratonyme féminin/ donner/ enfant / préparer / bouillie /

"Koro a fait préparer la bouillie par l'enfant"

[ñgaör aèdíè ñga²àn baèsaè |eö ndéàj
kéàj]

/chef / donner / enfants / jeunes / pluriel / construire / maison/

"le chef a fait construire la maison par les jeunes"

6.2.2. Auxiliaire aspectuel du perfectif

En äéàbóöt, on utilise le morphème [ñgaè:] pour marquer le perfectif ou l'aspect accompli. Ce marqueur se place soit en finale de la phrase soit après le verbe. Mais quel est son ton en profondeur ?

(96) Présentation sous-jacente

Représentation de surface

/ñgaèaè/

>

[ñgaè:]

Cette réalisation de surface est due à l'application de la règle d'effacement de voyelle que nous avons défini. Nous rappelons que la forme considérée ici comme sous-jacente est celle du morphème au niveau de la langue sans être influencé par un contexte donné.

(97) ñgoön sóèneè ñgaè: "l'enfant a déjà mangé"

/enfant/ manger /déjà/

En plus de ce morphème, l'accompli peut être caractérisé par la conjugaison de la forme nue du lexème verbal sans auxiliaire. Ce que nous pourrions traduire en français par le présent mais l'aspect est toujours accompli.

(98)

m- nià: "j'ai rêvé"

m-óàr kuàbíö

je/ enlever/ habit

"j'ai enlevé l'habit"

6.2.3. Les auxiliaires modaux du volitif

On appelle volitif une forme verbale ou une construction exprimant la volonté du sujet d'énonciation. (Dubois 1973 : 513), (Mahamat 2005 : 198). Ainsi en äéàbóöt, le volitif est marqué par le syntagme verbal [geè

kaèdíè]. Le ton sous-jacent de ce syntagme est toujours bas. Mais quand on adjoint les pronoms personnels sujets, on note la variation de ton.

(99) mö- geà- kaödíà íö-aàwö

/je /vouloir /que /tu /aller/

"je veux que tu partes"

O- geè-kaödíö íö uàsóöneà²

/il /vouloir /que / tu /manger/ chose/

"je veux que tu manges "

[baèweà geè kaèdíè taè²m aâ1]

/père/ son/ vouloir/ que/ prendre/ pronom objet/ négation/

"son père ne veut pas qu'elle m'épouse"

Les tons de ce syntagme varient selon leur contexte d'apparition. Toutefois nous allons y revenir dans la dérivation pour mieux apprécier la variation de ces tons.

6.2.4. Les tons des fréquentatifs

Le fréquentatif est une forme verbale pourvue d'un affixe, qui indique la répétition de l'action exprimée par la racine du verbe (Dubois 1973 : 224). Le fréquentatif est marqué par le ton dans la langue äéàbóöt.

En ce sens, l'étude des verbaux a montré des modifications sémantique et morphologique qui peuvent être prévisibles par règle (Djarangar 1989 : 592). L'élément marqué peut présenter des modifications tonales ou segmentales. Le fréquentatif est marqué par le ton haut. Si le verbe est à initiale vocalique il est marqué par la préfixation de la consonne /t/ suivie du ton haut

(100)

a) Présentation sous-jacente	b) forme non marquée	c) forme marquée (fréquentative)
/téètíè/	téètíè "casser"	> téàtíö "casser en plusieurs morceaux"
/óètíè/	óèètíè	> tóàtíö " terrasser plusieurs fois"

	"terrasser"		
/oèsiè/	oèèsíè	>	toàsíö "tomber plusieurs fois"
	"tomber"		
/rièjeè/	rièjeè	>	riàjeö "déchirer en plusieurs morceaux"
	"déchirer"		
/aèliè/	aèl "sauter"	>	taàl "sautiller"

6.2.5. Tons du marqueur de l'intensif

On qualifie d'intensif, ce qui fait l'objet d'un effort intense, pour accroître l'effet (Le Robert 2005 : 230). Tout comme le fréquentatif, la marque de l'intensif entraîne des modifications morphologiques, tonales et sémantiques. Les verbaux ainsi intensifiés peuvent connaître la dérivation fréquentative. Les exemples suivants en quatre colonnes vont montrer les différents changements intervenus.

(101)

a) Représentation sous-jacente	b) forme non marquée	c) Forme intensive	d) Forme fréquentative
/óèríè/	[óèr] "enlever une fois"	tóèr "enlever beaucoup, souvent"	tóàr "enlever trop"
/íèbeè/	[íèbeè] "piétiner une fois"	tíèbeè "piétiner considérablement"	tíàbeö "piétiner exagérément"
/í ² èndeè/	[í ² èndeè] "frapper"	tíè ² ndeè "battre"	tíà ² ndeö "bien battre plusieurs fois"
/oèsiè/	[oèsiè] "tomber"	toèsiè "tomber mainte fois"	toàsíö "tomber plusieurs fois"
/uèr/	[uèr] "lancer"	tuèr "lancer souvent"	tuàr "lancer plusieurs fois"

Comme le fréquentatif, l'intensif exprime une répétition, une augmentation de l'intensité du procès dénoté par la forme non marquée. Mais l'effet de l'intensif est moindre que celui du fréquentatif qui correspond souvent à un excès. En profondeur, tous ces lexèmes verbaux ont le ton bas (B). Le ton

de l'intensif est aussi bas (101.c), le ton du fréquentatif est haut (H) (101.d). La consonne /t/ préfixée au verbe à initial vocalique marque l'intensif suivi d'un ton bas.

6.2.6. Les tons des noms d'agents

Le nom d'agent est un nom qui désigne la personne ou l'entité qui agit (Le Robert 2005 : 9). En äéàbóöt, on obtient les noms d'agent par l'adjonction préfixal du préfixe [ʃ|eè] à une base verbale (cf le chapitre sur la morphologie nominale). Pris isolément, ce préfixe n'a pas un sens. Et dans ce cas, il a un ton bas. Mais quand on l'adjoit à la base verbale, il prend le ton Haut et déclenche le changement des tons qui viennent après dans la base.

(102)

a) base verbale		b) Nom d'agent	Sens	
ndóè	>	ʃ éàndóö	"cultiver	> cultivateur"
laö:	>	ʃ éàlaö	"danser	> danseur"
äiö:	>	ʃ éääiö	"dormir	> dormeur"
äéàl	>	ʃ éääéöl	"avoir peur	> peureux"
da ² ön	>	ʃ éàda ² ön	"accompagner	> accompagnateur"
aè íè	>	ʃ éàkaö íö	"sauver	> sauveur"
oèsíèpaö	>	ʃ éàkoösíàpaö	"chanter	> chanteur"

Dans cet exemple, nous avons constaté qu'à la base verbale, il y a trois tons ponctuels à savoir haut, Bas et moyen. Mais dans la colonne des noms (b), il semble prévisible que tous les tons qui viennent après le ton du préfixe soient moyens. Ces tons obéissent à la règle de Meeussen appliquée précédemment. Néanmoins nous allons y revenir dans la prochaine section.

6.2.7. Les tons dans les constructions de réciprocité

On dit qu'une relation entre deux termes est réciproque quand un terme présuppose l'autre et vice versa, de sorte que la même désinence signale les deux (Dubois 1973 : 406). Cette définition traduit bel et bien la réalité de réciprocité dans la langue äéàbóöt.

(103)

a) base verbale	b) action réciproque	Sens	
weè:	> kíàweönaà ²	"saisir	> se saisir l'un l'autre"
ndíègíà	> ndíègí ² àna ² ö	"aimer	> s'entraimer"
laà	> laàkíöna ² à	"aider	> s'entraider"
té ² àn	> téàníöna ² à	"fréquenter	> se fréquenter "
ñgó ² èm	> ñgóàmíöna ² à	"mentir	> se mentir l'un l'autre"
kéèdíà	> kéèdíàna ² ö	"tromper	> se tromper l'un l'autre"
mbíàseö	> mbíàséöna ² à	"masser	> se masser l'un l'autre "
nduàne ² ö	> nduànéöna ² à	"poser contre	> se poser l'un contre l'autre"
saèñgíèlaà	> saèñgíèlaàna ² ö	"masser	> se masser l'un l'autre "

Nous y reviendrons dans la prochaine section pour justifier ces variations des tons.

6.2.8. Les tons sur les constructions de réflexivité

La réflexivité est la propriété de l'égalité de l'ensemble qu'on considère comme égale à lui-même (Dubois 1973 : 416). C'est un cas où l'action s'exerce sur le locuteur lui-même. En äéàbóöt, morphologiquement, ce cas est exprimé par le suffixe [-röö]. Ce suffixe s'accorde bien avec les verbes à sens réflexif sauf le verbe "se laver". La réflexivité par rapport à ce verbe est irrégulière. Le corpus suivant illustre la réciprocité dans cette langue.

(104)

Base verbale	Sens	Forme réflexive	Sens
--------------	------	-----------------	------

éèl	"dire, parler"	>	éèlíèróè	"se dire"
déè íè	"demander"	>	déè íèróè	"se demander"
ndíègíè	"aimer"	>	ndíègíèróè	"s'aimer"
raö	"faire"	>	raàgoöròà	"se préparer"
téàtíö	"casser"	>	téàtíöròà	"se peiner"
ndoègíè	"se laver"	>	ndoègíèmaè ² n	"se laver"

6.2.9. Les tons dans les constructions interrogatives

Dans la chaîne parlée du äéàbóöt, le ton joue un rôle déterminant dans les phrases interrogatives. Le plus souvent le ton marque l'interrogation sur les dernières voyelles du verbe conjugué. Le corpus suivant illustre ce phénomène à suffisance.

(105)

a) Affirmative		b) Interrogative
O-uèsóène ² è "il a mangé quelque chose"	>	O-uèsóèneê "il a mangé quelque chose ?"
O-oètíè "il a transporté"	>	O-oètíê "a-t-il transporté quelque chose?"
O-oèleè "il a doté"	>	O-oèleê "a-t-il doté la femme?"
O-aèdíè "il a donné"	>	O-aèdíê " a-t-il donné ?"
O-maè íè "il a nié"	>	O-maè íê " a-t-il nié ?"
O-äíàsíörià "il est coagulé"	>	O-äíàsíöriê " est-t-il coagulé ?"

L'exemple (105.b) révèle qu'une séquence de tons haut-bas portée sur la voyelle longue en fin de phrase marque l'interrogation. Quant à la condition de réalisation de ces tons, nous y reviendrons.

Cependant, il y a dans la langue äéàbóöt, des pronoms interrogatifs spécifiques. Ces pronoms consistent à désigner le référent sur lequel porte l'interrogation. En voici dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Tableau des pronoms interrogatifs

	Singulier	Pluriel	Glose
+ Humain	naà² :	naà eö	Qui Qui est-ce qui Qui est-ce que
- Humain	rià :	rià eö	Quoi Qu'est-ce que Qu'est-ce qui
Circonstant locatif	raà :		où

(106)

ñgoön raö rià

/enfant / faire / quoi/

"qu'est-ce que l'enfant a fait ?"

na²à : eà : ndeè ñgoön

/qui / coordinatif / taper / enfant/

"qui est-ce qui a tapé l'enfant ?"

íö- díàwö níànö daö : raà :

/tu / enterrer / mort / locatif / où/

"où as-tu enterré le corps ?"

naà|eö eà sià : kéàj

/lesquels / coordinatif / être assis / maison /

"quels sont ceux qui sont dedans ?"

Pour résumer le cas des tons affixaux, nous rappelons que le ton grammatical est un ton qui a une distinction dans la morphologie. C'est ce que nous venons de relever dans la structure du äéàbóöt à travers la préfixation et la suffixation voir infixation des particules et morphèmes. Nous récapitulons ici, les marqueurs et leurs significations.

Tableau 12 : Tableau récapitulatif des affixes et leurs tons

ne²à-	Marqueur nominalisateur
-neö	Marqueur nominalisateur
eà-	Nominalisateur des noms d'agents
-na²ö	Marqueur de la réciprocité
-róö	Marqueur de la réflexivité

-waö	Marqueur de l'interrogatif
-rià :	Marqueur de l'interrogatif
-na ² à :	Marqueur de l'interrogatif
-raà-	Marqueur de l'interrogatif
-raà	Marqueur de l'interrogatif
-aâl	Marqueur de la négation

A ne pas confondre [ne²è:] "une chose" et [-neà²-] qui se dépouille de son sens lexical pour fonctionner comme particule nominalisateur. De même, [-na²ö] qui quitte son sens lexical pour fonctionner comme marqueur de la réciprocité. Cette dernière n'est pas aussi à confondre avec [-na²à] qui est marqueur de l'interrogatif. Ces derniers morphèmes sont des paires minimales à partir des tons haut/moyen (à/ ö). Cependant, le marqueur de la réciprocité peut prendre un ton haut ou bas suivant la propagation des tons de la racine.

6.2.10. Les tons sur les structures syntaxiques de la phrase

En dehors des affixes, le ton grammatical joue un rôle très important dans la structure morpho-syntaxique de la conjugaison. En d'autres termes, il s'agit de la structure d'une phrase verbale. «... *cette structure est constituée du noyau, qui est le verbe et ses éléments périphériques qui sont le sujet et le complément* » (Akumbu 2006 : 217). Cette définition atteste bien la structure du äëàbóöt. Cependant le verbe peut aussi être pris en isolation dans sa forme nue ou infinitif mais jouant un rôle syntaxique correcte, sans une modification tonale quelconque. Il s'agit du cas de la troisième personne du singulier dont le pronom personnel est zéro [O] et dont la forme du verbe n'est pas marqué sur le plan tonal.

(107)

a)	sujet	verbe	complément		
	ñgoön	uèsòè	ñguàl	"l'enfant	a
	mangé l'igname"				
	/enfant/	/manger/	/igname/		
	ñgoön	síè	sòè	ñguàl	

/enfant / être entrain / manger /igname/

"l'enfant est entrain de manger l'igname"

ñgoön äaär koèneè²

"l'enfant a appelé sa

mère"

/enfant / appeler / mère-sa/

bíàsíö do²ö: ñgoön "le chien a mordu l'enfant "

/chien / mordre / enfant/

b)

Forme nue

Forme conjuguée

[nià²:]

"rêver"

O-nià²: "il a rêvé"

ndéèm

"s'égarer"

O-ndéèm "il s'est égaré"

puàtuà

"fleurir"

O-puàtuà "il a fleuri"

äoègíè

"voler"

O-äoègíè "il a volé"

Ces éléments périphériques peuvent être des pronoms sujets ou des adverbes.

6.2.11. Les tons dans les constructions perfectives.

Le perfectif est appréhendé comme l'aspect du temps verbal. (Hyman et al. 1998 : 279), (Mahamat 2005: 43). Il est synonyme de accompli (Dubois 1973 : 366). En äéàbóöt, le perfectif n'a aucun marqueur particulier. Le verbe est conjugué au présent mais l'aspect est toujours accompli. C'est là où réside la confusion dans la tête des locuteurs, à chaque fois qu'ils lisent la forme écrite de la langue. Cette confusion se manifeste par le fait que l'on traduit le temps qu'on croyait au présent par le passé composé en français. Cet aspect a été illustré dans les exemples (105), (106) et (107) sauf un exemple de (107.a) qui relève de l'imperfectif. Mais qu'est-ce que l'imperfectif ? Que présuppose-t-il ?

6.2.12. Les tons dans les constructions imperfectives

Comrie cité par (Mahamat 2005 : 89) montre que "l'aspect imperfectif tient directement compte de la structure interne de l'action pour situer un procès soit au début, soit au milieu ou à la fin" (Comrie 1976 : 16). (Kenmogné 2001) quant à lui, définit ce concept en ces termes : "The forms in (20.a) have no aspectual marker whereas those in (20b) have the imperfective that can be translated by "en train de". L'imperfectif appelé encore inaccompli est caractérisé dans la langue äéàbóöt par le marqueur de l'aspect [íèsíè]. Cet aspect marque en même temps le progressif et peut être traduit en français par "en train de". Il peut situer l'action inaccomplie dans le passé comme dans le présent.

(108) a)

ñgoö²n sóè neè² aspect accompli

/enfant / manger / chose/

"l'enfant a mangé quelque chose"

baènoè|iè äíèr kuèleè aspect

accompli

/patronyme masculin / enrouler / corde/

"Banodji a enroulé la corde"

b) ñgoön síè sóè ne²è aspect inaccompli (dans

le présent)

/enfant /être en train de / manger / chose/

"l'enfant est en train de manger quelque chose"

baènoè|iè síö äíèr kuèleè aspect inaccompli / présent.

"baènoè|iè est en train d'enroulé la corde"

c) taègíöne²ö ñgoön síö sóö neö² aspect

inaccompli (dans le passé)

/hier / enfant/être en train de/manger/chose/

"l'enfant était en train de manger hier"

taègíàneö² baènoè|iè síè äíèr kuèleè aspect

inaccompli / passé.

" baènoè|iè était en train d'enrouler la corde hier"

L'exemple (c) situe l'inaccompli dans le passé par le biais de la précision "hier". Nous signalons que parmi les temps : passé, présent et futur utilisé dans la construction de phrase en äéàbóöt, seul le futur a un auxiliaire marqueur explicite cf (93). Le reste est marqué par la précision du genre : l'année passée, le mois dernier, hier pour le passé. Et aujourd'hui, maintenant, tout de suite, à l'instant pour le passé immédiat ou le présent.

6.3. ANALYSE APPLICATIVE

Il est vrai que nous avons donné au fur et à mesure les exemples d'analyse dérivationnelle, ce qui nous a permis de déterminer la distribution des tons ; néanmoins, nous venons encore dans la présente section pour faire l'analyse de quelques données qui ont été citées. C'est juste à titre illustratif. Nous signalons qu'il existe des morphèmes sans ton en profondeur mais ils reçoivent de tons soit par propagation des tons des affixes, soit du ton par défaut à la fin de la dérivation.

6.3.1. Dérivation de l'exemple (83a et b)

a) moàdeö tól bíösíö äoâneö² aè "est-ce que modé a tué un chien aujourd'hui"

RSJ : /mode tól bísí äoo#ne a/

OCP : H H — BH B

Strate 1 :

Cycle1 :

CUA :	mode	tól	bísí	äoo	a
	H	H	—	BH	B

Cycle 2 :

Suff : — — — äoo-ne —

				 BH	
PTH :	mode	tól	bísí	äoo-ne	a
	H	H		BH	B
R:	mode	tól	bísí	äoo-ne	a
	H H	H		BH H	B
Eff-V :	mode	tól	bísí	äone	a
	H H	H		BHH	B
RM :	mode	tól	bísí	äone	a
	H M	H		BHM	B
AN:	—	—	—	äone ²	—
				BHM	

Strate 2: post lexicale

THF :	—	—	—	äone ²	a
				BHM	B

All-V:

TMD:

RP : [moàdeö tóàl bíösíö äoâneö²

aè:]

b) moàdeö tóàl bíösíö äoâneö² aâl aè:"modé n'a-t-il pas tué un chien aujourd'hui"

RSJ : /mode tól bísí äoo#ne alí a/

OCP : H H — BH B H B

Strate 1 :

Cycle1 :

CUA :	mode	tól	bísí	äoo	alí	a

	H	H		BH	B H B	
Cycle 2:						
Suff :	—	—	—	äoo-ne	—	—
				BH		
PTH :	mode	tól	bísí	äoo-ne	alí	a
	H	H		BH	B H B	
R:	mode	tól	bísí	äoo-ne	alí	a
	H H	H		BH H	B H B	
Eff-V :	mode	tól	bísí	äone	al	a
	H H	H		BHH	BH	B
RM :	mode	tól	bísí	äone	al	a
	H M	H		BHM	BH	B
AN:	—	—	—	äone ²		—
				B H		
Strate 2 : Post lexicale						
THF:	—	—	—	äone ²		al
				BHM	B H	
All-V:						
TMD:						
RP :	[moàdeö	tóàl		bíösíö	äoâneö ²	aâl
	aè:]					

6.3.2. Dérivation de l'exemple (108b)

||éàndóö "cultivateur"

||éääéöl "peureux"

||éàkaè|íè "sauveur"

||éàkoèsíèpaè "chanteur"

a) Identification des morphèmes

- ||eà: préfixe marqueur du nom d'agent
- ndóè: "cultiver"
- äéèl "avoir peur"
- oèsíè "chanter"
- paö: "chant"
- k- préfixe nominant (dérivatif déverbatif)

b) Dérivation

RSJ: ||e#ndó ||e#äé1 ||e#a|í ||e#osí# pa/

OCP: H B H B H B H B

Cycle 1: ndó äé1 a|í osí pa

CUA: | | | |
B B B B —

Cycle 2: — — ka|í kosí

Préf1.: | |
B B

Suff: — — — kosípa
|
B

Préf 2: ||éndó ||éäé1 ||éka|í ||ékosípa
| | | |
H B H B H B H B

PTB: — — — ||ékosípa
| | |
H B B

PT": ||éndó ||éäé1 ||éka|í ||ékosípa
| | | |
H B H B H B H B B

DT: ||éndó ||éäé1 ||éka|í ||ékosípa
| | | |

	≠	≠		
	H B	H B	H B	H B B
R :	éndó	éääé1	éka í	ékosípa
	H H	H H	H B B	H B B B
RM :	éndó	éääé1	éka í	ékosípa
	H M	H M	H B B	H B B B
RP:	[éàndóö	éääéö1	éàkaè íè	
	éàkoèsíèpaè]			

6.3.3. Dérivation de l'exemple (109b)

kíàwéönaà ²	"se saisir l'un et l'autre"
téàníönaö ²	"se fréquenter l'un et l'autre"
kéèdíàna ² ö	"se tromper l'un et l'autre"
nduànéöna ² à	"se poser l'un contre l'autre"

a) Identification des morphèmes

we :	base verbale du verbe saisir, attraper
na ² :	marqueur de la réciprocité
k- :	préfixe nominant
téàn :	Fréquenter
nduàneö :	poser contre
éèdíà :	tromper

b) Dérivation

RSJ :	/kí#we#na ²	tén#na ²	k#édí#na	ndune#na ² /
OCP:	H	H	B H	H
Cycle 1:	we	tén	édí	ndune

		H	B H	H
Cycle 2:	kíwe	tén	kédí	ndune
Préf.:				
	H	H	B H	H
Suff :	kíwena	ténína	kédína	ndunéna
épenhèse				
	H	H	B H	H
PTH :	kíwena	ténína	kédína	ndunéna
	H	H	B H	H
R :	kíwena	ténína	kédína	ndunéna
	H H H	H H H	B H H	H H H
RM :	kíwena	ténína	kédína	ndunéna
	H M H	H M H	B H M	H M H
AN :	kíwena ²	ténína ²	kédína ²	ndunéna ²
	H M H	H M H	B H M	H M H
RP:	[kíàweönaà ²	téàníönaà ²	kéèdíànaö ²	
	nduànéönaà]			

6.3.4. Dérivation de l'exemple (111.b)

O-oètíê "a-t-il transporté ?"

O-oèleê "a-t-il doté ?"

O-aèdíê "a-t-il donné ?"

O-äíàsíöriê "est-il coagulé ?"

a) Identification des morphèmes :

Le morphème zéro (O) représente le pronom personnel de la troisième personne du singulier (il) ; les verbes :

oètíê "transporter"

oèleè "doter une femme, payer la dot"

aèdiè "donner"

äiàsíörià "coaguler"

Le ton haut-bas est marqueur de l'interrogative.

RSJ: /otí ole adí äísíri/

OCP: B B B H

Strate 1: otí ole adí äísíri

CUA: | | | |
B B B H

PT(H et B): otí ole adí äísíri

| | | |
B B B H

R: otí ole adí äísíri

| | | | | | | |
B B B B B B H H H

RM: otí ole adí äísíri

| | | | | | | |
B B B B B B H M H

Insertion-v: otíí olee adíí äísírii

| | | | | | | |
B HB B HB B HB H M HB

Eff-v(finale): otí ole adí äísíri

| | | | | | | |
B HB B HB B HB H M HB

Strate 2: post lexicale

TBF: otí ole adí äísíri

| | | | | | | |
B HB B HB B HB H M HB

RP: [oètíê oèleê aèdíê

äiàsíöriê]

6.3.5. Dérivation de l'exemple (115)

(115) bíösíö|eö ñgóèdiàeö

"les chiens l'ont poursuivi"

déànéö|eà wéöiànaö² "les femmes se sont saisies"
aölaö aèdeà néàkíöñgeà "Dieu lui a donné la richesse"

a) Identification des morphèmes :

- 1) bísí "chien"
|eö "marqueur du pluriel"
ià "marqueur du nombre"
eà "marqueur de l'objet"
- 2) déàne²ö "femme"
we: "saisir, attraper"
ià: "marqueur du nombre"
na²: "marqueur de la réciprocité"
- 3) aölaö "Dieu"
aèdíè "donner"
eà "marqueur de l'objet"
neà² "chose, particule nominante"
kíöñgeö "trouver"

b) Dérivation

RSJ: /bísí#|e ñgódí#i#e déne#|e we#i#na/

OCP: B H H H

Strate 1:

Cycle 1: bísí ñgódí déne we

CUA: — B H —

Cycle 2:

Suff.1: bísí|e ñgódí-i déne|e wé-i

— B H —

RE:	—	ñgódi	—	wéi
		B H		H
Suff-2:	bísí	ñgódie	déne e	wéina
		B H	H	H
PTH :	—	ñgódie	déne e	wéina
		B H	H	H
R :	—	ñgódie	déne e	wéina ²
		B HH	H HH	HH
AN :	—	ñgódie	déne e	wéina ²
		B HH	H HH	HH
RM :	—	ñgódie	déne e	wéina ²
		B HM	H MH	HM
Strate 2:				
TMD:				
RP:	[bíösíö eö	ñgóèdiàèö	déàneö eà	wéöiànaö ²]

Dérivation (115.3 (suite))

RSJ : /ala adí#e ne#kíñge/

OCP B H H

Strate 1:

Cycle 1: ala adí kíñge

CUA : |
B

Cycle 2 :

Affix : ala adí-e nékíñge
| | |
B H H

RE : ala adí-e nékíñge
 | | |
 B H H

PTH : — — nékíñge
 |
 H

R : — — nékíñge
 | | |
 H H H

RM : — — nékíñge
 | | |
 H M H

Strate 2 : Post lexicale

TMD :

RP : [aölaö aèdeà néàkíöñgeà]

6.4. Conclusion

Ce chapitre portant sur le système tonal äéàbööt nous a permis de nous rendre à l'évidence de la régularité tonale de cette langue. En effet, nous avons parcouru tour à tour le ton lexical et le ton grammatical. Le premier est celui qui apporte une distinction entre les lexèmes. Le second marque une distinction au niveau de la syntaxe. La langue äéàbööt atteste trois tons ponctuels : haut (H), moyen (M) et bas (B). Mais il y a aussi des morphèmes et particules sans ton à la représentation sous-jacente, c'est à dire au niveau de la langue (profondeur). Mais ces morphèmes et particules portent le ton moyen à la représentation phonétique c'est-à-dire (à la surface) au niveau de la parole. Ce ton est dit ton moyen par défaut. Les tons haut et bas se propagent et se font par anticipation. Ensuite la règle telle que celle de Meeussen intervient pour créer la modulation haut-moyen. L'effacement vocalique crée aussi la modulation soit bas-haut ou haut-bas. C'est grâce à l'analyse dérivationnelle que nous nous sommes rendu compte de ces régularités.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE VII :

CONCLUSION GENERALE

7.0. CONCLUSION

Approche de la phonologie lexicale du äéàbööt, telle est la formulation du sujet qui a fait l'objet de notre étude. En appliquant le modèle de la phonologie lexicale, nous avons pu, en dépit des difficultés cerner le comportement segmental et le processus tonologique du äéàbööt.

En effet, après la présentation générale de la langue äéàbööt, nous avons passé en revue les quelques travaux réalisés sur cette langue. Cette présentation de la langue et celle du sujet dans son cadre théorique constitue le premier chapitre de notre mémoire. En plus des chapitres introductif et conclusif, il y a cinq (5) chapitres dont le tout constitue la structure de notre travail.

Le chapitre deux (2) était consacré à la phonématique. L'étude de celle-ci nous a permis de dégager les unités distinctives du äéàbööt. Ce chapitre devrait être signalé au passage mais faute de lacunes signalées dans la revue de littérature du äéàbööt, nous avons pris du temps dans cette partie pour examiner et dégager les processus des distributions des phonèmes. Nous nous sommes rendu compte que la langue atteste vingt trois (23) sons consonantiques dont 20 consonnes phonémiques et seize (16) voyelles dont treize (13) voyelles phonémiques. De même, l'identification et la définition des traits distinctifs ont joué un rôle très important dans la compréhension du processus de fonctionnement de la langue. Nous avons appliqué deux types de règle de nasalisation sur cette langue. Ce sont des règles de nasalisation selon la théorie de la phonologie générative standard et les règles dans une approche auto segmentale de la nasalité (Chumbow 1987) les deux types de règles sont applicables sur la langue äéàbööt.

Le troisième chapitre a pris pour cible, l'organisation des phonèmes étudiés en une unité supérieure, la syllabe. L'étude de cette dernière a été appréhendée dans trois domaines : la généralité, la typologie de syllabes et les principes de syllabation applicable à la langue äéàbóöt. Chaque étape a été illustrée par les exemples.

Le quatrième chapitre a consisté à l'étude de la morphologie. Cette partie de l'étude devrait déjà être un des temps fort de ce mémoire. Car, dans la théorie de la phonologie lexicale, l'étude de la morphologie est un préalable très important. Elle consiste à identifier les différents morphèmes de la langue et déterminer les allomorphes de base. Malheureusement, la langue äéàbóöt a une morphologie "pauvre" si bien que l'étude de la morphologie n'a pas été faite avec le même engouement comme celle qui se faisait dans certaines langues bantu. Néanmoins, nous avons étudié la morphologie nominale et verbale du äéàbóöt. Nous avons identifié les substantifs simples des substantifs complexes issus de la dérivation ou de la composition. Nous avons également identifié quelques rares dérivatifs et morphèmes nominalisateurs de la langue.

Le chapitre cinq a fait l'inventaire et la définition des règles. Nous avons à ce niveau récapitulé et défini les règles segmentales c'est à dire les règles qui justifient la distribution et les modifications des phonèmes dans la chaîne parlée.

Nous avons également identifié et défini les règles tonologiques. Ce sont des règles dites autosegmentales applicables dans le modèle de la phonologie lexicale. Les règles autosegmentales sont de deux ordres, les règles lexicales et les règles post lexicales. Ces règles ont été appliquées au sein de deux strates conformément à la structure morphologique de la langue. Nous avons aussi défini deux cycles au sein desquels la dérivation a été faite. Le premier cycle était le cycle de la racine et le second était celui de l'application des règles lexicales.

Après avoir examiné les préalables de notre étude, nous avons abordé l'objet principal de notre travail dans le chapitre six (6). C'est le système tonal

du äéàbóöt. Le ton, faut-il le rappeler est la hauteur relative de la voix. Il joue un rôle distinctif dans la langue äéàbóöt. Nous avons distingué deux types de tons, le ton lexical et le ton grammatical. A l'intérieur de chaque type de ton, nous avons fait des analyses en appliquant les règles définies sur la langue äéàbóöt. Il se dégage de cette analyse que la langue äéàbóöt atteste trois tons ponctuels. Il s'agit du ton haut, moyen, et bas. D'après notre analyse, les tons haut et bas sont des tons sous-jacents c'est à dire des tons de la structure profonde de la langue. Par contre, le ton moyen provient de deux processus phonologiques. Le premier processus qui assigne le ton moyen est la règle de Meeussen adaptée à la langue äéàbóöt. Cette règle stipule que si deux tons haut sont adjacents sur une unité lexicale, le second ton haut devient moyen. Nous signalons au passage que la règle de Meeussen ne concerne pas le ton bas. Le deuxième processus d'assignation du ton moyen est la règle du ton par défaut. Le ton moyen est considéré dans cette langue comme un ton par défaut. Ce ton n'est pas attesté dans la représentation sous-jacente. Alors en tant que ton par défaut, on l'assigne à tout segment vocalique sans ton à la fin de la dérivation sous l'appellation ton moyen par défaut (TMD). C'est le domaine de règles post lexicales.

L'analyse a aussi attesté les mélodies haut-haut, bas-bas, bas-haut, haut-bas etc. Ces mélodies sont issues de l'application des règles telles que la propagation de ton, l'anticipation de ton, l'effacement du segment vocalique etc.

Bien que la morphologie du äéàbóöt nous paraît pauvre mais cette approche succincte de la phonologie lexicale nous a permis de comprendre le système de fonctionnement interne du äéàbóöt, notamment la régularité tonale. Ainsi, au terme de notre étude, nous pouvons affirmer que la théorie de la phonologie lexicale est un outil indispensable qui permet de rendre compte de manière adéquate la morphophonologie du äéàbóöt ; d'où notre satisfaction en dépit des insuffisances de ce travail. Cette étude nous a permis non seulement

de découvrir la pertinence du ton dans la langue äéàbööt mais aussi de comprendre le processus de fonctionnement du ton.

De même la retouche de l'organisation des segments (phonématique) révélée dans cette étude est un cadre formateur pour nous. Ainsi, ce travail vient de nous lancer dans le premier pas vers un monde de recherches, certes, mais il reste beaucoup à faire pour la maîtrise du contour de la théorie de la phonologie lexicale. Nous sommes conscient du caractère partiel de ce travail, raison pour laquelle nous sollicitons l'appui des uns et des autres afin d'approfondir cette étude et au besoin sortir une grammaire de la langue äéàbööt sous-forme écrite.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHEBE, Chinua.** 1958. *Things fall a part*. Educational book, London.
- ADOBE.** 2003. *La place de la syllabe dans l'évolution de la phonologie* Site :
www.adobe.fr.
- AKUMBU, Pius W.** 2006. *Njém tonology*. Ph. D, in linguistics, university of Yaoundé I.
- AKWEN, Sylvie, M.** 2002. *Aspects of a generative phonology of Akum*. University of Buea.
- ANACOLAT.** 2004. *Comment promouvoir votre langue ? guide pour les associations et comité de langue au Tchad*.
- ANDERSON, Stephen C.** 2001. *Phonological characteristic of easter grassfields languages*. In Resarch mate in African linguistics. Focus on Cameroon.
- ARCHANGELI, D. et PULLEYBLANK, D.** 1984. *Grounded phonology*. Cambridge, MA: MIT Press.
- BCR.** 1993. *Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)*
- BEAUD, Michel.** 1997. *L'art de la thèse*. Edition mise à jour, paris XIII^e.
- BECHADE, Herve D.** 1989. *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporaine*. Paris, PUF.
- BITJAA, Kody, Z.** 2006. *Cours de sociolinguistique*. Université de Yaoundé I.
- BOLTANSKI, Jean-Elie.** 1999. *Nouvelle direction en phonologie*. Première édition, Paris, PUF.
- BOUQUIAUX et Thomas, J.M.** 1976. *Enquête et description des langues à tradition orale*, vol 2, enquête de terrain et analyse grammaticale vol3, questionnaires grammaticaux et phrases SELAF, Paris.
- CABOT, Jean.** 1965. *Le bassin du moyen logone*. Paris.
- CHOMSKY, N et HALLE, M.** 1968. *The sound pattern of English*. New-York : Harper and Row.

- CHUMBOW, Beban, S.** 1982. *Contraction and tone polarisation in Ogori*. In Journal of West African languages, XII, pp 89-103.
- CHUMBOW, Beban, S.** 1987. *Nasality in Ogberia*. In Journal of west African Languages XVII, 2, PP 81.
- CLEMENTS, George N.** 1989. *Toward a substantive theory of feature specification*. In Phonology, yearbook 2 pp 225-252.
- CLEMENTS, George N.** 1990. *The role of the sonority cycle in core syllabification*. Paper in laboratory phonology I. Cambridge University press.
- CLEMENTS, George N. et GOLDSMITH J.** 1984. *Autosegmental studies in Bantu tone*. Dordrecht: Foris .
- CLEMENTS, Georges N et KEYSER, SJ.** 1983. *CV phonology*. Cambridge, MIT Press.
- COMRIE, Bernard.** 1979. *Unité et catégorie grammaticale*. Université des langues et lettres Grenoble, Paris.
- COMRIE, Bernard.** 1985. *aspect*. Cambridge university press.
- CREISSELS, Denis.** 1978. *Expansion and retraction of High tone domains in Setswana* (CNRS et Université Lumière-Lyon2).
- CREISSELS, Denis.** 1989. *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*.
- DAOTA, Raymond.** 2006. *Morphologie nominale et verbale du kaba*. Mémoire de DEA, Université de Yaoundé I.
- DEMOUGIN, Jacques.** 1992. *Larousse, dictionnaire des littératures françaises et étrangères*, Paris.
- DJARANGAR, Djita. I.** 1989. *Description phonologique et grammaticale du bédjonde*, parler Sara de Bédjondo, Tchad, thèse de doctorat, Paris, Grenoble III.
- DJOMENI, Gabriel D. (MS).** *Le rituel funéraire chez les fe'efe'e (bamiléké)*, exposé présenté à l'université de Yaoundé I.

- DOSTOIEVESKY.** 1960. *Poor people*. New-York 17, N.Y.
- DUBOIS, Jean.** 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, Paris.
- DURAND, J.** 1984. Syllabe in Asher, R.E (éd) *The encyclopedia of language and linguistics*, vol 8, pp4431-44-41, Pergamm press, Oxford.
- ESSONO, Jean-Jacques.** 1998. *Précis de linguistique générale*. Paris, l'Harmatan, 165p.
- ESSONO, Jean-Jacques.** 2000. *l'ewondo langue bantou du Cameroun*. Phonologie, morphologie, syntaxe. Yaoundé : Presse de l'université catholique d'Afrique centrale.
- FIRTH, J.** 1948. *Sound and prosodies*. *Transactions of the philological society*: 127-152.
- FIRTH, J.** 1951. *Papers in linguistics*.
- FONABIT.** 2004. *Rapport final* éd. SIL-Tchad.
- FORTIER, Joseph.** 1982. *Histoire du pays sara*. Ed. centre d'études linguistiques, Sarh-Tchad.
- FUJIMURA, O.** 1990. *Demisyllables as sets of features*. In J. Kingston and E. Beckman (eds), paper in laboratory phonology I. Cambridge University Press.
- GOLDSMITH, J.** 1976. *Autosegmental phonology*. PH. D. dissertation MIT, Cambridge, Massachusetts.
- GOLDSMITH, J.** 1990. *Autosegmental and metrical phonology*. Oxford: Basil Blackwell.
- GOLDSMITH, J.** 1994. *The Handbook of phonological theory*. Blackwell Publisher.
- GRIMES, Barbara.** 2000. *Ethnologue: languages of the world*. 14^e edition, SIL-International, Dallas, Texas.
- HALLE, Morris et MOHANAN, K.P.** 1985. *Segmental phonology of modern English*. In *linguistic inquiry*. 16: pp 57-115.

- HAYES, Bruce.** 1989. *Compensatory lengthening in moraic phonology.* Linguistic inquiry. 20: 253-306.
- HOOPER, J.B.** 1972. *The syllable in phonological theory language.*
- HOUIS, Maurice.** 1977. *Plan de description systématique des langues négro-africaines.*
- HYMAN, Larry. M.** 1975. *Phonology: theory and analysis.* Now-York : Holt.
- HYMAN, Larry. M.** 1982. *Globality and accentual analysis of luganda tone.*
- HYMAN, Larry. M.** 1985 a. *A theory of phonological weight.* Dordrecht: Foris.
- HYMAN, Larry. M.** 1985 b. *Word domains and downstep in bamileke Dschang.*
- HYMAN, Larry. M.** 1988 a. *Syllable structure constraints on tonal contours.* In linguistique africaine N°1. Gerla, Paris.
- HYMAN, Larry. M.** 1988 b. *Under specification and vowel height transfer in Esimbi.*
- HYMAN, Larry. M.** 1993. *Register tones and tonal geometry.* In Harry Vander Hulst and keit Snider (éds), 75-108.
- INKELAS, S.** 1987. *Tone feature geometry.* In BLEVINS, J. and CARTER, J (eds), Proceeding of North Eastern linguistics society 18, 223-37. Amherst, Mass: GLSA.
- ITO, J.** 1986. *Syllable theory in prosodic phonology.* Doctoral dissertation. University of Massachusetts.
- JOHNSON, Eric.** 2001. *Les variétés linguistiques de la région de doba du Tchad: béàboöt, bédjond, gor et mango.* Enquête sociolinguistique, SIL-Atalrab.
- JOULIN, Robert,** 1971. *La mort sara: l'ordre de la vie ou de la mort au Tchad,* union générale d'édition, Paris 6°.
- KAISSE, Ellen M.** 1985. *On the theory of lexical phonology.* In phonology, yearbook2: 1-30, Great Britain.

- KAYE, J, Lowens Tamm et VERGNAUD, J.** 1988. *The internal structure of phonological elements : a theory of charm and government. In Phonology. Yearbook 2.303-326. Cambridge University Press, London.*
- KENMOGNE, Michel.** 2000. *The lexical phonology of Bakoko.* Doctoral dissertation of linguistics. University of Buea.
- KENMOGNE, M. et CHUMBOW, B.** 2000. *Structure syllabique et phonologique des emprunts en ghomala.* In African Journal of Applied linguistics n°1. Cameroun.
- KENMOGNE, Michel.** 2001. *Questionnaires and data gathering in phonology.* In Research Mate in African linguistics: Focus on Cameroon.
- KENSTOWIC, Michael.** 1994. *Phonology in generative grammar backwell,* Cambridge MA and Oxford.
- KHAMIS, Adoum.** 1983. *Phonologie, esquisse grammaticale et lexicale du mango ou mbaye de doba,* tome I, thèse de doctorat, Paris.
- KIPARSKY, Paul.** 1982. *Lexical morphology and phonology.* In IS Yang (éd.) linguistics in the morning calm, linguistics society of Korea. Hanshin, Seoul.
- KIPARSKY, Paul** 1985. *Some consequences of lexical phonology.* in Phonology, Yearbook 2: 85-138.
- KOULNGAR, Mateng.** 1989. *Funeral in Gor tribes.* Dissertation for BA Degree, option civilisation. University of Ndjamena.
- LAROUSSE, Petit.** 1992. *Dictionnaire Français.* Paris.
- LEBEN, W.** 1973. *Suprasegmental phonology.* Doctoral dissertation, MIT, Cambridge MA.
- LEVIN, J.** 1985. *A metrical theory of syllabicity.* Ph. D. Dissertation, MIT, Cambridge MA.
- MADJARADE, Yaphete.** 2003. *Morphologie verbale du äéàbóöt.* Mémoire de maîtrise, Université de Ndjamena.

- MAHAMAT, Adam.** 2005. *Esquisse de la phonologie lexicale du Mpádí.* Mémoire de DEA, Université de Yaoundé I.
- MARTINET, Andre.** 1960. *Eléments de linguistique générale*, Paris, Colin, éd 1980.
- MASNAN, Beoss.** 2001. *Esquisse phonologique du äéàbóöt.* Mémoire de maîtrise, Université de Ndjamena.
- McCARTHY, J.** 1979. *On stress and syllabification.* Paper J.A.
- McCARTHY, J.** 1986. *OCP effet : gemination and antigemination.* Linguistic inquiry 17 : 207-263.
- MEEUSSEN, A.E.** 1967. *Bantu grammatical reconstruction.* Africana linguistica 3.
- MFONYAM, Joseph N.** 1989. *Tone analysis and tone orthography.* The case of Bafut and related language. Doctoral dissertation, University of Yaoundé I.
- MFONYAM, Joseph N.** 1990. *Learning to read the Bafut language.*
- MOHANAN, KP.**1982 a. *Lexical Phonology.* Ph D. Dissertation, MIT. Cambridge MA. Published by Reidel, Dordrecht.
- MOHANAN, KP.**1982 b . *Infinitival subjects, Government and abstract case.* J.A.
- MOHANAN, KP.**1985. *Lexical Phonology of the consonant system in Malaya learn.* J.A.
- MOHANAN, KP.**1985. *Syllable structure and lexical strata in English.* J.A.
- MOHANAN, KP.**1986. *The theory of lexical phonology.*
- MUTAKA, Ngessimo.** 1994. *The lexical tonology of Kinande.* Munich: Lincom. Europa. LINCOM Studies in African linguistics 01.
- MUTAKA, N et CHUMBOW, B.** 2001. *Research Mate in African linguistics: Focus on Cameroon.* Kölnz.

- MUTAKA, Ngessimo.** 2001. *Data building for a lexical phonology analysis of Bantu language.* In research mate in African linguistics: focus on Cameroon.
- MUTAKA, Ngessimo.**(MS). *Phonologie générative: comment résoudre un problème phonologique.* A l'Université de Yaoundé I.
- NDJERASSEM, Ngabo M.** 2000. *Phonologie du Ngambai, parler de Bénoué (Tchad).* University of Leipzig papers on Africa.
- NIDA, Eugène.**1952. *Morphology : The descriptive analysis of words,* volume II, University of Michigan, publications linguistics.
- NUTTENS, T.** 2000. *Cartes et tableaux de la population de la zone soudanienne.* Sous la direction de l'office nationale du développement rural (ONDR) (Ministère de l'Agriculture).
- PIKE, K.** 1967. *Language in relation to a unified theory of the structure of Human behaviours.* The Hague: Mouton.
- PULLEYBLANK, D.** 1986. *Tone in lexical phonology.* Dordrecht: Reidel.
- RAIHANATOU, Yadji.** 2004. *Morphologie nominale du Mofu-Nord ; mémoire de maîtrise,* Université de Yaoundé I.
- LE ROBERT.** 2005. *Dictionnaire de Français.* Ed. Martyn Back et Silke Zimmermann. Paris.
- ROBERTS, James.** 1999. *Cours de description grammaticale.* Atelier de linguistique, SIL-Tchad.
- SCHANE, S.A.** et Didier. 1967. *La phonologie générative.*
- SAUSURE, Ferdinand.** 1979. *Cours de linguistique générale.* Version éditée à titre posthume.
- SNIDER, K.** 1990. *Tonal Apstep in Krachi : Evidence for a register tier.* Language 66 (3): 453-74.
- SOYINKA, Wole.** 1975. *Poem of black Africa,* Heinemann Educational Books, LTD, 22 Bedford square, London.

THOMAS, Louis V. 1982. *La mort africaine : idéologie funéraire en Afrique noire*, Payot, Paris.

SCHEER Tobias.2004. *En quoi la phonologie est vraiment différente*. Article, version imprimable in site internet.

WIKIPEDIA, Encyclopédie Libre. 2006. *Langue du Tchad*. In Sit (http://fr.wikipedia.org/wiki/langue_du_Tchad).

YIP, Moira. 1988. *The obligatory contour principle and phonological rules : a loss of identity*. In *Linguistics Inquiry* 19: 65-100.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE I : CORPUS

liste des verbes et noms par schème tonal et structure syllabique

A. Liste des verbes

<i>a)</i>	<i>Monosyllabes :</i>	éèl "dire, parler"
	[cvà] (haut)	é ² èn "nager en profondeur"
laà :	"soutenir"	íèl "sucrer, têter"
loà :	"bailler"	óèr "enlever"
toà :	"souffler"	óèl "aiguiser, limer"
kaà ² :	"déféquer"	uèl "élever (animal)"
keà :	"ramasser"	u ² èn "prendre (unique)"
ñgeà :	"gratter"	[cvè] (bas)
nduà :	"peigner"	geè : "vouloir, accepter"
ndoà :	"apprendre, enseigner"	ñgeè : "trouver"
nià ² :	"rêver"	ndeè : "battre, frapper"
tià :	"enfler"	síè : "être, rester"
go ² à :	"examiner"	teè : "sortir"
do ² à :	"mordre"	[cvèc] (bas)
tóà :	"lier, attacher"	kóèj "quémander"
ta ² à :	"préparer (bouillie)"	ndéèm "envelopper"
roà :	"brûler"	ndéèm "s'égarer"
toà :	"dépouiller (animal)"	äíèr "enrouler"
	[cvàc] (haut)	nduàr "superposer"
lóàl	"cuire à excès"	taàl "copuler"
mbóàl	"verser"	taöl "dégrader (une tasse)"
ndéàl	"réveiller"	tóàl "tailler, éplucher"
	[vèc] (bas)	tóöl "tuer"
aèl	"monter"	kóàl "se quereller"
aèj	"sécher"	

taàl "rebondir"	loööö : "couler (eau)"
äaàl "embellir"	le ² ööö : "foudre"
buàj "nettoyer"	leööö : "poser, jeter"
lóàj "pétrir, malaxer"	laööö : "danser"
lóàw "couvrir"	maööö ² : "planter, transplanter"
äaàr "appeler"	naööö ² : "goûter, essayer"
téàl "repartir"	nduö : "rouler"
äéàl "avoir peur"	ndeö : "poser, mettre"
kíàr "chatouiller"	nó ² ö : "pleurer"
bóàr "essuyer"	raö : "faire"
méàr "réfléchir"	ëaö : "faire"

[cvö] (moyen)

baö : "empêcher"
baö : "maudire"
äaö : "raisonner"
beö : "germer"
äeö : "clouer"
äiö : "dormir"
äuö : "glaner"
dóö : "attacher"
deö : "dire (conte)"
ëöö : "se battre"
tóö : "casser, verser"
dó ² ö : "mordre"
geöö : "gratter le sol"
leöö : "couper, hacher"
keöö : "crier"

[cvöc] (moyen)

reö : "venir"
riö : "broyer, froter"
daö ² n "accompagner"
ka ² ö) "partager"
léöl "couler (liquide)"
maöl "mendier, agiter"
ndaöm "s'amuser, jouer"
na ² ö) "perdre"
léöl "transporter"
géör "reconnaître"
du ² öm "être dépassé"
mbéöl "échanger"

[cvö àc] (moyen-haut)

äéö àl "avoir peur"
mbíö àr "tordre"

[vâ] (bas-haut)

iâ: "tarir (eau)"

[cvâcvö] (haut-moyen)

óâ: "se vêtir, s'habiller"

äíàgeö

"vieillir"

[vö] (moyen)

gaàkíö

"réprimander"

óö: "être fatigué"

guàgíö

"déambuler"

oö: "forger"

laàgíö

"hacher, couper"

[cvè] (bas)

suàreö

"s'allonger"

ndóè: "labourer"

tíàgeö

"couper"

taè: "prendre"

ndaà|íö

"imiter"

goè² "regarder, observer"

buà|íö

"effacer"

diè² "poursuivre"

äéàtíö

"glaner"

naà|íö

"jurer"

b) Disyllabiques

réàtíö

"enlever les

[cvâcvâ] (haut-haut)

plumes"

poàleà "faire un rite"

kuàne²ö

"revendiquer"

ñgíàseà "se déplacer (avec la fesse)"

laàgíö

"concerner"

buàtuàà "fleurir"

léàñgíö

"osciller"

tuàtíà "déliar"

mbéàdíö

"trier"

kaàsíà "piler (grain
huiteux)"

ñgíne²ö

"attendre"

ndoàleà "briller"

píàtíö

"louer, apprécier"

taà|íà "insulter"

poàleö

"mélanger sp."

tóàsíà "piquer"

poàleö

"avoir des

toàgíà "laver"

ampoules"

poàteö

"mélanger"

ndíàteà "glisser"

péàtíö

"tresser (seko)"

suàreà "labourer (à sec)"

ruàndíö

"réduire en poudre"

tuà|íà "détruire"

tíàñgeö

"faire chaud"

síàkíà "tirer (avec
force)"

taàtíö

"être large"

tíàdeö	"énumérer"	ndoèleè	"chercher"
[vècvö] (bas-moyen)		mbaèleè	"étaier"
aèdíö	"donner"	naè íè	"étaier (au soleil)"
aètíö	"être amer"	ndíèteè	"glisser"
íèdíö	"être bien cuit"	réètíè	"glisser (puisoir)"
ièjeö	"cacher, poser (un piège)"	roèsíè	"remplir"
oèleö	"payer la dot"	ruèsíè	"descendre"
oèsíö	"tomber"	ruègíè	"courber, tordre"
oèsíö	"chanter"	soèreè	"tresser (corde)"
oètíö	"porter"	uèsóè	"manger"
		[vècvè] (bas-bas)	
óègíö	"interdire,	aè íè	"sauver"
refuser"		oè íè	"enfanter, mettre
óètíö	"terrasser"	bas"	
éèdíö	"tromper"	oèreè	"presser,
uèdíö	"plier"	associer"	
uè íö	"allumer, se	óèdíè	"toucher"
moucher"		óèdíè	"accepter"
oèsíö	"tomber"	óèsíè	"piquer,
[cvècvè] (bas-bas)		poignarder"	
äoègíè	"voler"	óègíè	"refuser"
déè íè	"érupter"	éèdíè	"pleuvoir"
déè íè	"demander"	íètíè	"bourgeonner"
duèsuè	"saupoudrer"	uèsíè	"frotter"
oègíè	"calomnier"	gaèñgíè	"couper, rompre"
joèleè	"brûler	gaè íè	"briser"
(légèrement)"			

goèrèè	"couper (en	kóèteè	"dégager un trou"
tranche)"		doèleè	"toiture (une
goèsíè	"bercer, louer"	case)"	
géètíè	"soutenir (avec	raèäeè	"habiter"
précaution"		ëaèäeè	"habiter"
[cvâcvö] (haut-moyen)			
ñgíè/eè ²	"éplucher"	éàñgíö	"secouer"
ñgóèdíè	"courir, poursuivre"	ndaà íö	"redresser"
mbíèseè	"masser"	ndaà íö	"imiter"
maè íè	"contredire"	tiàjeö	"cacher"
míèneè ²	"être crasseux"	[cvècvâ] (bas-haut)	
ndíèmeè	"emprunter"	goètoà	"finir, être absent"
ndu ² èneè	"poser contre"	gaèdíà	"reculer"
ndoègíè	"acheter, vendre"	c) Trisyllabiques	
raègíè	"raccommoder,	[cvcvcv] (haut-moyen-haut)	
attacher"		äíàsíörià	"coaguler"
raètíè	"tacheter"	tuàsíö/é ² à	
ríèrèè	"dérouler (corde)"	"abandonner"	
roègíè	"se vautrer"	síèkíàtiö	"entrelacer"
saègíè	"chercher"	saèñgíàlaö	"malaxer,
sí ² èmeè ²	"trotter"	masser"	
suèleè	"comploter,	kéèlíàtaö	"parler"
inciter"		léàróösóàl	"humilier"
toèäiè	"dormir"	buèguàluö	"troubler
tóè íè	"monter,	(eau)"	
enseigner"		raögoàróö	"se
suèweè	"égrainer (le mil)"	préparer"	
ndíèñgeè	"convoiter"		
/)ièjeè	"marcher"		

goèñgíàróö	téàlíöróö	"se
"recroqueviller"	retourner"	

d) La réflexivité (verbe + róö)

aèdíè	"donner"	→	aèdíè + róö	"se
donner"				
tóöl	"tuer"	→	tóöl + róö	"se tuer"
no ² ö:	"pleurer"	→	no ² ö + róö	"se lamenter"
tóàsíà	"piquer"	→	tóàsíà + róö	"se piquer"
tuà ià	"détruire"	→	tuà ià + róö	"se
détruire"				
déè iè	"demander"	→	déè iè + róö	"se
demander"				
joèleè	"brûler légèrement"	→	joèleè + róö	"se
brûler légèrement"				
aè iè	"sauver"	→	aè iè + róö	"se sauver"
ndoègíèmaè ² n	"se laver"	→	ndoègíèmaè ² n	"se laver"

e) Réciprocité (verbe + na²ö)

aèdíè	"donner"	→	aèdíè + na ² ö	"se donner
récioproquement"				
tóöl	"tuer"	→	tóöl + na ² ö	"se tuer récioproquement "
no ² ö:	"pleurer"	→	no ² ö + na ² ö	"se lamenter
récioproquement "				
tóàsíà	"piquer"	→	tóàsíà + na ² ö	"se piquer
récioproquement"				
tuà ià	"détruire"	→	tuà ià + na ² ö	"se détruire
récioproquement"				

déè|íè "demander" → déè|íè + na²ö "se demander réciproquement"

joèleè "brûler légèrement" → joèleè + na²ö "se brûler réciproquement"

aè|íè "sauver" → aè|íè + na²ö "se sauver réciproquement"

ndoègíèmaè²n "se laver" → ndoègíènaèmaè²n "se laver réciproquement"

f) Causative

Contrairement à la structure de la réflexivité et la réciprocité, la structure du causative est inverse. Elle consiste à faire usage du verbe donner avec un sens de faire.

- aèdíè + aèdíè- "faire donner "
- aèdíè + tóöl- "faire tuer"
- aèdíè + no²ö- "faire pleurer"
- aèdíè + tóàsíö "faire piquer"
- aèdíè + tuà|íö "faire détruire"
- aèdíè + déè|íè "faire demander"
- aèdíè + joèleè "faire brûler"
- aèdíè + aè|íè "faire sauver "
- aödí + téàl "faire repartir"

g) Les pronoms possessifs

léâm "mon" ià²/a²ö àm "le mien"

léâj "ton" ià²/a²ö/à "le tien"

lièjéà "son" ià²/e²ö:à "le sien"

léè|eà "notre" ià²/a²ö|eà "le nôtre"

l'éèsià	"votre"	ià²Ja²ösià	"le vôtre"
l'éèdeà	"leur"	ià²Ja²ödeà	"le leur"

B- LISTE DES NOMS

a) Monosyllabes

[cvâ] (haut)

oà: "jarre, poterie"

keàà: "sésame"

kaàà: "arbre sp."

l'óà: "bouillie de haricot"

s'óà: "quatre"

peà: "flutte (en hobe)"

ndià: "condiment (grain de
nééré)"

sià: "oiseau sp."

poà: "poisson (tilapia)"

ëaà: "où"

raà: "où"

ëià: "quoi"

rià: "quoi"

ni²à: "scorpion"

joà: "à côté, là"

koà²: "mère, femelle"

mià²: "cinq"

k'óà: "folie"

ndià: "grillon"

luà: "paille sp."

deà: "eux"

suà: "conte"

[cvö] (moyen)

saö: "chaussure"

kuö: "gourde"

ndiö: "pluie"

nd'óö: "jour"

ndoö: "travail (accouchement)"

daö: "animal"

daö: "viande"

baö: "fleuve"

nduö: "voix"

laö: "danse"

niö²: "rêve"

mbaö: "voyageur, étranger"

taö : "parole"
 äeö : "trou"
 äeö : "village"
 äoö : "faim"
 liö : "serpent"
 koö : "céréale (générique)"
 goö : "nuque"
 toö : "douleur"
 mbiö : "oreille"
 biö² : "poil"
 |iö : "bras"
 joö : "mort, corps"
[cvè] (bas)
 dóè : "tête"
 noè² : "front"
 taè : "bouche"
 róè : "corps (humain)"
 ëóè : "corps (humain)"
 kuè : "forêt, marigot"
 n|aè : "pied, jambe"
 s|è² : "excrément"
 tóè : "nom"
 doè : "plaie, blessure"
 ndaè : "blanc"
 taè : "bouche"
 toè : "allongement"
 toè : "pirogue"

loè : "endroit"
 boè : "grosneur"
 bóè : "margouillat"
[cvâc] (haut)
 äóàl "joue"
 äóàl "sac"
 ñgaàn "enfants"
 ñgíàr "vagin"
 kóàl "querelle"
 kóàl "figuier sp."
 jiàw "alcool (générique)"
 déàl "poisson sp."
 kuàl "charbon"
 béàl "initiation sp."
 béàl "plume"
[vèc] (bas)
 éè²m "nez"
 éè²m "levure"
 éèr "gravier, pierre"
[cvèc] (bas)
 äaèr "saison de pluie"
 äíèr "enrouler"
 méèr "réfléchir"
 da²èm "grenier"
 taèl "rosée"
 laèl "oxytenathera abyssinica
 (bambou)"

daèw "paresse"	péàtíà	"entièrement"
daè²n "centre, milieu"	ko²àne²à	"rage"
kóèl "droite"	koàteà	"figuier"
góèl "gourdin"	[cvâcvö] (haut-moyen)	
ñguèr "envie de viande"	paàtíö	"poisson sp."
gaèr "même catégorie"	bíàsíö	"chien"
ñgoèr "testicule"	buàsíö	"chien"
äóèl "lion"	bíà²)e²ö	"bouillie"
kaèw "œuf"	buàtíö	"herbe sp."
keèj "maison"	gaàñgíö	"grand tambour"
buèr "idiot"	gíàdíö	"talon"
baèw "père, mâle"	goàreö	"arbuste"
bíèr "mortier"	kaàdíö	"tige, canne à
béèr "phacochère"	sucre"	
äéèr "esclave"	kaàreö	"un"
maèr "borassus aethiopum (ronier)"	kiàjeö	"couteau"
	koàäeö	"couverture de
b) Disyllabe (paradigme des noms (suite))	grenier"	
[cvâcvâ] (haut-haut)	íàwe	"cantharide"
taàgaà "dehors"	ríàgíö	"falaise"
daàraà "danse"	roàäeà	"ruche"
góàkíà "maladie des poules"	saà íö	"beau-frère"
doà²ne²à "temps pluvieux"	toàleö	"petite termitière"
óàréà "oiseau"	koàleö	"dot"
koàleà "oiseau (mange-mil)"	kéàsíö	"fourmi sp."
	kuàndíö	"balafon"
	kuà²ne²ö	"coq"

laãñgíö "rat sp."	íögíö "souche"
ma²ãñgíö "tabac"	óögíö "chapeau"
míà²ndíö "cou, gorge"	óögíö "calomnie"
míà²ndíö "tendance querelleuse"	kaögíö "arbre, bois"
méàsíö "sang"	ka²ö/ íö "poisson (générique)"
ndíà eö "oignon sauvage"	kíöbíö "habit"
báàmáö² "fourmi magnan"	kuöbíö "habit"
taàpíö "souffrance"	kíö²ñgeö "hache"
síà²ndeö "cheval"	kíöreö "dette"
kuàreö "beau"	koöjoö "plante sp."
[cvöcvà] (moyen-haut)	kuötíö "fesse"
ba²öñgaà "plante sp."	ma²öndíö "clochette"
déögíà "bélier"	ma²ötíö "néré (plante)"
kí²ö/ eà "poule (générique)"	mbíötíö "purée (haricot, sésame)"
mo²ögoà "poisson sp."	mboöögíö "secko"
ndaö eà "scarification"	mó²ösíö "cheval sp."
níö²ñgeà "bracelet"	ndoöroö "trou de termitière"
[cvöcvö] (moyen-moyen)	ñga²öñgíö "dent, céréales cuits ou grillés"
baögíö "épaule"	ñgíöreö "peau"
ba²ö/ íö "lèpre"	äo²öñgíö "colère"
baöraö "oryctérope"	ro²öñgíö "arbuste"
bíö²/e²ö "insecte (ordre des abeilles)"	sí²öñgeö "os"
äa²öñgíö "dette, prêt"	si²ö/e²ö "karité"
äéödíö "tronc, hanche (corps)"	tíöreö "lit"
a²öñgíö "savonnier"	toö²ne²ö "striga"
	tuöweö "natte"

wuöleö	"cauris"	maègíè	"initiation des femmes"
kaöndaö	"gros intestin"	ma ² èsíè	"tamarinier"
kaö ² ndaö	"boulette (viande, poisson)"	maè ² ñgíè	"bœuf, bovin"
waöreö	"aigle"	tóègíè	"force"
[cvècvè] (bas-bas) (suite)		kíè ² ndeè	"soif"
díè ² ñgé ² èm	"homme"	taè ² íè	"pintade"
gíèreè	"astuce, ruse"	kéèdíè	"éléphant"
gíèreè	"partie postérieure du cou"	oè ² ndeè	"toile d'araignée"
gíè ² ne ² è	"courbe du haut du dos"	béè ² ndeè	"cache sexe"
díèleè	"clairière"	ñgo ² èneè ²	"son fils"
bíèleè	"cri de moquerie"	c) Trissyllabes	
bíèleè	"abri (poules, chèvre)"	[cvècvàcvèc] (bas-haut-bas)	
ké ² èndeè	"harpe à cordes"	ka ² èndíàké ² öm	"pupille"
leèñgeè	"filet à calebasse"	kuèléàkíè ² m	"cordon ombilical"
beèreè	"mil rouge"	taèkuàtíö	"anus"
keèreè	"perdrix"	mé ² èkéàsíö	"genou"
mé ² ètíè	"infirmité"	daèléàn aö	"plante de pied"
[cvècvè] (bas-bas)		kéèdí ² àma ² ön	"urine"
bíè ² eè ²	"chèvre"	na ² èñgíàraö	"sable"
bíè ² ne ² è	"son de mil"	géàwíöreà	"citrullus lanatus (cultivée)"
gíèreè	"aigle ravisseur"	maètíàkóöl	"aisselle"
gíè ² me ² è	"guêpe maçonne"	[cvàcvöcvà] (haut-moyen-haut)	
kaèreè	"panier (pour les récoltes)"	äeà ² ndoöroà	"termitière devenue trou (souvent profond)"

kuàluöluà	"insecte (mille pattes"	ñgaàn + ní ² àm	"mes enfants"	
		ñgaàn + ni ² à:	"tes enfants"	
buàruöruà	"lézard"	bíösíö + lé ² àm	"mon chien"	
mé ² añgíörea	"insecte sp."	bíösíö + léâj	"ton chien"	
kuàlweödià	"criquet sp."	maö ² ñgíö eö	léè eà	"nos bœufs"
ròàkíösià	"sorte de scarabée comestible"	síà ² ndéà eö	léèdeà	"leurs chevaux"
baàlaèñgíè	"d'un coup d'œil"	síà ² ndéà eö	léèsià	"vos chevaux"
[cvöcvâcvö] (moyen-haut-moyen)				
tóögíàróö	"vrai, vraiment"			

Tétrasyllabes

siàseöleàleö	"ver de terre"	laö: léâ ² m	"mon argent"	
jòèròèròèròè	"doucement, clandestinement"	laö: léâj	"ton argent"	
ta ² èñgéötíàreö	"sauce à préparation spéciale"	laö: lièjeà	"son argent"	
kóètíöròèkuànéö	"pirantha (poisson carnassier)"	laö: léè eà	"notre argent"	
kuàñgaögaöñgíèraö	"araignée"	laö: léèsià	"votre argent"	
kíè éàdóèndoögíö	"légume fuitier sp"	laö: léèdeà	"leur argent"	
		déàné ² ö	léà ² m	"ma femme"
		dé ² àné ² ö	léàj	"ta femme"
		déàné ² ö	lièjeà	"sa femme"
		déàné ² ö	liè eà	"notre femme"
		déàné ² ö	léèsià	"votre femme"

C/ NOM + POSSESSIF

N + Adj. Poss.

ñgoö ² n + lé ² àm	"mon enfant"
ñgoön + ní ² àm	"mon enfant"

déàné ² ö	léèsià	"votre femme"
----------------------	--------	---------------

déàné²ö léèdeà "leur
femme"

déànéö|eà léà²m "mes
femmes"

déànéö|eà léàj "tes
femmes"

déànéö|eà lièjeà "ses
femmes"

déànéö|eà léè|eà "nos
femmes"

déànéö|eà léèsià "vos
femmes"

déànéö|eà léèdeà "leurs
femmes"

na²èñgíàraöö léà²m "mon
sable"

na²èñgíàraöö léàj "ton
sable"

na²èñgíàraöö|eà léè|éà "nos
sables"

na²èñgíàraöö|eà léèsià
"vos sables"

na²èñgíàraöö|eà léèdeà
"leurs sables"

1. QUESTIONNAIRE LEXICAL (KENMOGNE 2001 : 289)

1.1. Description

1.2. Usage du questionnaire lexical

1.2.1. Les noms

(1) Glose	singulier	pluriel
l'homme blanc	naösaör kíañdaö:	naösaör- eö
kíañ ndaö-iö		
enfant	ñgoön	ñgaän- eö
chose	neà ² :	neà - eö
chien	bíösíö	bíösíö- eö
cop	kuàné ² ö	kuàné ² ö- eö

1.2.2. Noms dérivés

(2) Déverbatif, verbo-nominal

uèsóè/kuèsóè/néà-kuèsóè	"manger/le manger/nourriture"
aè ²)/ka ² è)-ñgòàdíö/kaè íèñgòàdíö	"courir/le courir/course"
aè)/kaè)/neàkaö ²)	"boire/le boire/boisson"
ndóè:/raàndóö/loèndóö	"cultiver/culture/champ"
oè:/koè:/koèneà ²	"voir/voir/vision"

(3) Noms d'agents

ndóè:/ eàndóö/	"cultiver/cultivateur"
oèsíè-paö/ eàkoöspaö/	"chanter/chanteur"
laö:/ eàlaö/	"danser/danseur"

1.2.3. Related verbes (verbe liés à) cf (Bouquiaux and thomas 1976 : 332-333)

Propose des questionnaires indicatifs suivants :

(5) Fréquentatif / diminutif

eg : Couper/hacher/ cisaille/coupailler/recouper/déchirer/déchiqeter

/tíàgeö/ruàweö/kíè|eè/ tóöl/ tíàgéöäeàj/tíör/
|íèkíàtiö/

(6) Factitif ou causatif

eg : couper/faire couper → tíàgéö/aèdíè tíàgeö
voir/faire voir, montrer → oè:/ aèdíè oè:/tóè|íè
manger/faire manger/ nourir → uèsóè/ aèdíè sòè/uèleè

(7) Réciproque

saisir/se saisir l'un l'autre → we /kíèwéàna²ö
aimer/s'entraîner → ndíègíà /ndíègíàna²ö
fréquenter/se fréquenter → téèn /téàn-na²ö
mentir/se mentir l'un l'autre → ñgòèm /ñgòàm-na²ö
tromper/se tromper → kéèdíà/kéèdíàna²ö

(8) Réversif

lier/délier → dóà:/tuàtíö
entrer/sortir → a²àndíö/teè² :
habiller/déshabiller → óâ:/óàr
ouvrir/fermer → teà:/uètíà
semer/déterrer → díàw/téègíà
pleurer/rire → noà²:/koègíà
long/court → ñgaèl/gòè|íè

(9) Marqueurs

-|eö pluriel
|eà- nom d'agent
aödíö- causatif
-mbaö applicatif

-naö² réciprocité
 -róö réflexivité

2. QUESTIONNAIRES MORPHOLOGIQUES

2.1. Description cf (Meeussen 1967) et (Bouquiaux et Thomas 1976)

Parlant de la division des noms en classe dans les langues bantu. Thomas, évoque le problème de la conjugaison du verbe, la reduplication et la dérivation.

2.2. Conjugaison des verbes

(Bouquiaux et al 1976 : 353) propose des questions qui pourraient aider le chercheur à identifier les marqueurs de temps et aspect qui pourrait l'aider dans la conjugaison.

Pronoms sujets

1 ^{ère} Personne	Singulier	m-	Je
	Duel	íè	Nous deux
	Pluriel	íè...iö	Nous tous
2 ^{ème} Personne	Singulier	íö	Tu
	Pluriel	íö...iö	Vous
3 ^{ème} Personne	Singulier	O zéro	Il
	Pluriel	O...iö	ils

Pronoms sujets style indirect (discours rapporté)

	Singulier	Pluriel
	nà-	díà

Pronoms objets

	Singulier	Pluriel
1 ^{ère} Personne	m	eè
2 ^{ème} Personne	iö	séèj
3 ^{ème} Personne	eà	deà
		Zéro

2.2.1 Tableau comparatif des pronoms objet, sujet, complétant, emphatique et circonstant comitatif.

	Pronom	Pronom	Pronom	Pronom	Pronom cir

	objet	complétant	sujet	emphatique	con
1 ^{ère} Personne	-m	-m	m-	miö ² :	séâm
2 ^{ème} Personne	-iö	-ià	íö-	iö ² :	séâj
3 ^{ème} Personne	-eà	-eà	O-	eè :	sièjéà
1 ^{ère} Personne	- eè	- eà	íè-	iè ² :	séè eà
2 ^{ème} Personne	-séâj	-sià	íö-	íösiè ²)	
3 ^{ème} Personne	-deà	-deà	O-	éè : j	
- animé	-O				

(12) *Passé*

m-uàweè "j'ai attrapé" |íè-uèweö "nous(deux) avons attrapé"

íö-uàweè "tu as attrapé" |íè-uèweö "nous(tous) avons attrapé"

O-uèweè "il(elle) attrapé" íö-uèweö-ià "vous avez attrapé"
O-uèweö-ià "ils(elle) ont attrapé"

O-aèwö ñgóèsíàne²à äéàj "il vient de partir"

O-aèwö kíà lóèj lóèj tíànéö² äéàj "il est parti il y a un instant"

O-reè: taö|íàna²ötíöneö² "il est venu tout à l'heure"

O-èèè: kíè sí²àneö² "il est venu ce matin"

O-èèè: kíè sí²àneö² "il est venu ce matin"

O-reè: kaàlíöneà² "il est venu l'année dernière"

O-reè: aèsíèääàl dóègíà "il est venu il y a dix ans"

O-raè: kuèleè "il a travaillé"

(13) *futur*

O-aè reè: "il viendra"

O-aè reè:ñgòèsíàneö baö "il viendra tout à l'heure"
O-aè reè:loèsóèlòèneè "il viendra ce soir"
O-aè reè:loètiètíà "il viendra demain"
kaàl taè O-aè: reè: "il viendra l'an prochain"
O-aè reè:méè²ääàltíàkíàdóègíà "il viendra dans dix ans"
O-aè teè kaèw "il est sur le point de partir"
O-aè aèwö dóö kaègíèloötiàkíè ñga²à) aèl né²ö "il va partir
dans un moment à l'autre"
O-aè aèwö kíè kéèm kíèndeè síèpéöne²ö "il part dans un instant"
O-aè aèwö kíà lóèj|lóèj ne²ö éèwaà "il partira dans un
instant"
O-aè raè kuèleè "il travaillera"
O-aè teè kíèsíè raè kuèleè "il sera entrain de travaillé
(imperfectif)"

"Ce qui intéresse le phonologue ici est le changement segmental ou suprasegmental qui peut intervenir quand on passe d'un temps à un autre sur la justification des alternances.

- Réduplication

Base	rédupliqué	glose
lóèj	lóèj-lóèj	à l'instant
ièliàliö	ièliàliö- ièliàliö	
enlever un à un		
riègíàtiö	riègíàtiö-riègíàtiö	écraser à
fond		

ANNEXE II :

Définitions des termes courant en linguistique :

- Langage : c'est un système de signes vocaux qui sert à exprimer la pensée et la communication humaine.
 - Langue : une langue est un système langagier particulier utilisé par une communauté sociale précise.
 - Linguistique : c'est une étude scientifique et systématique de la langue, qui permet de dégager le système et les structures qui sont propres à une langue donnée.
 - Phonétique : c'est l'étude des propriétés de tous les sons que peut produire l'être humain.
 - Phonologie : c'est l'étude des sons utilisés par une seule langue
 - Grammaire : c'est l'étude de la structure des mots et de leurs combinaisons dans les phrases.
 - Sémantique : l'étude du sens (des mots, des phrases) toutes ces définitions sont de (ROBERTS 1999 : 1).
 - Morphologie : 1) c'est une description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de formation de mots et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, genre...
- 2) C'est une description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrases. (Dubois 1973 : 326).
La phonologie a pour objet d'étude : la phonématique et la prosodie. (Adobé 2003 : 2).
- Phonématique : c'est l'étude des unités distinctives de la langue, celles qui jouent un rôle, une fonction d'opposition.
 - Prosodie : c'est l'étude des traits phoniques, qui dans les différentes langues affectent des séquences dont les limites ne correspondent pas au découpage de la chaîne parlée en phonèmes ; qu'elles soient inférieures

comme les mores, ou supérieures comme la syllabe. (Dubois 1973 : 398).
Ce domaine d'étude englobe également l'accentuation et l'intonation, bref l'étude des traits suprasegmentaux :

- Ton : c'est une variation de hauteur musical à l'intérieur d'un même mot, qui permet d'opposer deux mots de sens différent mais dont les signifiants sont par ailleurs identiques.
- Phonème : unité ultime de la phonologie, le phonème n'est pas un élément physique, mais une unité linguistique, abstraite et dotée d'une réalité psychologique, dont la réalisation aboutit à un continuum acoustique et articulatoire. Il est lui-même analysable en trait distinctif. (Boltanski 1999 :9).
- Morphème : c'est l'unité minimale de la première articulation. C'est l'unité porteuse de sens. C'est un constituant immédiat du mot. Le morphème segmental forme tout ou partie d'un mot alors que le morphème suprasegmental ne fait pas partie du mot. Par exemple : le ton, l'accent...
- Lexème : c'est l'unité de base du lexique, dans une opposition lexique/vocabulaire, ou le lexique est mis en rapport avec la langue et le vocabulaire avec la parole.
- Phonologie lexicale, désigne l'ensemble des opérations phonologiques qui s'opèrent dans le lexique.
- Lexique : ce mot désigne l'ensemble des unités formant la langue d'une communauté, d'une activité humaine.

ANNEXE III
LISTE DES TABELAUX

TABLEAUX	LIBELLES	PAGES
Tableau 1	Structure du modèle de la phonologie lexicale	14
Tableau 2	Inventaire phonémique des consonnes	20
Tableau 3	Consonnes phonémiques	27
Tableau 4	Traits distinctifs des consonnes	28
Tableau 5	voyelles phonétiques	31
Tableau 6	Voyelles phonémiques	34
Tableau 7	Tableau phonique des voyelles et leurs traits distinctifs	36
Tableau 8	Inventaire des affixes du äéàbóöt	89
Tableau 9	Pronoms sujets, formes phonétiques	132
Tableau 10	Pronoms sujets style indirect	132
Tableau 11	Tableau des pronoms interrogatifs	142
Tableau 12	Tableau récapitulatif des affixes et leurs tons	143

ANNEXE IV : LISTE DES REGLES

REGLES	LIBELLES	PAGES
Règle 1	Règle d'assimilation	21
Règle 2	Règle de distribution des consonnes	25
Règle 3	Règle de centralisation de la voyelle	33
Règle 4	Règle de nasalisation	38
Règle 5	Règle de nasalité autosegmentale	40
Règle 6	Règle de création des constituants syllabiques	54
Règle 7	Règle d'insertion épenthétique	60
Règle 8	Règle d'effacement vocalique	71
Règle 9	Règle de distribution des consonnes	79
Règle 10	Règle d'insertion des voyelles centrales	80
Règle 11	Règle de distribution des fricatives	80
Règle 12	Règle de dévocalisation	93
Règle 13	Règle d'assimilation de la nasale	93
Règle 14	Règle d'insertion épenthétique(suite)	94
Règle 15	Règle d'effacement des voyelles (suite)	95
Règle 16	Règle de centralisation de /e/	95
Règle 17	Règle de nasalisation de /j/	96
Règle 18	Règle d'effacement de voyelles	96
Règle 19	Règle d'amalgame de tons	99
Règle 20	Règle de propagation suivie de déliage de tons	100
Règle 21	Règle de Meeussen	101
Règle 22	Principe de contraste obligatoire (PCO)	101

ANNEXE V :
LISTE DES CARTES

CARTES	LIBELLES	PAGES
Carte 1	Carte du Tchad	2
Carte 2	Localisation de la zone d'étude	3
Carte 3	Aire de la langue äeàbóöt	8

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE VI :
UN ASPECT SOCIOLINGUISTIQUE DU Äéàbóöt :
FUNERAILLES DANS LES MILIEUX Äéàbóöt

INTRODUCTION

« *Les sociétés humaines... sont des êtres vivants, qui ne durent et ne gardent leur identité qu'à condition de se modifier profondément. En réalité, la cité grecque, tout en conservant l'institution familiale, n'a pu grandir qu'à ses dépens (...)* » (Albin 1968 : 13). A la lumière de cette pensée, nous voudrions présenter dans cette annexe, l'élément de la sociolinguistique notamment les rites funéraires dans les milieux äéàbóöt. Le peuple äéàbóöt est celui-là qui s'efforce de concilier les survivances du passé ancien et le modernisme. Mais toujours, est-il que cela n'est pas facile. Car cette conciliation donne l'impression de l'alliage du fer avec l'argile. Les rites funéraires chez les äéàbóöt ont une forte similitude dans les milieux sara en général et dans les variétés linguistiques du Logone oriental en particulier (Johnson 2001). Le concept « sara » a été interprété de différentes manières mais nous l'utilisons ici dans son sens linguistique. On distingue, dans la grande famille « chari-Nil » des langues africaines au sein de l'ensemble « Soudan Central », un groupe « Sara-bongo-baguirmien », du nom des trois sous-ensembles qui le composent. Ainsi, comme le « bantou ». Les mots « sara », « tchadique », « oubanguien » ou « adamawa » ne désigneront jamais une réalité ethnique, mais un ensemble composite de populations dont les langues sont apparentées (Magnant, 1986 : 13). Nous ne prétendons pas faire une description exhaustive sur les funérailles dans le milieu äéàbóöt, mais nous avons le souci de présenter juste un aperçu de ce que pense le peuple äéàbóöt de la mort, de l'organisation de la cérémonie funèbre et la succession. Dans cette présentation, nous allons faire un va-et-vient dans les analogies par rapport à ce qui se passe sous d'autres cieux,

et partant déboucher sur l'organisation funèbre de la société actuelle fortement influencée par le christianisme.

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE

D'après nos informateurs, le peuple äéàbóöt, à une époque pré coloniale, vivait en groupement appelé lignage. On entend par lignage, une communauté de consanguins composée en moyenne de quatre générations d'individus vivants, issus d'un ancêtre commun (souvent défunt) et des femmes qui leur sont alliées : ce groupe rassemble dix à vingt actifs pour une population de trente à cinquante personnes (Magnant 1986 : 27). A cette époque, chacun de ces groupes a une organisation politique, militaire et économique propre. Le souci d'assurer la production des biens nécessaires à la vie du groupe et les moyens de reproduction conditionnaient les formes prises par les institutions sociales. L'accès à la terre était l'une des préoccupations majeures auxquelles doivent répondre les institutions de la société. Le grenier était considéré comme le centre de la vie. Il doit être rempli pour pourvoir aux besoins de la communauté. Celle-ci doit tout faire pour assurer son autosuffisance. Mais peu à peu, le besoin du groupe s'élargit, et ce dernier sentait la nécessité d'étendre ses relations d'où l'existence des relations de dons réciproques qui scellaient les alliances entre les lignages, en vue de leur défense ou de leur reproduction. L'échange de femmes unit les lignages entre eux. Le mariage permet aussi l'extension des systèmes d'alliance à des communautés "étrangères". Les liens ainsi créés permettent à la communauté de trouver chez les alliés les denrées nécessaires qui manquent. En même temps, ils lui permettent de trouver un équipement et des hommes capables d'assurer la sécurité. D'après nos informateurs, c'est cette stratégie qui a été adoptée par Dowalet (premier chef de canton de Beboto) pour déloger les mbin-mbin qui envahissaient la région (nom donné aux esclavagistes envoyés par REY Bouba depuis la région de l'Adamawa (Cameroun)). C'est à partir de cette époque que naquit l'idée de

l'administration d'un vaste territoire appelé aujourd'hui le département de Kouh-Ouest ou la préfecture de Béboto. Là où nos informateurs en ont mis un accent particulier, c'est que dans la société äéàbóöt ancienne, l'individu isolé n'existe pas. Tout homme est membre de groupes structurés qui s'intègrent les uns aux autres pour constituer des sociétés. Ainsi, si un problème affecte un membre, ce problème sera celui de toute la communauté et partant de toutes sociétés alliées.

II. LA PERCEPTION DE LA MORT DANS LES MILIEUX äéàbóöt

Dans les milieux du peuple äéàbóöt, l'on accorde une attention particulière à la mort surtout quand une personne meurt, cela engage toute la philosophie du peuple, qui cherche par ci, les causes de ce décès, par là, les moyens nécessaires pour les funérailles. Mais en fait, qu'est-ce que la mort pour ce peuple ? Après la mort, est-ce le néant ? La personne décédée reste-t-elle définitivement dans la tombe ? Qu'est-ce que la mort représente pour ce peuple ?

En effet, dans cette communauté, la mort est perçue diversement dans le temps ancien aussi bien que dans la société moderne. Dans tous les cas, la mort est d'abord ressentie comme un grand malheur qui frappe plusieurs familles, tout le village. « *La mort touche l'ensemble de la parenté, de l'alliance, la classe d'âge et tout le village, qui dans son ensemble et dans les cas typiques se mobilisent pour célébrer les funérailles* » (Louis 1982), (Koulngar 1990 : 6). En dépit du choc ressenti par la communauté pour la disparition de l'être cher, elle considère la mort comme une phase transitoire d'où l'espoir. Car le peuple espère retrouver le défunt un jour à Κοêh (là où vivent les morts) et la famille va se reconstituer si le défunt respecte les us et coutumes de la société. La conception générale de ce peuple sur la mort se résume dans le passage d'une vie à une autre. La réaction de cette communauté face à la mort d'un vieillard illustre parfaitement cette conception. Pour elle, la mort d'un vieillard est tout à

fait normale. On dit [tɛ̀àl aèw äeà:] "il est reparti chez lui". Cela sous-entend qu'en vie, l'on est étranger mais on a le chez soi quand on quitte cette vie physique. C'est ainsi que si quelqu'un meurt, on a tendance à dire en pleurant « *si tu m'avais avisé, je t'aurais envoyé chez tel ou tel cousin(e) qui t'a précédé la fois dernière* ».

Cette conception de vie après la mort est largement partagée par les pygmées Baka de la forêt équatoriale du sud-Est du Cameroun. Pour eux, après la mort, l'esprit du mort est allé dans un lieu donné. Pour cela ils utilisent les expressions telles que :

« il est allé dans la maison komba »

« il s'en est allé au delà »

« il est allé à la grande ville »

« il est allé m'attendre là-bas »

(Kathleen 2000), (Djomeni MS : 2). C'est de la même manière que ces refrains se récitent lors des funérailles dans les milieux äéàbóöt. Pour les pygmées Baka, après la mort de quelqu'un, son esprit quitte son corps mais reste près du camp pendant quelques jours pour s'assurer que son corps est bien enterré. Il va aussi s'assurer que tout le monde reste en paix, s'il entend des disputes et désaccords entre les membres de la famille, il revient dans le rêve et invite les gens à la culture de la paix. Cette façon de voir les choses est également observée dans les milieux äéàbóöt. C'est ainsi que lorsque quelqu'un meurt, ceux qui ne sont pas encore informés de la mort de celui-ci le rencontre quelque fois dans deux ou trois endroits dans les heures qui suivent sa mort.

De même, tout comme les Baka, les f e ' f e ' , peuple Bamiléké pensent qu'après la mort de quelqu'un, son esprit quitte son corps mais cette fois ci, il reste parmi les membres de sa famille. On dit dans les pleurs les refrains suivants :

« il est allé rejoindre ses parents »

« il est allé se reposer »

« dès que tu y arrives, prépares aussi ma place »

(Djomeni MS : 6)

Même de nos jours, il y a bien de gens de Béboto qui croient à l'esprit du mort qui vit quelque part sous l'arbre familial appelé [noö²-gaè|îè] ou à [koê], et qu'ils espèrent le retrouver un jour pour revivre ensemble. Dans le même ordre d'idée, une grande partie du peuple croit aujourd'hui au repos de l'esprit du défunt quelque part. Cette fois-ci, c'est au paradis céleste. C'est la conception chrétienne de la mort. Pour ceux-ci, la mort est un choc superficiel car elle est une fin normale de l'individu dont ils s'y attendent. Ceux-ci croient aussi qu'ils vont retrouver le défunt dans la vie éternelle. Cette conception est conforme à la Parole de Dieu « *c'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière et tu retournera dans la poussière* » (Genèse 3 :19) ; « ... *car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur* » (Romains 6 : 23).

III. LE RITUEL FUNEBRE

Le peuple béâbóöt, à l'instar de certaines tribus africaines, considère le jour des funérailles comme un jour extraordinaire. « *C'est le jour où le passé, le présent et le futur se trouvent pour faire le processus de la vie* » (Koulnar 1990 : 10). En ce sens, la mort d'un individu est une préoccupation de toute la communauté voire des communautés alliées. Et justement, c'est ce constat qui a motivé Louis à dire : « *la plupart de ceux qui sont sauvages font plus d'attention que nous (blancs) à certains aspects (funérailles), ils regardent comme le premier devoir ce qui n'est chez nous (Europe) qu'une cérémonie* » (Louis 1982), (Koulnar 1990 : 8). Cette mobilisation communautaire pour les funérailles est évidente chez les Baka dans les milieux pygmées que chez les fe' fe' dans la zone Bamiléké.

a) Annonce du décès

Comme nous avons dit précédemment, le décès d'un être humain est un événement qui marque l'attention de toute la communauté. Mais ce qui était très impressionnant dans les funérailles, c'était l'annonce du décès. La nouvelle du décès ne peut être connue ni la cérémonie funèbre ne peut commencer sans que l'on sache la cause de la mort du défunt. Ce processus de recherche de la cause peut durer un à trois jours. Même si le corps atteint la phase de putréfaction, tout le monde convient de supporter. Pourvu qu'on trouve la cause de la mort.

Dès qu'une personne rend l'âme, on cherche à savoir qui était à son chevet pour confirmer le décès. Le garde-malade, c'est de lui qu'il est question. Il doit confirmer ce décès à un groupe de sages, membres de la famille, leur révélant ainsi les derniers mots employés par le défunt. Jusque là, personne n'est autorisée à pleurer. Le corps est tenu au secret. Le groupe de sage saisit le chef de quartier qui, à son tour touche le chef de village en compagnie des membres de la famille (sages). Quant au chef du village, sa première réaction est d'interroger la mission sur la cause du décès et ce que la famille entend faire. L'un des délégués va expliquer au chef, le processus qui consiste à envoyer les missions dans les villages environnants, puis l'annonce officielle de la nouvelle et le déroulement de la cérémonie (dates et heures). Si le chef a des obligations ou des objections, l'annonce de la nouvelle doit être reportée à une date ultérieure.

Au retour de chez le chef, le comité de sage convoque les membres de la famille et leur annonce la nouvelle du décès et le programme de funérailles. Cette nouvelle va être répercutée par une femme qui lance un cri de détresse [uèrɪèkuàj]. Ainsi toutes les femmes du village vont se lancer dans ce cri de détresse, dans une fraction de minute, tout le village est saisi de la nouvelle.

b) L'organisation des funérailles

Après l'annonce de la nouvelle, les membres de la famille, les parents du défunt, tous ceux qui le connaissent, bref, tout le village arrivent et commencent à pleurer au seuil de la maison endeuillée. Entre temps, les équipes préalablement désignées par le conseil de sages se mettent à l'œuvre. Une équipe est chargée de laver le corps et l'habiller. Celle-ci est chargée aussi d'aménager un endroit sous l'arbre familial [naètɪ̀è] en vue de l'exposition du corps. Quatre piquets placés et organisés sous forme de lit à une hauteur d'environ deux mètres. Là, on y met la natte pour accueillir le corps pendant au moins douze heures ou vingt quatre heures de temps. Cette équipe doit veiller sur le corps, doit récupérer au fur et à mesure que les parents et les belles-familles déposent sur le corps la peau ou les tissus. Pendant que ces activités se passent, une autre équipe (généralement les neveux) doit aller creuser le trou pour l'enterrement. Une autre catégorie (père, grand frère etc) est assise. Elle est régulièrement consultable. C'est elle qui reçoit les condoléances et les assistances.

En ce moment précis, les parents et les connaissances versent des larmes à flot. Les femmes poussent toutes sortes de cris de douleur, s'arrachent les cheveux, se jettent à terre et font tout ce qui exprime leur douleur. Elles se tiennent serrées les unes contre les autres, les bras entrecroisés aux hanches et aux épaules des unes et des autres. C'est un moment le plus pitoyable des parents qui se torturent devant le corps d'un parent exposé. Pendant que les pleures et lamentations étaient à son comble qu'intervient une autre équipe d'animation. Ce sont les griots [goàsɪ̀ö|eà]. Celle-ci est constituée des joueurs de tam-tam, de balafon et des chanteuses. Ces dernières qui, généralement connaissent parfaitement la généalogie du défunt(e), entonnent des chants mélodieux avec un rythme pathétique. Les paroles proférées par celles-ci peuvent soit blesser soit arracher le rire des membres de la famille endeuillée. Ce sont des paroles de consolation, de vengeance, de provocation ou d'excitation à l'action. En contre partie, les parents du défunt doivent démontrer

leur degré d'amour pour le défunt en faisant une action remarquable. L'un d'entre les parents doit se lever spontanément pour tuer n'importe quelle chèvre, chien ou bœuf pour les griots. Si cela n'est pas fait sous l'effet d'excitation, c'est à l'aube du matin qu'on donne les cabris aux griots soit vivants soit tués. Le matériel utilisé par les griots est composé de "tam-tam" [kóèdíö] "grand tam-tam" [gaàñgíö] ; balafon [kuàndíö] etc. Tous ces éléments qui harmonisent l'organisation du deuil chez les äéàbóöt, subsistent encore aujourd'hui. Ils tentent souvent de cohabiter avec les cérémonies religieuses christianisées mais ça n'a pas été facile car le christianisme n'admet pas le syncrétisme. A un passé récent, voir à nos jours, les griots les plus célèbres dans le milieu äéàbóöt sont entre autres : Mbaiborkem (le balafoniste), Yokom, Dogla, Dendei, Konbate létola, Toudjibe (les chanteurs) etc.

La cérémonie d'enterrement doit être précédée d'un conseil de famille qui doit expliquer et analyser la cause du décès. Le porte-parole de la famille (côté paternel) doit résumer devant le conseil, ce qu'il doit annoncer au public. Même le côté maternel du défunt a droit à la parole. Lors de l'annonce pré-enterrement, on remercie l'assistance, on explique les causes du décès. (Dans cette société, il est anormal qu'un jeune ou un enfant meurt. Si cela arrive, il y a une cause qu'il faut révéler). Le chef de village a droit à la parole pour des annonces officielles. Après quoi, on conduit le corps au cimetière. Les femmes peuvent assister à l'enterrement ou non, selon que le défunt appartient à une couche sociale donnée ou non (initiées ; hommes-lions ; etc). Après l'enterrement, les funérailles se poursuivent jusqu'à trois jours si le défunt est un homme, et quatre jours si c'est une femme qui est morte.

L'enterrement se fait généralement dans la soirée, notamment autour de 15 heures. Il peut se faire dans la journée ou dans la matinée, en cas de force majeure. Si la mort intervient par suite de suicide, l'enterrement peut se faire en n'importe quel moment, même la nuit, dans ce cas, l'organisation d'une cérémonie funèbre est formellement interdite.

Par ailleurs, on dit souvent dans les milieux äéàbóöt que si un homme meurt sans laisser une progéniture, on enfonce les épines à la plante de pieds lors de son enterrement. Mais lors de nos recherches, nous avons reçu les informations de plusieurs sources, que ce n'est pas vraiment les épines. Mais c'est plutôt de l'oignon sauvage imbibé dans l'huile avec un mélange du caolin. Après un mélange homogène, un des neveux désigné est chargé de tacher les jambes avec cette solution. D'après la tradition, ce rite est une sorte de semence pour qu'il n'y ait plus de tel cas dans la famille. Il y aura désormais de multiplication dans la famille afin de pérenniser la lignée. De même chez les Fe' fe' « *si tu meurs ayant déjà une vingtaine d'années et que tu n'as rien laissé comme progéniture, tu es enterré avec un caillou dans la main droite ; signe de postérité non assurée* » (Djomeni MS : 8).

c) La succession

D'après Larousse, la succession est un ensemble des biens transmis. C'est la transmission de biens qui s'opère par des voies légales, entre une personne décédée et une ou plusieurs personnes survivantes (Larousse 1992 : 606). C'est ce qu'on appelle dans le langage courant héritage. La question préoccupante est de savoir, à qui revient les biens du défunt ? Quelle est la procédure de partage dans les milieux äéàbóöt s?

En fait, après l'enterrement du défunt (s'il est père de famille), l'équipe des sages constituées pour la gestion des funérailles doit rester en poste jusqu'au bout du troisième jour. Dès l'aube, (entre quatre et cinq heures) du matin, on remercie une fois de plus l'assistance et un conseil restreint se tient. Présidé par un cousin du côté paternel, ce conseil trace les grandes lignes de ce qu'il va être fait plus tard. La première décision consiste à fermer la porte sur les biens du défunt jusqu'à x temps (voire une année). La deuxième décision autorise le partage des enfants entre les cousins du défunt (côté paternel). Autre point du conseil est celui de libérer les femmes pour leur famille respective si elles sont très fatiguées. Si l'une d'entre elles est jeune, le conseil va décider l'héritier de

cette dernière. Le plus souvent c'est le cousin du côté paternel. Celle qui est retenue au compte du lévirat va rester dans la concession du défunt. Il faut noter que dans cette communauté, l'héritage le plus considéré à l'époque était la femme. Mais c'est plus tard qu'on se retrouve en famille pour le partage des biens. Les ayants droit de ces biens sont toujours des cousins. Ni le père, ni la mère, ni la femme ni les enfants du défunt n'ont droit à quelque chose. Tout se partage entre les cousins. Les biens précieux à l'époque étaient la houe, le couteau de jeux, la sagaie, le cheval. Même de nos jours, ces tendances subsistent encore. Mais la pratique est très influencée par le modernisme si bien que l'on est ni dans la tradition ni dans la pratique occidentale. C'est vraiment une pratique qui mérite une réflexion. Il faut noter également que le lévirat qui était très apprécié dans les milieux äéàbóöt, était pratiqué au temps de Moïse rapporté dans la Bible (Deutéronome 25 : 5-10), Marc (12 : 19). Pourtant, dans le milieu bamiléké notamment chez les Fééfée, avant que « *quelqu'un ne meurt, il a déjà désigné son héritier. C'est cet héritier qui restera assumer le rôle du père ou de la mère dans la famille. C'est en principe à cet héritier que reviennent les biens du défunt. Si celui-ci meurt sans laisser un successeur, alors les membres de la famille se réunissent pour coopter l'un des fils du défunt selon son comportement et ses habitudes* » (Djomeni MS : 8).

Conclusion

En somme, cette présentation annexale nous a permis de lire l'identité du peuple äéàbóöt à travers les rites funèbres. La plus remarquable est la solidarité. En fait, la mort qui est appréhendée par l'occident comme étant « *cessation définitive de la vie* » (Larousse 1992 : 14) a une connotation ambivalente chez les äéàbóöt en particulier et chez les africains en générale. Cette ambivalence a été révélée dans cet article à travers la conception des äéàbóöts sur la mort ; celle des pygmées Baka (Kathleen 2000) ; Celle des Bamiléqués nous a également permis de comprendre cet état de chose (Djomeni MS). D'ailleurs toutes ces conceptions africaines de la mort ont été résumé par Birago Diop cité par Wole Soyinka en ces termes :

Those who are dead have never gone away

They are in the shadows darkening around

They are in the shadows fading into day

The dead are not under the ground

They are in the water of the rivers

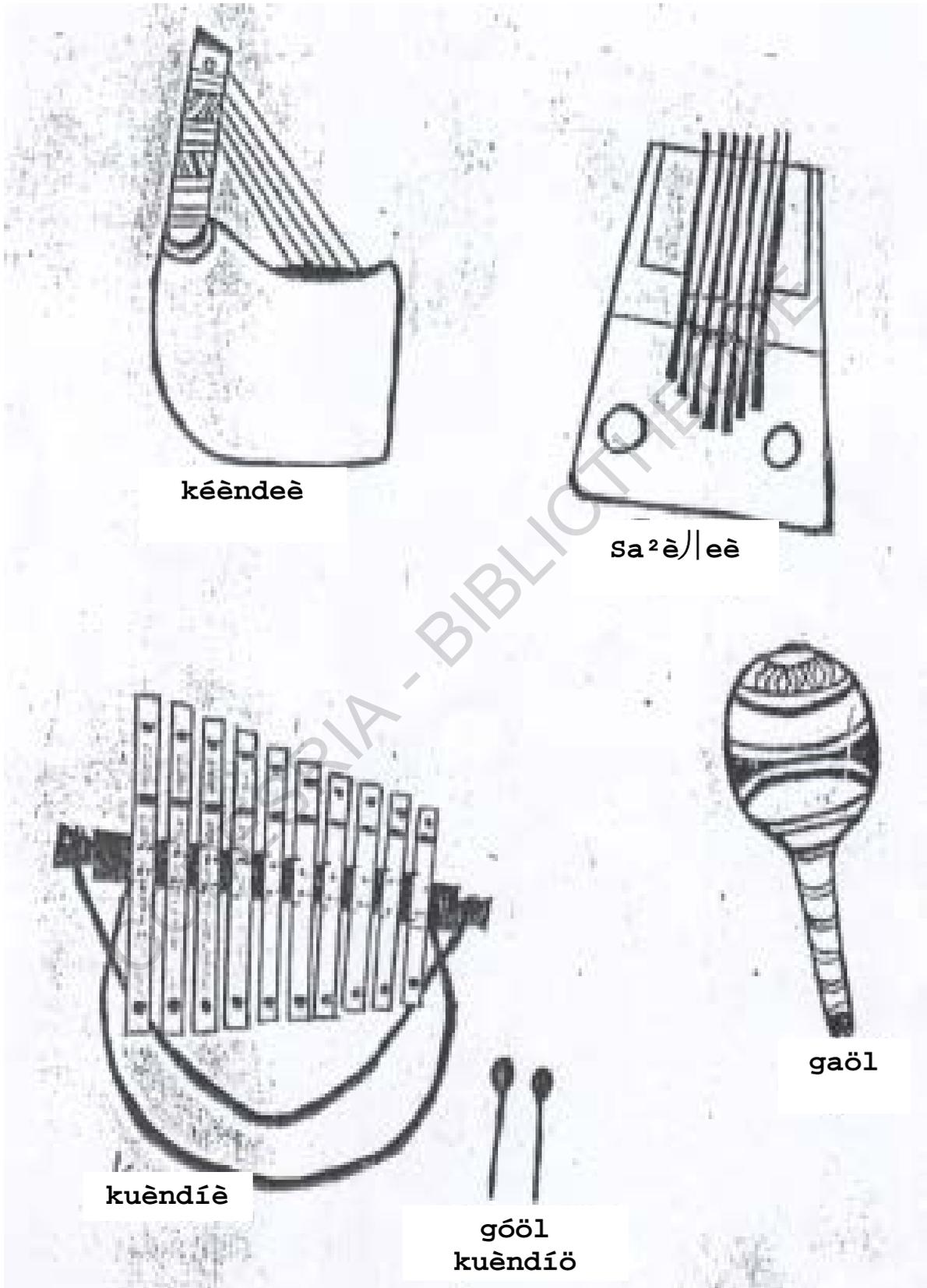
They are in the waters that sleep

They are in the crowd

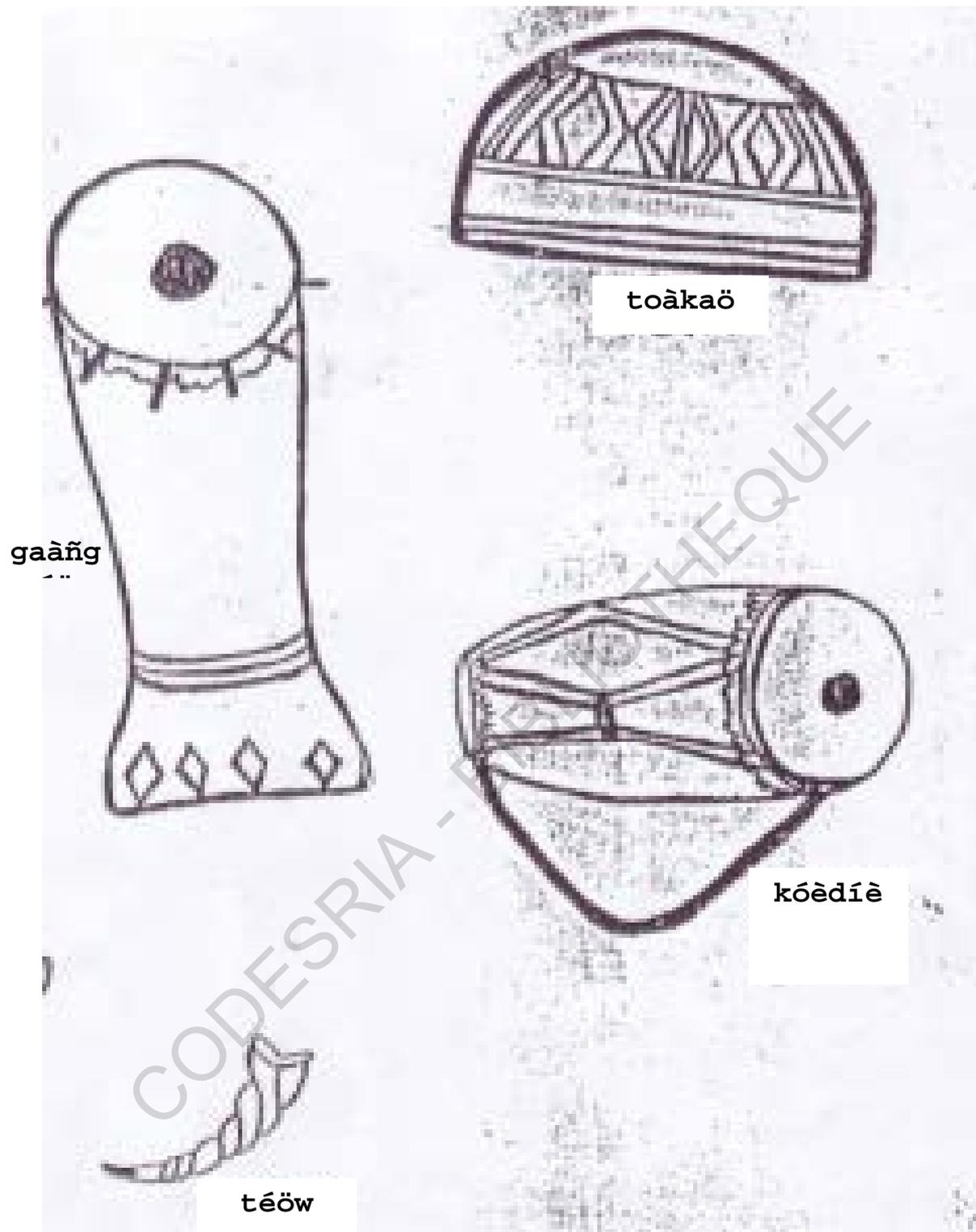
They are in the homestead

The dead are never dead. (Soyinka 1975). En substance, pour les Africains, les morts ne sont pas morts. La conception biblique vient confirmer cette hypothèse, apportant à son tour quelques nuances. Les funérailles révèlent aussi une connotation mystique liée à la culture. La succession ou les biens du défunt est une réalité qui échappe totalement aux orphelins et les veuves dans la société äéàbóöt. Mais les questions que l'on est en droit de se poser sont entre autres, dans l'état actuel où les biens du défunt ne s'arrêtent pas qu'aux matériels tels que houe, couteau de jet et bœufs (préférences des cousins) mais en terme de millions de francs en compte, des maisons et châteaux. Alors peut-on continuer à honorer la coutume et oublier veuves et orphelins dans les partages ? De même, avec la prolifération de la maladie du SIDA dans nos milieux, la femme du défunt sera-t-elle toujours l'héritage par excellence des cousins ? Quel est le point de vue actuelle du chrétien sur le lévirat (Deutéronome 25 : 5-10) ; (Marc 12 : 19)?

Les instruments des rites traditionnels



Dessin : (Koulngar 1990)



Dessin : (Koulngar 1990)

ANNEXE VII

Nous retenons ici, entre autres quelques noms des enquêtés par milieu parcouru.

A Bébougaye, nous avons enquêté un groupe de sages et quelques jeunes

1. MBANGAN Paul (60 ans)
2. NINGUEDOM Madé (72 ans)
3. KODEMADJI Raphael (52 ans)
4. BETOUBAM Mathias (60 ans)
5. DJIMRADE Mbaindodjim (49 ans)
6. MEDIDE MBAIKOUNEDJE David (51 ans)
7. NGARDIGAL Victor (51 ans)
8. NODJIADOUM Ngargnedje (43 ans)
9. NDODJIKEL Nicolas (40 ans)

A Bebo, des hommes, femmes et jeunes suivants ont été écouté :

1. NGARPOR Le Lamy (50 ans)
2. BANODJI Topar (53 ans)
3. CHRISOS NGARTIR (44 ans)
4. Mselle MAWAL Topar (34 ans)
5. ODJIDONGAR Ambroise (39 ans)
6. Mme ASSOUM Topar (45 ans)
7. DJIMADOUMNODJI Constant (17 ans)

A Béboto :

1. NAGNGAR Mbairoal (80 ans)
2. MBAINANDOUM Sammuel (58 ans)
3. Mme MOUE Ngarnaitati (30 ans)
4. DANGAR Appolinaire (22 ans. Actuellement défunt)
5. DJIMTONAN Azer Nguese (12 ans)
6. NGARNAÏTATI Elisabeth (40 ans)
7. YOKOGOUM Germaine (22 ans)

A BOBITI, nous avons écouté :

2. MAIRO Richard (23 ans)
3. ROGOTO Jacques (50 ans)

un groupe de femmes

LES IMAGES DE LA ZONE D'ETUDE



L'informateur et son conducteur sur la piste Ndokobo-Béboto

Cliché : Madjirade



Les enfants éleveurs de bœufs autour de Béboto

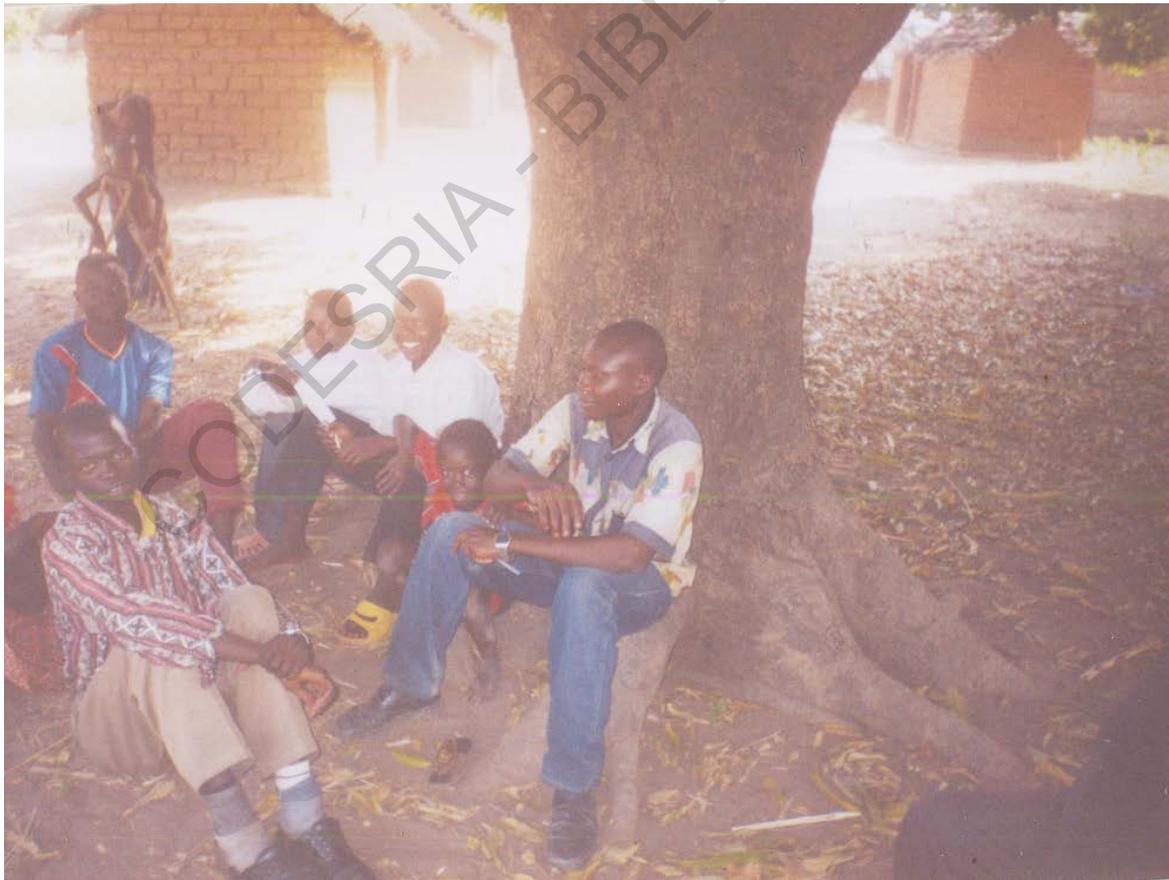


Les enfants à Béboto

Cliché : Madjirade



L'informateur principal à Béboto



Les jeunes conteurs à Béboto

Cliché : Madjirade



Les paysans qui reviennent du champ



Les informateurs à Béboungaye

Cliché : Madjirade



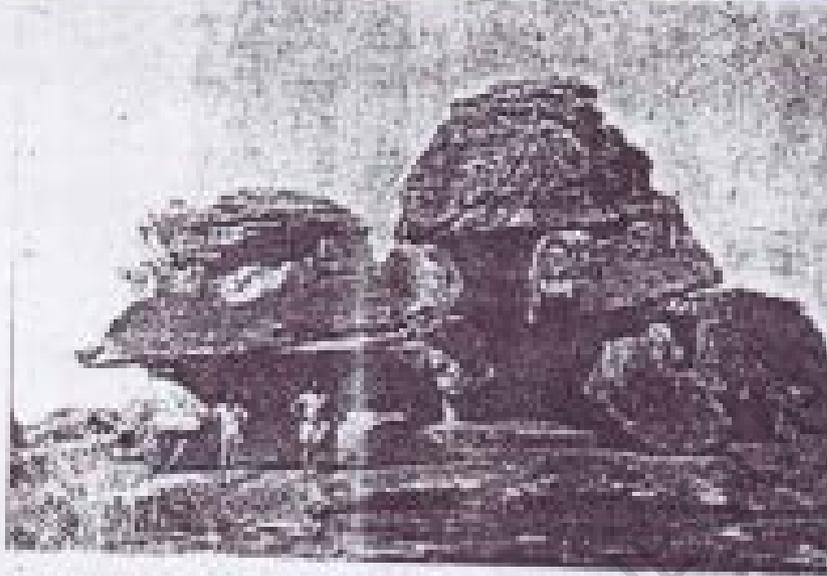
L'enquêteur au sommet de montagne de Bébo



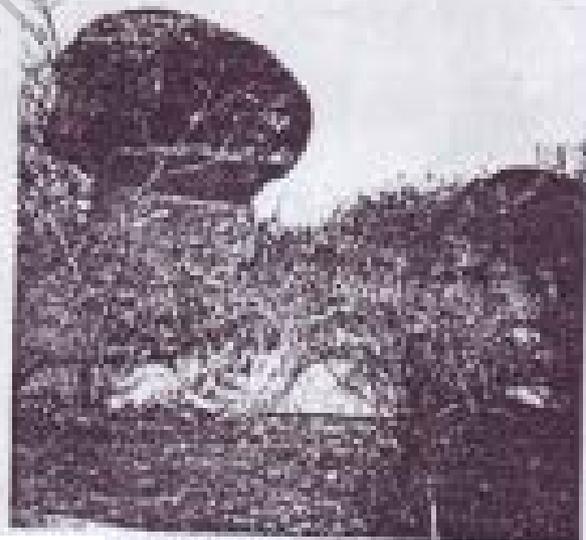
Les informateurs et l'enquêteur sur la montagne de Bébo

Cliché : Madjirade

Les grès de Bébo en pleine dégradation



Les grès de Bébo fortement ébouillonnés, déformés, après avoir subi les effets de la dégradation.



La dégradation plus avancée de la base de ce champignon de grès s'est opérée au sein de la roche, même d'un débit, qui conservait l'humidité.

Cliché Cabot

TABLE DE MATIERE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
ABREVIATIONS ET SIGNES	v
RESUME	ix
ABSTRACT	x
CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE	1
1.1. PRESENTATION GENERALE DE LA LANGUE Äéàbóöt	1
1.1.1. La langue äéàbóöt	4
1.1.2. Classification du äéàbóöt dans la famille Nilo-saharienne.....	5
1.1.3. Situation géographique.....	7
<i>1.1.3.1. Aire de la langue</i>	<i>7</i>
<i>1.1.3.2. La démographie.....</i>	<i>9</i>
1.2. PRESENTATION GENERALE DU SUJET.....	9
1.2.1. Objet d'étude	9
1.2.2. Questions de recherche.....	10
1.2.3. Revue de littératures.	10
<i>1.2.3.1. Revue de littératures sur la langue äéàbóöt.....</i>	<i>10</i>
<i>1.2.3.2. Revue de littératures sur la théorie de la phonologie</i>	<i>13</i>
1.2.4. Cadre théorique du travail : la phonologie lexicale.....	13
1.2.5. Corpus et méthodologie	15
1.2.6. Limite et plan du travail	17
1.3. Conclusion.....	18
CHAPITRE II : LA PHONEMATIQUE	19
2.0. INTRODUCTION.....	19
2.1. LES SYSTEMES CONSONANTIQUES ET VOCALIQUES DU Äéàbóöt	19
2.1.1. Le système consonantique.....	19
<i>2.1.1.1. Les consonnes phonétiques systématiques</i>	<i>19</i>
<i>2.1.1.2. Les segments ambigus</i>	<i>21</i>
<i>2.1.1.3. Processus distributionnel des consonnes (opposition dans le contexte identique)....</i>	<i>22</i>
<i>2.1.1.3.1. Les labiales.....</i>	<i>22</i>

2.1.1.3.2. Les alvéolaires.....	22
2.1.1.3.3. Les alvéo-palatales.....	24
2.1.1.3.4. Distribution complémentaire.....	24
2.1.1.3.5. Les vélaires (k/g/ŋg).....	25
2.1.2. Les traits distinctifs	27
2.1.2.1. Description des traits distinctifs des consonnes.....	28
2.2. LE SYSTEME VOCALIQUE	30
2.2.1. Les voyelles.....	30
2.2.1.1. Distribution des voyelles	31
2.2.1.1.1. Opposition des voyelles hautes (i/i ²), (i/í), (i/u), (í/u).....	31
2.2.1.1.2. Distribution des voyelles moyennes et basses (e/o), (e/ō), (o/o ²), (o/ō), (é/o), (é/ō) ..	32
2.2.1.1.3. Distribution des voyelles basses.....	34.
2.2.1.2. Description des traits distinctifs des voyelles	34
2.3. LA NASALE ET LA NASALISATION DES SEGMENTS.....	36
2.4. CONCLUSION	43
CHAPITRE III : LA SYLLABE ET LA SYLLABATION.....	45
3.0. INTRODUCTION.....	45
3.1. GENERALITES SUR LA SYLLABE.....	46
3.2. LA TYPOLOGIE DES SYLLABES DU Äéàbóöt.....	48
3.2.1. Structure syllabique des morphèmes (mots)	48
3.2.1.1. les mots monomorphémiques	49
3.2.1.2. Les mots multi-morphémiques.....	50
3.3. STRUCTURE INTERNE DE LA SYLLABE.....	51
3.3.1. Les constituants de la syllabe	52
3.3.2. Echelle de sonorité	53
3.4. LES PRINCIPES DE SYLLABATIONS	56
3.4.1. Le statut des consonnes en position d'attaque (onset)	58
3.4.2. Le statut du noyau syllabique.....	60
3.4.2.1. Les séquences des voyelles.....	60
3.5. CONCLUSION	61

CHAPITRE IV : LA MORPHOLOGIE NOMINALE ET VERBALE DU ÆÆÀBÓÖT .. 63

4.0. INTRODUCTION.....	63
4.1. LA FORMATION DES SUBSTANTIFS.....	63
4.1.1. Les nominaux simples.....	64
4.1.1.1. <i>Les nominaux non-verbaux</i>	65
4.1.1.2. <i>Les verbo-nominaux</i>	66
4.1.2. Les nominaux complexes.....	67
4.1.2.1. <i>La dérivation</i>	68
4.1.2.1.1. <i>La dérivation nominale déverbative</i>	68
4.1.2.2. <i>La dérivation impropre</i>	69
4.1.2.3. <i>La formation du pluriel</i>	70
4.1.3. La composition.....	71
4.1.3.1. <i>Noms composés de deux morphèmes</i>	72
4.1.3.2. <i>Substantif + verbe</i>	73
4.1.3.3. <i>Substantif + substantif + substantif</i>	74
4.1.4. La réduplication.....	75
4.1.5. Les substantifs d'emprunt.....	76
4.1.5.1. <i>Les filtres sur la syllabe</i>	78
4.2. LA MORPHOLOGIE VERBALE DU ÆÆÀBÓÖT.....	81
4.2.1. Notion de verbe en ÆÆÀBÓÖT.....	82
4.2.2. Les différentes formes du verbe en ÆÆÀBÓÖT.....	82
4.2.2.1. <i>La forme nue du verbe</i>	82
4.2.2.1.1. <i>Les verbes à initiale vocalique</i>	83
4.2.2.1.2. <i>Les verbes à initiale consonantique</i>	86
4.2.3. Les lexèmes verbaux composés.....	88
4.3. CONCLUSION.....	90

CHAPITRE V : INVENTAIRE DES REGLES ET REPRESENTATION AUTOSEGMENTALES..... 92

5.0. INTRODUCTION.....	92
5.1. LES REGLES SEGMENTALES.....	92
5.1.1. La dévocalisation (dévoc).....	93
5.1.2. Assimilation.....	93
5.1.3. Insertion de voyelle.....	94
5.1.4. Effacement de voyelle /í/.....	95

5.1.5. La centralisation de /e/	95
5.1.6. L'élision	96
5.1.7. La représentation de la longueur vocalique.....	96
5.2. LES REGLES ET REPRESENTATION AUTOSEGMENTALES.....	96
5.2.1. Contrainte de bonne formation (convention universelle d'association (CUA)).	97
5.2.2. Règle d'amalgame tonal	98
5.2.3. Règle de modulation tonale.....	98
5.2.4. Règle de propagation de ton.....	99
5.2.5. Règle de déliage	100
5.2.6. Règle de Meeussen (RM).....	101
5.2.7. Principe de contraste obligatoire (PCO)	101
5.2.8. Règle post lexicale	102
5.2.9. Schéma d'organisation des règles	103
5.3. CONCLUSION	104
CHAPITRE VI : LE SYSTEME TONAL DU Äéàbòõt.....	105
6.0. INTRODUCTION.....	105
6.1. TON LEXICAL.....	105
6.1.2. Les différents types de tons	106
6.1.3. Les tons ponctuels sur la racine des noms.....	107
6.1.3.1. <i>Mélodie tonale sur les noms</i>	107
6.1.3.2. <i>Les tons sur les noms dérivés</i>	110
6.1.4. Mélodie tonale sur les noms composés	111
6.1.5. Les tons sur les lexèmes verbaux	112
6.1.6. Dérivation des lexèmes nominaux et verbaux (64-74).....	116
6.1.6.1. <i>Dérivation de quelques morphèmes libres (mots mono-morphémiques)</i>	116
6.1.6.2. <i>Dérivation des lexèmes multimorphémiques</i>	119
6.1.7. Les tons sur les particules et déterminants	120
6.1.7.1. <i>La particule /t íö/, locative</i>	121
6.1.7.2. <i>Les particules énonciatives</i>	125
6.1.7.3. <i>Les particules coordinatives</i>	126
6.1.7.4. <i>Le coordinatif [taö à:]</i>	127
6.1.7.5. <i>La particule [seà]</i>	127
6.1.7.6. <i>Le coordinatif [ñgaè]</i>	129
6.1.7.7. <i>Les tons des particules spécifiques</i>	131
6.1.8. Les tons sur les pronoms	131

6.1.8.1. <i>Les pronoms personnels sujets</i>	131
6.1.8.2. <i>Les formes sujets style indirect (ou discours rapporté)</i>	132
6.2. TON GRAMMATICAL	134
6.2.1. Les tons des auxiliaires	134
6.2.2. Auxiliaire aspectuel du perfectif	136
6.2.3. Les auxiliaires modaux du volitif.....	137
6.2.4. Les tons des fréquentatifs	138
6.2.5. Tons du marqueur de l'intensif	139
6.2.6. Les tons des noms d'agents	139
6.2.7. Les tons dans les constructions de réciprocité	140
6.2.8. Les tons sur les constructions de réflexivité.....	141
6.2.9. Les tons dans les constructions interrogatives	142
6.2.10. Les tons sur les structures syntaxiques de la phrase.....	144
6.2.11. Les tons dans les constructions perfectives.....	145
6.2.12. Les tons dans les constructions imperfectives.....	145
6.3. ANALYSE APPLICATIVE	147
6.3.1. Dérivation de l'exemple (83a et b).....	147
6.3.2. Dérivation de l'exemple (108b)	149
6.3.3. Dérivation de l'exemple (109b)	151
6.3.4. Dérivation de l'exemple (111.b)	152
6.3.5. Dérivation de l'exemple (115)	153
6.4. Conclusion.....	156
CHAPITRE VII : CONCLUSION GENERALE.....	157
7.0. CONCLUSION	157
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	161
ANNEXE I : CORPUS	169
ANNEXE II : DEFINITION DES TERMES COURANTS EN LINGUISTIQUE.....	188
ANNEXE III : LISTE DES TABELAUX	190
ANNEXE IV : LISTE DES REGLES.....	191
ANNEXE V : LISTE DES CARTES.....	192
ANNEXE VI : UN ASPECT SOCIOLINGUISTIQUE DU <i>Äéàbóöt</i> : FUNERAILLES DANS LES MILIEUX <i>Äéàbóöt</i>	193
ANNEXE VII : NOMS DES ENQUETES ET IMAGES DE LA ZONE D'ETUDE	206